



Président
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board

Une gestion axée sur les résultats 1998

Une gestion axée sur les résultats 1998



POUR PLUS D'INFORMATION

Le présent document est le quatrième rapport d'étape annuel déposé au Parlement sur la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats au gouvernement fédéral¹.

Une gestion axée sur les résultats 1998 poursuit les efforts déployés pour donner accès à d'autres sources d'information sur le rendement et à des documents de référence choisis. Les lecteurs ayant accès au réseau Internet pourront se servir des hyperliens inclus dans ce texte pour les obtenir directement.

Si vous avez des difficultés à obtenir des documents ou si vous désirez formuler des remarques ou suggestions au sujet du présent rapport, veuillez vous adresser au :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Direction de la fonction de contrôleur
300, avenue Laurier ouest
9^e étage, tour ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044
Courriel : CB-DFC@tbs-sct.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux 1998
N° de catalogue. BT1-10/1998
ISBN 0-662-63838-7
Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Octobre 1998



Ce document est disponible en médias substituts
et sur le site Internet du Secrétariat, à l'adresse suivante :
<http://www.tbs-sct.gc.ca>

1 *Pour une fonction d'examen plus efficace : Rapport annuel au Parlement par le Président du Conseil du Trésor 1995.* <http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/sgrf95.html>

Repenser le rôle de l'État : Améliorer la mesure des résultats et la responsabilisation : Rapport annuel au Parlement par le Président du Conseil du Trésor 1996. <http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/irma96f.html>

Rendre compte des résultats 1997 : Rapport annuel au Parlement.
<http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/acrel97-f.html>



Message du président

Nous rendons public aujourd'hui notre quatrième rapport annuel, *Une gestion axée sur les résultats*, en même temps que nous déposons les quatre-vingt rapports ministériels sur le rendement devant la Chambre des communes.

Cette initiative s'inscrit dans la poursuite des objectifs du gouvernement du Canada : améliorer ses services et ses programmes, rendre des comptes de sa gestion de manière simple et transparente aux citoyens comme au Parlement, et améliorer constamment la gestion des affaires de l'État.

Une gestion axée sur les résultats engage le gouvernement à mieux planifier ses activités, à favoriser l'apprentissage continu, tout en étant réceptif et responsable.

Une meilleure planification et un meilleur contrôle de nos activités nous permettront de mieux servir l'ensemble des contribuables canadiens.

Il me fera plaisir de recevoir vos commentaires et de pouvoir ainsi mieux vous servir.

Le Président du Conseil du Trésor,

Marcel Massé



Table des matières

Aperçu	1
Chapitre 1 : Capacité ministérielle supérieure de gestion axée sur les résultats	5
Planification des activités	5
Apprentissage continu	6
Reddition de comptes, transparence et responsabilisation	7
Programme d'action à long terme	8
Chapitre 2 : Renseignements sur le rendement pangouvernemental et les résultats collectifs	11
Informations sur le rendement au sujet des priorités pangouvernementales	11
Renseignements sur le rendement provenant de sources gouvernementales multiples	13
Situation actuelle et nouvelles tendances	17
Chapitre 3 : Améliorer les rapports sur le rendement au Parlement	19
Les engagements en matière de résultats sont la base des rapports sur le rendement	19
Groupement des rapports sur le rendement	21
Améliorer l'accès électronique et les liens pour faciliter l'utilisation	21
Sensibiliser les parlementaires aux informations sur les résultats et sur le rendement	22
Chapitre 4 : Capacité d'élaboration des politiques et gestion axée sur les résultats	25
Les indicateurs sociaux encadrent les rapports et la participation des citoyens	26
Chapitre 5 : Mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats	29
Annexe A : Examens liés aux priorités du discours du Trône	33
Annexe B : Principaux engagements en matière de résultats	43
B-1 : Engagements en matière de résultats par ministère et organisme	43
B-2 : Engagements en matière de résultats des hauts fonctionnaires du Parlement	123
Annexe C : Résumé de résultats à l'intention de comités parlementaires permanents choisis	127
C-1 : Comités permanents choisis de la Chambre des communes	128
C-2 : Comités permanents choisis du Sénat	153
Annexe D : Comité consultatif externe	175
Index	177



APERÇU

Les documents sur le rendement de l'automne, comprenant *Une gestion axée sur les résultats 1998* et 80 rapports ministériels², tracent un tableau complet des engagements en matière de résultats du gouvernement envers les Canadiens et les Canadiennes et de ses réalisations par rapport à ces engagements. En d'autres termes, ces documents précisent ce que le citoyen a obtenu pour sa contribution fiscale. Les informations sur le rendement sont importantes pour rendre compte au Parlement et aux citoyens ainsi que pour améliorer les services et les politiques.

Une gestion axée sur les résultats 1998 vise deux objectifs principaux :

1. décrire la stratégie fédérale de ***mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats*** et faire le point sur les progrès réalisés;
2. ***indiquer comment avoir accès aux informations sur le rendement***. À l'avenir, ce rapport fournira aussi des résumés des informations sur le rendement à l'échelle du gouvernement.

Le gouvernement du Canada en est à la quatrième année de mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats. La capacité d'une gestion axée sur les résultats et de faire rapport à cet égard varie d'un ministère à un autre. Les défis sont encore plus grands en matière de mesure du rendement dans des domaines relevant de plusieurs ministères et administrations. Même si beaucoup de progrès ont été réalisés, nous ne sommes pas encore en mesure de fournir un aperçu exhaustif du rendement à l'échelle du gouvernement. Bien que l'on décèle des signes encourageants en vue d'une mesure plus étendue du rendement, il faudra encore du temps pour obtenir des résultats significatifs.

Mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats

Le gouvernement fédéral s'est fixé quatre priorités pour accélérer la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats :

- Assurer la capacité de tous les ministères et organismes de gérer leurs activités en fonction des résultats. Les informations pertinentes figurent au chapitre 1.
- Renforcer la capacité de concevoir des mesures pour des initiatives lorsque les ministères fédéraux collaborent, entre eux et avec leurs partenaires, provinciaux, territoriaux ou autres, pour atteindre des objectifs communs. On trouvera des exemples d'innovations au chapitre 2.
- Améliorer les rapports et faciliter l'accès du public aux informations sur le rendement, pour renforcer la reddition de comptes. La démarche et les réalisations sont exposées au chapitre 3.

² Dans ce rapport, le terme « ministères » comprend les organismes fédéraux.





- Encourager les décideurs du gouvernement fédéral à intégrer des perspectives globales et à long terme dans la définition des résultats et la mesure du rendement, ce qui fait l'objet du chapitre 4.

Les chapitres 1 à 4 exposent les progrès et font état des problèmes dans chacun de ces domaines.

Le plan d'action du chapitre 5 énonce les étapes à venir. Le *Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale du Canada* fournit un contexte plus général pour le plan d'action³. La modernisation de la fonction de contrôleur donnera l'élan à la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, permettra d'établir des liens directs entre les résultats et les coûts et favorisera l'intégration des informations de planification, des informations financières et des informations sur le rendement. Le but ultime est d'en venir à une méthode de gestion pluridisciplinaire comportant une perspective plus large.

L'accès aux informations sur le rendement

L'**annexe A** du présent rapport dresse une liste des examens récemment achevés ou entrepris au sujet des priorités gouvernementales annoncées dans le discours du Trône. Les informations disponibles ont été synthétisées, notre objectif étant d'évaluer l'intérêt des parlementaires et du public pour de telles synthèses et de déterminer comment les rendre plus utiles aux fins de la reddition de comptes, de l'amélioration du rendement et de l'élaboration des politiques.

Dans l'**annexe B** du présent rapport, chacun des 80 ministères et organismes a précisé ses principaux engagements en matière de résultats, ainsi que la manière dont il fera la preuve des réalisations réelles. Cette année, pour répondre aux demandes des parlementaires et des autres parties intéressées, on indique également à l'annexe B quelles informations sur le rendement réel sont disponibles et comment les obtenir. Dans la plupart des cas, les réalisations sont résumées dans les rapports ministériels sur le rendement⁴. En contrepartie, les rapports ministériels renvoient à d'autres sources d'informations plus détaillées.

L'**annexe C** ventile les principaux engagements en matière de résultats des ministères et fournit des renseignements sur le rendement connexes à l'intention des comités permanents choisis de la Chambre des communes et du Sénat.

Dans la version électronique du présent rapport, le lecteur peut cliquer sur les hyperliens pour passer des annexes A, B et C et à des informations plus détaillées sur le rendement, comme le montre le diagramme à la page 4.

³ http://www.tbs-sct.gc.ca/Pubs_pol/partners/rirp_f.html

⁴ Les rapports ministériels sur le rendement peuvent être obtenus à :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/97-98/9798dprf.html>





La méthode retenue cette année pour présenter les informations sur le rendement permet un accès sans précédent puisque les informations disponibles à cet égard sont indiquées en fonction des principaux engagements en matière de résultats à l'annexe B. En outre, les comités parlementaires permanents pourront demander des détails complémentaires lors de l'examen des budgets des dépenses.

Amélioration des rapports au Parlement

Le présent rapport fait aussi partie du Projet d'amélioration des rapports au Parlement et se veut un document de consultation. Les commentaires des lecteurs influenceront sur son évolution ainsi que sur celle des rapports ministériels sur le rendement.

Nous invitons les lecteurs à nous adresser leurs commentaires. Vous trouverez à l'intérieur de la couverture du présent rapport les adresses à utiliser.





Plan des informations sur le rendement



Une gestion axée sur les résultats 1998 <http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/>

Sommaires des résultats à l'échelle du gouvernement, sources d'information sur le rendement et rapport d'étape sur la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats

Annexe A



Annexe B



Annexe C



80 rapports ministériels sur le rendement <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/97-98/9798dprf.html>

Renseignements sur le ministère – groupement des différents rapports sur le rendement au Parlement



Autres sources d'information et bases de données sur le rendement :



Examens, évaluations et vérifications internes : 1 400 faits saillants des rapports disponibles dans la base des données sur les résultats et le rendement :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/databasf.html>

Rapports sur les sites Web et les bibliothèques des ministères :

http://www.gc.ca/depts/major/depind_f.html





CHAPITRE 1 : CAPACITÉ MINISTÉRIELLE SUPÉRIEURE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

*transition des règles et procédures vers les valeurs et les résultats,
dans l'intérêt des citoyens, des clients et des contribuables*

À l'échelle internationale, le gouvernement fédéral est réputé avoir des pouvoirs légaux et financiers bien définis, des systèmes efficaces et une fonction publique compétente. Toutefois, on peut toujours améliorer les services offerts à la population en renforçant la capacité des ministères de gérer leurs activités en fonction des résultats, plutôt qu'en appliquant aveuglément des règles et des processus.

Dans le rapport de l'an dernier, on y présentait les trois principales mesures prises à l'échelle du gouvernement fédéral pour mettre en œuvre une gestion axée sur les résultats : déterminer les principaux résultats, mesurer le rendement et rendre compte à cet égard. Le présent chapitre résume les progrès réalisés par les ministères dans les secteurs suivants⁵ :

1. **la planification des activités**, dans quelle mesure les principaux résultats reflètent les priorités à l'échelle du gouvernement et sont entièrement intégrés à la gestion de tout le ministère;
2. **l'apprentissage continu**, l'accent mis sur les résultats de la gestion quotidienne des programmes et des politiques, à savoir dans quelle mesure les gestionnaires sont disposés à mesurer le rendement, à apprendre et à s'adapter;
3. **la reddition de comptes**, de manière que les parlementaires et le grand public aient facilement accès à l'information sur les résultats que le gouvernement a obtenus.

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

La planification des activités permet de déterminer comment les gestionnaires intègrent les principaux engagements en matière de résultats dans l'élaboration de politiques, l'exécution des programmes et le fonctionnement quotidien. La planification permet de déterminer les principaux résultats à atteindre ainsi que la meilleure façon de respecter les priorités du gouvernement, compte tenu des ressources disponibles et des pouvoirs accordés. Elle permet aussi de déterminer les investissements stratégiques pour l'avenir ainsi que les méthodes de gestion des risques.

⁵ Nous avons utilisé de nombreuses sources d'information pour évaluer la capacité de gestion actuelle des ministères, principalement les suivantes : les 78 rapports ministériels sur le rendement déposés au Parlement en novembre 1997, ainsi que les rapports sur les plans et les priorités correspondants, déposés en mars 1998; *Le Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale du Canada* et d'autres rapports externes; ainsi que des examens de pairs et des analyses effectuées par le personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.





Les plans d'activités soumis par les ministères au Conseil du Trésor sont un moyen important de rehausser leur capacité de gérer en fonction des résultats. Par le passé, ces plans mettaient l'accent sur les initiatives organisationnelles et sur d'autres initiatives qui visaient à donner suite à l'Examen des programmes et à contenir le déficit. Aujourd'hui, les plans ministériels sont renforcés par l'intégration des principaux résultats qui sont liés aux priorités ministérielles et à l'échelle du gouvernement.

On évalue actuellement, avec l'aide des ministères, l'incidence de la planification des activités comme composante de base de la gestion axée sur les résultats. Pour être pleinement efficace, le processus de planification des activités devrait :

- permettre d'intégrer les résultats à la planification ministérielle afin que les résultats servent de fondement aux arrangements et aux décisions;
- établir un lien entre les résultats, les activités, les stratégies aux coûts;
- cerner les indicateurs de rendement qui sont vraiment utiles à la gestion et à la prise de décisions;
- favoriser la coopération interministérielle et l'harmonisation avec les autres administrations;
- contribuer à une vision à l'échelle du gouvernement;
- susciter la participation du public et des clients;
- favoriser la recherche d'autres méthodes et de démarches novatrices en matière de prestation des services.

Compte tenu des critères précités, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la planification des activités fédérales. Toutefois, il est possible de tirer parti de la longue expérience acquise par d'autres administrations. Ces pratiques exemplaires peuvent être jumelées aux progrès réalisés dans chaque ministère fédéral dans le cadre de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur.

APPRENTISSAGE CONTINU

La gestion axée sur les résultats et l'apprentissage continu se renforcent mutuellement. La mesure des résultats et la reddition des comptes ne prennent leur sens que s'il existe une culture d'apprentissage dans l'organisation, de sorte que les activités puissent influencer sur le rendement du ministère. L'accent qui a été mis sur les résultats dans le cadre de la planification des activités et de la reddition de comptes externes au cours des deux dernières années a incité bon nombre de ministères à envisager la mise à jour des principaux résultats attendus dans leurs secteurs d'activité.

Pour qu'il y ait culture d'apprentissage, il faut que la capacité de mesurer le rendement de manière crédible soit considérée comme faisant partie intégrante des fonctions de chaque gestionnaire et qu'elle reconnaisse l'importance d'une expertise fonctionnelle. En particulier, les fonctions d'évaluation et d'examen sont d'importantes sources de données sur les résultats en matière de politiques et de gestion des programmes. Il existe aussi diverses initiatives au





gouvernement pour améliorer la capacité de lier les résultats aux coûts et de lier les coûts à des résultats précis, notamment le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) et la Stratégie d'information financière (SIF).

Dans chaque ministère, le CPRR est le principal cadre de responsabilisation pour structurer les données financières, mesurer les résultats ainsi que rendre des comptes. Il permet aussi de présenter des informations financières au Parlement en fonction des secteurs d'activité.

Par suite des changements découlant de l'Examen des programmes, de nombreux ministères ont été obligés de mettre à jour leurs CPRR au cours des dernières années. À l'heure actuelle, la modernisation de la fonction de contrôleur vise notamment à garantir la concordance des cadres de responsabilisation en ce qui a trait aux rapports au Parlement, à la gestion à l'échelle du gouvernement, ainsi qu'à la gestion des ministères et des secteurs d'activité. En d'autres termes, il faut avoir une seule série de livres en mettant l'accent sur les résultats.

L'un des buts de la SIF⁶ est de mettre en œuvre la comptabilité d'exercice de façon à mieux rendre compte du coût des extrants. On s'attend à ce que la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice dans les ministères et organismes soit terminée d'ici l'exercice 2001-2002. Dans les cas où les résultats attendus correspondent aux secteurs d'activité des CPRR, les systèmes comptables des ministères produiront de meilleures informations sur les coûts totaux de résultats particuliers.

L'apprentissage continu nécessite une approche multidisciplinaire, le principe fondamental de la fonction de contrôleur moderne. Pour y arriver, il faut utiliser toute l'information existante, qu'il s'agisse de données financières ou qualitatives, pour prendre des décisions de gestion et bâtir des liens entre les diverses professions (finances, planification, analyse de politiques et examen).

REDDITION DE COMPTES, TRANSPARENCE ET RESPONSABILISATION

Les rapports au Parlement et au public sont importants pour une foule de raisons. Les citoyens ont besoin d'informations pour intervenir activement en ce qui a trait aux questions de gouvernance. Les ministères doivent rendre des comptes non seulement au Parlement, mais aussi aux contribuables en général.

La transparence et la responsabilisation d'un ministère peuvent se traduire par sa capacité :

- de *rendre compte* de son rendement de manière équilibrée et de fournir un accès approprié à des informations complémentaires;
- de *permettre aux citoyens et aux clients de faire connaître leur point de vue*, par exemple, par le truchement de la recherche sur les politiques, des indicateurs sociaux (voir le chapitre 4) et des normes de certains services.

⁶ http://www.tbs-sct.gc.ca/fis_sif/FIS-SIF_f.html





Le chapitre 3 fournit de l'information sur les améliorations importantes qui ont été apportées aux rapports au Parlement et au public.

À titre de clients des programmes, les citoyens sont souvent consultés pour l'élaboration de normes de service. Il s'agit également d'une exigence de la politique du gouvernement sur les droits d'utilisation.

On a réalisé des progrès dans la mise en œuvre des normes de service. En 1997, selon une enquête de Statistique Canada, 53 p. 100 des secteurs d'activité de la région de la capitale nationale et 68 p. 100 de ceux des régions ont indiqué qu'ils utilisaient des normes de service⁷. Selon une enquête plus récente effectuée par Conseils et Vérification Canada auprès de 23 ministères, 85 p. 100 des secteurs d'activité avec exécution directe de programmes appliquent des normes de service⁸.

PROGRAMME D'ACTION À LONG TERME

Les ministères ont renforcé leur capacité de préciser leurs engagements en matière de résultats et de les intégrer à leur planification. L'annexe B du présent rapport présente sous forme de tableau les principaux résultats de chacun des 80 ministères et organismes. L'accent porte davantage sur les résultats socio-économiques à long terme.

D'importants progrès ont également été réalisés dans la mesure des résultats et la reddition de comptes. En bout de ligne, il faudra déterminer si l'accent sur les résultats améliore le rendement et la responsabilisation du gouvernement.

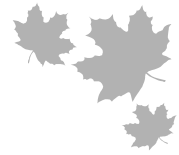
Il reste toutefois nécessaire d'effectuer une transition fondamentale et de passer d'un système de gestion axée sur les règles à un système de gestion axée sur les résultats et sur les valeurs. Bien que de nombreux changements soient déjà en train d'être apportés, cette transition exigera des initiatives pluriannuelles. La modernisation de la fonction de contrôleur débouchera sur un cadre d'intégration des travaux à court et à moyen termes qui devront être menés dans les domaines suivants :

- lier les résultats ministériels aux priorités à l'échelle du gouvernement et les formuler clairement pour les Canadiens et les Canadiennes;
- intégrer plus directement les principaux engagements en matière de résultats à l'obtention de ressources et à la planification des activités, ainsi qu'aux pratiques de gestion en général;

⁷ Statistique Canada, *Au service des Canadiens – Enquête de 1997 sur les pratiques à l'appui de services de qualité au sein de la Fonction publique du Canada*, mai 1997, http://www.tbs-sct.gc.ca/qs/SIGS/QSNC/QS97_f.html

⁸ Conseils et Vérification Canada, *Progrès accomplis par les ministères dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes de service*, juin 1998.





- fournir une plus grande assurance que les mesures incitatives et les pratiques axées sur les résultats sont intégrées aux modalités faisant intervenir des tiers ou des partenaires dans la prestation des services;
- produire des données comparables ou complémentaires sur le rendement lorsque plus d'un ministère contribue à concrétiser une priorité du gouvernement et mène des activités semblables;
- utiliser les engagements en matière de résultats et les données sur le rendement pour élaborer des programmes et des politiques.

Pour porter l'attention aux changements et aux initiatives en cours, cinq ministères ont accepté de devenir des chefs de file et de réaliser la vision intégrée formulée par le Groupe de travail indépendant et acceptée par le gouvernement⁹.

⁹ Les ministères pilotes pour la modernisation de la fonction de contrôleur sont les suivants : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Développement des ressources humaines Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Défense nationale et Ressources naturelles Canada.





CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LE RENDEMENT PANGOUVERNEMENTAL ET LES RÉSULTATS COLLECTIFS

*des buts à court, à moyen et à long termes équilibrés;
des partenariats renforcés entre les ministères, les administrations et avec le secteur privé*

Le chapitre 1 décrit comment chaque ministère s'efforce de mieux servir les Canadiens et les Canadiennes en se concentrant sur l'atteinte de résultats. En mettant les citoyens plutôt que les organisations au premier plan, les ministères et les autres administrations doivent collaborer pour concrétiser les priorités nationales.

Le présent chapitre a pour objet de mesurer ces résultats collectifs. On prévoit que, en définissant les engagements collectifs en matière de résultats et en mesurant le rendement, le gouvernement fédéral favorisera l'innovation, l'examen de solutions de rechange et les partenariats dans le cadre des programmes fédéraux existants; cernera des occasions de coopération entre les ministères et entre les administrations et fournira aux citoyens de meilleures informations sur le rendement au sujet des résultats collectifs.

Des progrès ont été enregistrés relativement à la mesure de l'incidence des programmes individuels dans des ministères et organismes fédéraux. Or, la mesure du rendement est un défi de taille, car bien des ministères fédéraux s'occupent des mêmes enjeux. Toutefois, c'est dans le domaine de la mesure du rendement et de la reddition de comptes que la tâche est la plus ardue, étant donné divers paliers de gouvernement, voire divers partenaires, interviennent. En l'occurrence, l'élaboration d'indicateurs plus vastes, la collecte systématique d'informations et la capacité de comparer les données deviennent des questions fort complexes.

Il existe toutefois de nombreux mécanismes de coopération axés sur les résultats entre les ministères, les gouvernements et d'autres intervenants. Certains éléments portent à croire qu'une bonne façon de bâtir de nouveaux partenariats est de miser d'abord sur les résultats attendus plutôt que sur les mandats traditionnels des organisations.

Pourtant, il est souvent difficile pour le citoyen de remarquer les résultats collectifs. Au cours des prochaines années, le personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada collaborera avec d'autres personnes pour cerner les informations existantes sur le rendement des résultats collectifs et les rendre accessibles.

INFORMATIONS SUR LE RENDEMENT AU SUJET DES PRIORITÉS PANGOUVERNEMENTALES

La capacité de chaque ministère au plan de la gestion axée sur les résultats est la clé des rapports sur les résultats collectifs. Comme l'indique le chapitre précédent, cette capacité s'accroît, mais elle prendra plusieurs années à se développer entièrement.





Il faut répondre à certaines questions additionnelles pour décrire la méthode utilisée par le gouvernement fédéral pour mesurer les résultats collectifs et en faire rapport.

Les programmes liés aux priorités du discours du Trône font-ils l'objet d'examens ou d'évaluations rigoureux?

L'an dernier, l'annexe A du présent rapport donnait la liste des principaux examens entrepris par chacun des ministères. Cette année, l'annexe A fait état des examens terminés récemment, prévus ou en cours qui ont été signalés par les ministères et qui se rapportent aux huit priorités du discours du Trône.

Les informations sur les examens d'envergure ont été restructurées pour montrer comment l'établissement de liens entre ces examens et les principales priorités seraient plus utiles pour les parlementaires et le public.

Priorités du discours du Trône¹⁰

Pour un Canada plus fort

Investir dans nos enfants

Investir dans le domaine de la santé et des soins de qualité

Édifier des collectivités plus sûres

Offrir des possibilités aux jeunes Canadiens

Investir dans le savoir et la créativité

Accroître les possibilités offertes aux communautés autochtones

Regard vers l'extérieur

La liste donne un avant-goût de la gamme des activités de mesure visant chaque priorité. Certains de ces examens peuvent produire des informations de base permettant de suivre l'évolution chronologique des tendances du rendement. L'annexe A ne constitue pas toutefois un rapport sur le rendement du gouvernement. La mise en œuvre de bon nombre d'initiatives liées au discours du Trône se poursuit. Les rapports ministériels sur le rendement et d'autres documents sont d'autres sources d'informations sur les priorités du discours du Trône.

Peut-on démontrer que la coopération interministérielle dans la collecte de renseignements sur le rendement et les autres résultats existe?

Bon nombre d'examens interministériels ont été terminés ces dernières années, et l'on peut y trouver des preuves en matière de rendement pour les initiatives de coopération. Ces examens sont mentionnés dans les versions antérieures du présent rapport, et ils sont aussi disponibles dans la base de données sur les résultats et le rendement dont il est question dans l'Aperçu du présent rapport.

La coopération interministérielle peut également mener à une mesure et à une documentation plus vastes du rendement, par exemple :

¹⁰ <http://www.parl.gc.ca/36/refmat/throne-f.htm>





Santé Canada a dirigé les travaux d'élaboration des cadres de rendement et de responsabilisation interministériels pour l'**Initiative de lutte contre la violence familiale** et la **Stratégie canadienne sur le VIH/sida**. Dans le cas de l'Initiative, 11 ministères et organismes fédéraux se sont dotés d'un cadre de responsabilisation interministériel pour mesurer les principaux engagements en matière de résultats et pour en rendre compte annuellement. Santé Canada et Service correctionnel Canada ont aussi dressé un cadre semblable pour la Stratégie canadienne. Ces cadres feront appel aux mécanismes en place pour recueillir des données et miser sur le partage de l'information avec tous les intervenants.

En accord avec l'engagement du gouvernement envers la population rurale canadienne que traduit l'**initiative de partenariat avec le Canada rural**, Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborera avec les principaux ministères et organismes fédéraux pour élaborer un cadre interministériel de rendement découlant de cette priorité du discours du Trône. On fera le point sur cette initiative dans le rapport de l'an prochain d'*Une gestion axée sur les résultats*.

RENSEIGNEMENTS SUR LE RENDEMENT PROVENANT DE SOURCES GOUVERNEMENTALES MULTIPLES

L'importance accordée aux résultats collectifs et le plus grand nombre de partenariats pour la prestation de services ont une incidence sur la gouvernance et sur notre interprétation de la responsabilisation. Par exemple, dans certaines initiatives plurijuridictionnelles, les rapports sur le rendement sont destinés aux citoyens plutôt qu'aux institutions. D'autres initiatives font participer les citoyens à la recherche d'un consensus sur les résultats qu'il faudrait mesurer et sur la manière dont il faudrait les mesurer.

Suivent certaines questions auxquelles nous tenterons de répondre au cours des prochaines années. Dans certains cas, on observe déjà des exemples et une amorce des tendances.

Les initiatives en partenariat font-elles appel à la gestion axée sur les résultats?

Une gestion axée sur les résultats est un mécanisme important de gestion efficace, et les ministères en reconnaissent le bien-fondé. Elle est également le fondement efficace de la collaboration avec d'autres niveaux de gouvernement et le secteur privé.

Les **Ententes de développement du marché du travail** sont des partenariats axés sur les résultats entre Développement des ressources humaines Canada et les provinces qui prévoient des mesures actives d'emploi et des prestations. L'Institut d'administration publique du Canada a organisé une série de tables rondes avec tous les partenaires dans le but de faire le point sur les leçons tirées jusqu'à présent¹¹.

¹¹ Armstrong, J. et D. Lenihan, *From Controlling to Collaborating: When Governments Want to be Partners*. New Directions Series, n° 3, Institut d'administration publique du Canada. Publication prévue en octobre 1998.





Les caractéristiques de ces ententes incluent des cadres de responsabilisation intégrés et une planification anticipée de l'évaluation pour garantir la disponibilité des informations. Des évaluations seront effectuées pendant la première et la troisième années de mise en œuvre pour permettre d'apporter des améliorations.

Le besoin de données communes et le partage électronique d'informations sur le marché du travail sont mentionnés dans toutes les ententes. En outre, comme le processus d'évaluation exige un système de suivi sans faille pour que les renseignements concernant tel ou tel client soient accessibles à tout palier de gouvernement assurant la prestation d'un service, on envisage d'utiliser un identificateur commun.

Des comités mixtes d'évaluation ont été formés dans la plupart des provinces et territoires, dont les membres sont des partenaires égaux. On développe à l'heure actuelle la capacité d'évaluation régionale et nationale afin de fournir une expertise technique, de favoriser le respect de normes nationales et de régler de manière uniforme les enjeux centraux d'évaluation aux fins des rapports au Parlement.

Dispose-t-on d'informations sur le rendement au sujet des résultats collectifs?

En collaboration avec les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada examine la preuve en matière de rendement au sujet de grands enjeux afin de résumer les pratiques utiles de renforcement de la gestion et des rapports axés sur le rendement.

Le secteur forestier fournit un bon exemple de données sur le rendement au sujet des résultats collectifs.

Le **Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF)** reflète la longue tradition de coopération entre les 13 administrations canadiennes et le groupement forestier national et international sur la gestion durable des forêts. À partir du document intitulé *La stratégie nationale sur les forêts 1992*, le CCMF a dirigé l'élaboration de la nouvelle *Stratégie nationale sur les forêts (1998-2003)*¹². Les Canadiens et les Canadiennes ont renouvelé leur engagement de coopération et ont signé le deuxième *Accord canadien sur les forêts*, qui comprend l'élaboration de plans d'action publics et mesurables par tous les participants d'ici la fin de 1998.

¹² La *Stratégie nationale sur les forêts (1998-2003) – Durabilité des forêts : un engagement canadien* a été dévoilée à Ottawa à l'occasion du Congrès forestier national tenu du 29 avril au 1^{er} mai 1998.





La Stratégie de 1992 a mené à des consultations et à l'élaboration, par le CCMF, de critères et d'indicateurs¹³ pour définir et mesurer la gestion durable des forêts et en faire rapport. Des rapports techniques et des rapports de rendement s'appuyant sur ce cadre ont été rendus publics¹⁴. Les résultats étaient positifs, mais l'information recueillie est insuffisante pour permettre d'évaluer le rendement avec précision. La Stratégie prévoit notamment l'élaboration et l'adaptation d'un système de critères et d'indicateurs nationaux et la présentation de rapports sur les progrès réalisés d'ici l'an 2000.

Suivent d'autres exemples de nouveaux mécanismes prometteurs. Bon nombre de ceux-ci englobent des initiatives de coopération en matière de mesure du rendement et prévoient la publication de rapports sur leurs réalisations. Ces initiatives, et d'autres initiatives, feront l'objet d'un contrôle au cours de l'année à venir pour recueillir des preuves en matière de rendement réel, et les tendances seront signalées dans le rapport de l'an prochain.

La **Prestation nationale pour enfants (PNE)** assure que les ressources de tous les paliers de gouvernement sont axées sur les besoins des familles à faible revenu et ayant des enfants. Le Cadre de gouvernance et de responsabilisation de la PNE fixe les objectifs et les principes opérationnels du programme, ainsi que la gouvernance et la responsabilisation en ce qui a trait à la mise en œuvre de la nouvelle prestation. Les partenaires appuient le travail d'évaluation et d'analyse pour garantir une mesure adéquate et fiable des résultats du programme, en plus de reconnaître l'importance de permettre au public d'examiner le contenu des rapports.

Le **Cadre multilatéral pour l'aide à l'employabilité des personnes handicapées (CMAEPH)**¹⁵ a été utilisé pour guider la négociation d'ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires. Le CMAEPH est une entente financière qui permet aux provinces de mettre en place un éventail de programmes et de services pour accroître la participation économique des adultes en âge de travailler qui sont sur le marché du travail en les aidant à se préparer à un emploi, à l'obtenir et à le conserver. Fait nouveau, l'initiative met maintenant l'accent sur la mesure de résultats qualitatifs et quantitatifs à court, à moyen et à long termes et sur la présentation de rapports à ce sujet. Le CMAEPH repose sur l'idée que le public veut – à bon droit – savoir dans quelle mesure les objectifs des programmes gouvernementaux sont atteints. Des rapports annuels sur les initiatives financées au terme du CMAEPH seront communiqués au public à partir de 1999-2000. Le gouvernement fédéral continue de se pencher, avec ses partenaires provinciaux et des groupes représentant les personnes handicapées, sur les questions connexes de responsabilisation.

¹³ *Définir la gestion durable des forêts : une approche canadienne aux critères et indicateurs*, CCMF 1995. Ce cadre comprend six critères et 83 indicateurs.

¹⁴ *Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts – Rapport technique 1997*. Publié en 1996. *Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts – Progrès à ce jour 1997*. Publié en 1997.

¹⁵ Le CMAEPH a été approuvé en octobre 1997 par les ministres responsables des Services sociaux et il a reçu l'appui des premiers ministres en décembre 1997. Pour plus de renseignements, voir le site Internet à : <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dept/disab/0619x.shtml>





Quelle est l'ampleur de la participation du public à l'égard de la mesure du rendement?

Les citoyens commencent à participer à la définition des résultats et à la mise au point d'indicateurs du rendement. Voici des exemples décrivant les diverses méthodes.

Le public a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre des **Stratégies nationales sur les forêts**¹⁶ adoptées récemment. Grâce à des consultations pancanadiennes et à des forums régionaux et nationaux, les organisations et les particuliers intéressés ont fixé l'objectif, la vision, les valeurs, les orientations stratégiques, les principes, les objectifs et les mesures propices à une gestion durable des forêts canadiennes. Ces éléments encadrent à leur tour la formulation, l'application et la mesure de politiques, de stratégies, de dispositions législatives, d'activités scientifiques et de pratiques sur le terrain.

En mai 1996, un groupe de travail ministériel a parcouru le Canada pour recueillir l'opinion des jeunes, des parents, des enseignants, des gens d'affaires et des groupes communautaires sur **l'emploi des jeunes**. Ses constatations, réunies dans le rapport intitulé *Prendre l'avenir en charge : la jeunesse du Canada dans le monde du travail*, portent sur tous les aspects de l'emploi des jeunes : l'éducation, la formation, les ressources d'information, les services sociaux et le rôle des gouvernements, le secteur privé, le secteur bénévole et les jeunes eux-mêmes. Le groupe de travail a montré que les partenariats de travail pouvaient aider à créer des débouchés pour les jeunes.

En mars 1998, le Forum des ministres du marché du travail (FMMT) a convenu de mettre en œuvre une stratégie exhaustive en matière d'emploi des jeunes, d'entreprendre des discussions en vue de conclure des ententes bilatérales sur les programmes et des services, de cerner les interventions multilatérales, au besoin, et d'y collaborer. Il a également convenu que les ententes viseraient à améliorer la responsabilisation et la transparence des rôles et des responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

En guise de suivi, le FMMT a approuvé un *Nouveau partenariat fédéral-provincial-territorial sur l'emploi des jeunes* comportant un cadre de partenariat plurijuridictionnel. Celui-ci repose sur l'idée que tous les gouvernements ont un rôle à jouer en matière d'emploi des jeunes, mais qu'ils doivent aussi travailler en partenariat avec les jeunes, leurs familles, le secteur privé (industries, entreprises et syndicats), les écoles, les collectivités et le secteur à but non lucratif¹⁷.

¹⁶ Cette initiative, dont nous avons déjà traité dans le chapitre, relève du Conseil canadien des ministres des forêts.

¹⁷ Bien que le gouvernement du Québec partage essentiellement les mêmes préoccupations au sujet de l'emploi des jeunes, il considère que les mesures actives visant à aider les jeunes à trouver du travail devraient faire l'objet d'une entente modelée sur l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail. En conséquence, toute référence aux positions fédérales-provinciales dans ce document n'englobe pas le gouvernement du Québec.





Sports Canada a mis au point un **Cadre de financement et de responsabilité dans le sport** pour en faire l'outil essentiel d'évaluation des contributions des organisations sportives nationales¹⁸. Pour chaque organisation, le cadre de responsabilité cerne des objectifs de programmes reflétant les priorités fédérales et associe le financement à des résultats mesurables¹⁹. Chaque année, les organisations sportives soumettront des rapports à Sports Canada pour rendre compte de leurs résultats.

Les athlètes sont consultés sur l'élaboration et l'évaluation des objectifs, des indicateurs et des cibles. On met l'accent sur les objectifs suivants : les femmes dans le sport, les athlètes handicapés, les Autochtones et les pratiques relatives aux langues officielles. D'ici au 31 mars 1999, les athlètes participeront aussi à l'élaboration et à la mise à jour des politiques et procédures qui les touchent, ainsi qu'au recrutement et à l'évaluation des entraîneurs des équipes nationales. Cette approche est un modèle de travail pour faire participer les clients à la gestion axée sur les résultats. Dans un proche avenir, chaque organisation sportive effectuera une enquête annuelle auprès des athlètes pour évaluer les services et occasions offerts aux athlètes au palier national, ce qui permettra d'établir des repères pour évaluer les progrès²⁰.

SITUATION ACTUELLE ET NOUVELLES TENDANCES

Les exemples qui précèdent et d'autres initiatives montrent qu'il existe des informations sur le rendement au sujet de certains résultats collectifs, y compris au sujet des priorités à l'échelle du gouvernement, ou que ces informations sont ou seront disponibles. Dans le cas des initiatives mobilisant de nombreux intervenants et un grand volume d'informations sur le rendement, celles-ci devront être résumées pour servir de point de repère efficace aux fins de la mesure des progrès accomplis.

Dans certains secteurs, il faudra des efforts particuliers pour assurer la disponibilité d'informations de qualité sur le rendement. Comme en témoignent les Ententes de développement du marché du travail et d'autres programmes sociaux, il importe d'élaborer de vastes cadres de responsabilisation pour faire de la mesure du rendement une partie intégrante des tâches courantes de gestion parce que ces cadres cernent clairement les principaux résultats attendus du partenariat en cause²¹.

Sous l'angle de la mesure du rendement, l'un des principaux défis posés par les accords de collaboration consiste à s'assurer que les partenaires puissent disposer d'une capacité semblable quant aux technologies de l'information. Il nous faudra s'entendre sur des bases de données et des mesures de rendement communes, en plus de mettre au point des données de référence permettant de suivre les progrès réalisés avec le temps.

¹⁸ Cadre de responsabilité de Sports Canada pour les OSN, septembre 1996.

¹⁹ Cadre de responsabilité de Sports Canada pour les OSN, septembre 1996.

²⁰ Entente de financement et de responsabilité dans le sport – Attentes minimales pour la période de 1998-1999 à 2000-2001.

²¹ Document de travail interne sur les initiatives visant l'Union sociale (<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/prr98/socunf.html>). D'autres analyses sont en cours.





L'évolution de divers partenariats seront suivis au cours de la prochaine année pour continuer de cerner les informations disponibles sur le rendement, de même que les pratiques exemplaires et les leçons apprises.





CHAPITRE 3 : AMÉLIORER LES RAPPORTS SUR LE RENDEMENT AU PARLEMENT

amélioration de la responsabilisation et de la transparence

Le Parlement fournit aux ministères les ressources financières et les pouvoirs nécessaires pour atteindre des résultats. Du point de vue de la responsabilisation et de la transparence, les ministères doivent communiquer au Parlement les résultats qu'ils ont l'intention d'atteindre et indiquer lesquels ils ont effectivement atteints avec leurs ressources. Il est donc important de fournir des informations intégrées sur les sommes dépensées, les activités entreprises et les résultats réellement atteints.

L'un des principaux mécanismes employés pour fournir des informations sur le rendement et d'autres renseignements au Parlement est le Budget principal des dépenses. En ce qui concerne les présentations ministérielles, c'est-à-dire les parties III du Budget principal des dépenses, elles ont été scindées en deux rapports²².

Les rapports ministériels sur le rendement sont déposés au Parlement à l'automne pour lancer le cycle de préparation du budget et de planification des activités. Ces rapports contiennent des preuves sur le rendement et sur la rentabilité des programmes dont tiennent compte les parlementaires pour le processus du Budget des dépenses et l'octroi des crédits²³. Les rapports sur les plans et les priorités, qui reflètent les décisions prises en fonction des preuves en matière de rendement et des priorités du gouvernement, sont déposés au printemps.

LES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS SONT LA BASE DES RAPPORTS SUR LE RENDEMENT

Par le passé, le gouvernement produisait essentiellement des rapports sur ses activités, ses opérations et des questions d'organisation interne. L'un des objectifs fondamentaux du Projet d'amélioration des rapports au Parlement est d'attirer l'attention sur les résultats, c'est-à-dire sur la manière dont les Canadiens et les Canadiennes ont été et seront servis dans les faits. Des progrès ont été réalisés au cours des trois dernières années pour modifier le processus du Budget des dépenses afin de mettre l'accent sur les résultats, en cernant des engagements en matière de résultats visibles et en élaborant les rapports ministériels sur le rendement.

²² Fait partie du Projet d'amélioration des rapports au Parlement lancé en 1995. <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/irpp/irppf.html>

²³ Les rapports ministériels sur le rendement donnent des informations sur les résultats atteints, les initiatives de gestion importantes, la mission et le mandat du ministère, et le rendement financier. Le dépôt de ces rapports à l'automne fait suite à une recommandation qui figurait dans le rapport du Sous-comité sur l'étude des crédits : *L'étude des crédits : boucler la boucle du contrôle*. http://www.parl.gc.ca/committees352/haff/reports/64_1997-04/haff-64_cov-f.html





Des rapports plus équilibrés

Pour la deuxième année, tous les ministères ont publié des engagements en matière de résultats et ont préparé des rapports correspondants sur le rendement. L'évaluation des rapports de l'an dernier a fait ressortir la nécessité d'obtenir des rapports plus crédibles des ministères, en utilisant une approche plus équilibrée, c'est-à-dire en expliquant ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et ce qu'on a appris. Cette année, les lignes directrices fournies aux ministères pour la préparation de leurs rapports sur le rendement mettaient l'accent sur la nécessité de rapports équilibrés²⁴.

Les autres domaines d'amélioration étaient les suivants : faire en sorte que les engagements en matière de résultats occupent une plus grande place dans les rapports sur le rendement; faciliter l'accès aux informations sur le rendement; et améliorer les liens entre les coûts et les résultats dans les rapports. Bien que certaines améliorations aient été apportées à l'annexe B et dans certains rapports ministériels, on continuera de mettre l'accent sur les liens entre les résultats et les coûts pendant les prochaines années.

Amélioration des rapports sur le rendement

Vous trouverez ci-dessous le résumé des principaux changements qui ont été apportés cette année aux rapports sur le rendement destinés au Parlement.

L'**annexe A** contient une liste des examens récemment achevés ou en cours concernant les priorités pangouvernementales qui ont été annoncées dans le discours du Trône. On peut se procurer un document de fond au sujet de ces examens, en format imprimé ou en format électronique²⁵. La version électronique de cette liste contient un lien avec la base de données sur les résultats et le rendement, qui peut être utilisée pour chercher des examens particuliers au moyen de mots clés, des priorités du gouvernement, des ministères et des secteurs d'activité²⁶.

L'**annexe B** contient des tableaux à jour des principaux engagements en matière de résultats de 80 ministères, du point de vue d'un citoyen. En plus, cette année, les tableaux indiquent où l'on peut trouver des informations sur les engagements en matière de résultats, dans la plupart des cas dans les rapports ministériels sur le rendement.

L'**annexe C** ventile les principaux engagements en matière de résultats des ministères à l'intention des comités permanents choisis de la Chambre des communes et du Sénat. Des consultations ultérieures permettront de déterminer si cette démarche est utile et comment on pourrait encore améliorer la présentation des engagements en matière de résultats au Parlement.

²⁴ <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/guidlistf.html>

²⁵ <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/pr98/revsfff.html>

²⁶ On trouvera la base de données sur les résultats et le rendement et les Services d'information à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/database/databasf.html>





Dans les prochaines versions des rapports de l'automne, nous continuerons de chercher des manières d'améliorer la présentation des résultats et des mécanismes connexes de responsabilisation.

Le reste du présent chapitre est consacré aux progrès réalisés dans les trois grandes initiatives mentionnées dans *Rendre compte des résultats 1997*, à savoir le groupement des rapports, l'amélioration de l'accès électronique et des liens, et la sensibilisation des parlementaires aux informations sur le rendement en vue d'en faciliter l'utilisation.

GROUPEMENT DES RAPPORTS SUR LE RENDEMENT

Outre les documents du Budget des dépenses, le nombre de rapports contenant des informations sur le rendement qui sont fournis par le gouvernement fédéral a considérablement augmenté au cours des années.

Même si le groupement de certains rapports exigera peut-être des changements législatifs, une décision du gouverneur en conseil ou un autre texte habilitant, l'information que ces rapports renferment devrait être incluse dans les rapports ministériels sur le rendement²⁷. Afin d'améliorer l'accès aux informations sur le rendement et de réduire la paperasserie et les coûts administratifs, certains ministères ont déjà adopté cette pratique. Par exemple, Agriculture et Agroalimentaire Canada a réussi à grouper 17 rapports annuels dans son rapport ministériel sur le rendement de 1996-1997.

En outre, les rapports ministériels sur le rendement fournissent cette année des renseignements sur les initiatives réglementaires et les initiatives de développement durable ainsi que sur l'état de préparation à l'an 2000.

Grouper des informations ne veut pas dire les réduire. Comme nous l'indiquions dans la partie précédente, l'annexe B présente les informations sur le rendement en fonction des principaux engagements en matière de résultats. Les rapports ministériels sur le rendement résument les informations et renvoient à des rapports plus détaillés ou à des examens, dont bon nombre se trouvent dans la base de données sur les résultats et le rendement. Les parlementaires peuvent aussi demander des informations complémentaires sur les résultats et sur le rendement dans le cadre de leurs délibérations. L'accès aux données sur le rendement n'est donc aucunement réduit.

AMÉLIORER L'ACCÈS ÉLECTRONIQUE ET LES LIENS POUR FACILITER L'UTILISATION

Les ministères sont encouragés à améliorer l'accès en faisant des références croisées à des informations complémentaires, en format imprimé aussi bien qu'en format électronique. Les

²⁷ En vertu de l'article 157 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, il faut obtenir l'approbation du gouverneur en conseil si l'on veut cesser de produire un rapport annuel lorsque le Budget des dépenses ou les Comptes publics fournissent autant, sinon plus, d'informations.





documents sur le rendement de l'automne sont disponibles sur le réseau Internet et contiennent des liens électroniques avec les documents de référence.

La version électronique de la trousse d'informations sur le rendement de l'automne permettra aux parlementaires, aux universitaires, aux journalistes et à divers autres groupes professionnels de faire plus facilement des recherches grâce aux hyperliens donnant accès à des documents plus détaillés et à la base de données sur les résultats et le rendement.

SENSIBILISER LES PARLEMENTAIRES AUX INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS ET SUR LE RENDEMENT

Les comités permanents de la Chambre des communes sont chargés d'examiner les rapports ministériels sur le rendement ainsi que les rapports sur les plans et les priorités, dans le cadre du processus du Budget des dépenses. L'évaluation des documents sur le rendement de 1997 a montré que les parlementaires n'étaient pas au courant des ressources disponibles, notamment parce que beaucoup d'entre eux venaient d'être élus pour la première fois cette année-là. En outre, une série de tables rondes a fait ressortir la nécessité de sensibiliser les parlementaires aux informations sur les résultats et sur le rendement²⁸.

L'expérience de la province de l'Alberta permet de penser qu'il faut trois années ou plus pour susciter l'intérêt des parlementaires et des journalistes aux rapports sur le rendement.

Le présent rapport et ses annexes sont adaptés aux besoins des comités permanents, d'après des discussions avec des parlementaires et avec leur personnel de recherche. Des documents d'information seront fournis aux présidents et aux greffiers des comités permanents au sujet des documents sur le rendement de l'automne.

Le gouvernement examinera aussi diverses méthodes de présentation des engagements en matière de résultats et de la preuve en matière de rendement aux comités permanents de la Chambre des communes et du Sénat dans le but de rendre ces informations plus utiles aux parlementaires.

Une mesure a été prise pour accéder aux informations sur le rendement qui sont structurées en fonction des principaux engagements en matière de résultats et pour produire des rapports sur le rendement. L'accent accru mis sur les résultats constitue un changement fondamental qui va bien au-delà d'un simple changement cosmétique. Il s'agit en effet de changements apportés :

- à la manière dont les ministères planifient et gèrent leurs activités;

²⁸ Ces tables rondes ont été organisées en partenariat par l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC), KPMC, le Forum des politiques publiques (FPP), le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) et le Centre canadien de gestion (CCG). Les rapports intitulés *Gestion du rendement : La liaison des résultats avec le débat public* ont été produits par l'IAPC et le FPP. Le rapport du FPP est disponible à : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/account/PPF_Final_French.html. Voir aussi English, J. et E. Lindquist, *Performance Management: Linking Results to Public Debate*. New Directives Series, n° 2, Institut d'administration publique du Canada, 1998.





- à la mesure du rendement pour fournir des informations sur l'incidence à long terme, ainsi que sur la contribution du gouvernement fédéral aux enjeux importants pour les citoyens;
- à l'utilisation des informations sur le rendement pour permettre de tirer des leçons et d'améliorer les services et les politiques publiques.

Les comités parlementaires permanents peuvent contribuer à cette évolution en se penchant sur les principaux résultats et en indiquant aux ministères la preuve en matière de rendement et les exposés jugés les plus utiles.





CHAPITRE 4 : CAPACITÉ D'ÉLABORATION DES POLITIQUES ET GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

*amélioration de la capacité d'élaboration
des politiques et intégration interministérielle*

Rendre compte des résultats 1997 comprenait des engagements en vue de renforcer des recherches en politique publique et d'élaborer des indicateurs sociaux. La collecte dirigée d'informations sur les tendances d'une société appuie directement l'analyse des politiques et la détermination d'engagements adéquats en matière de résultats pour la planification des activités. Ces mesures établissent aussi un contexte pour les rapports sur le rendement. Dans le présent chapitre, on procède à l'examen des liens entre l'analyse des politiques et la gestion axée sur les résultats.

L'élaboration des politiques encadre la planification des activités

Statistique Canada, souvent en collaboration avec d'autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux et territoriaux, rend compte aux Canadiens et aux Canadiennes des résultats sociaux et en assure le suivi. L'analyse des tendances sociales et économiques peut contribuer à faire en sorte que l'analyse des politiques ministérielles et la planification des activités tiennent compte de l'évolution du contexte global, des attentes des citoyens et des priorités générales du gouvernement. Cette information permet d'évaluer les services dont ont besoin les Canadiens et les Canadiennes, et de maintenir la pertinence des institutions gouvernementales. Une bonne capacité d'élaboration des politiques favorise aussi la recherche de méthodes novatrices pour répondre aux besoins des citoyens.

L'évaluation et l'examen contribuent aussi à la capacité d'élaboration des politiques

Comme nous venons de l'indiquer, l'analyse des politiques a aussi pour rôle de faire le point sur l'environnement socio-économique national et international afin de cerner les changements qu'il conviendrait d'apporter aux activités du gouvernement. L'examen et l'évaluation sont le revers de la même médaille, en ce sens qu'ils examinent l'incidence sur la société canadienne des programmes fédéraux existants.

Les professionnels de l'évaluation peuvent favoriser la gestion axée sur les résultats en établissant le lien entre les résultats et les activités, en évaluant la pertinence des programmes, et en faisant la promotion d'examen interministériels et plurijuridictionnels. Les analystes des politiques tireraient avantage d'un accès plus facile aux informations sur le rendement. Le gouvernement s'efforce donc toujours de renforcer l'évaluation parce qu'elle sert de lien avec l'analyse des politiques et qu'elle favorise la gestion axée sur les résultats.





LES INDICATEURS SOCIAUX ENCADRENT LES RAPPORTS ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS

L'analyse des politiques et les réalisations peuvent grandement favoriser la participation des citoyens. Différents ensembles d'indicateurs, quoiqu'ils ne soient pas directement liés aux programmes du gouvernement, donnent des informations sur de grands ensembles de résultats tels que le bien-être social, la prospérité économique ou les aspects écologiques. Certaines organisations tentent d'intégrer les différents ensembles d'indicateurs. Ces mesures présentent quelques caractéristiques communes parce qu'elles renvoient généralement à des résultats qui ne relèvent pas d'un seul palier de gouvernement et parce qu'elles permettent d'analyser le même phénomène pendant de nombreuses années afin de cerner les tendances.

Les indicateurs peuvent refléter des valeurs ou des intérêts particuliers dans la mesure où ils permettent une analyse de la société sous l'angle de la situation économique, du développement durable ou de la situation socio-économique. Au Canada, les indicateurs économiques, dont le produit intérieur brut (PIB), sont utilisés le plus souvent pour décrire les résultats. Au cours des dernières années, il semble y avoir eu recrudescence d'intérêt pour l'élaboration d'indicateurs supplémentaires du bien-être économique et social qui correspondent davantage à ce que les gens veulent savoir au sujet de l'état de la société. Dans certains instituts de réflexion et de recherche, l'expression « indicateur social » commence aussi à englober des notions telles que la participation du public et l'établissement d'un consensus social plus large sur ce qui devrait être mesuré et comment ce devrait l'être.

Certes, il est rare qu'un gouvernement puisse être tenu à lui seul responsable du rendement d'une économie ou d'une société, mais de telles informations sur le rendement sont utiles pour analyser les diverses contributions du gouvernement. On en trouve deux exemples au Canada, où des gouvernements provinciaux utilisent des indicateurs similaires dans leurs rapports sur le rendement.

La **Nouvelle-Écosse** produit des rapports sur quatre piliers connexes des politiques publiques : la responsabilité sociale, la croissance économique, la réaction du gouvernement et la stabilité budgétaire. Depuis 1993, la Nouvelle-Écosse a élaboré une série cohérente de résultats, d'indicateurs et de mesures qui permettent de préciser de façon générale où se situe la province par rapport aux quatre piliers. En outre, en 1998, la province a fixé et publié des cibles à atteindre pour bon nombre de ces mesures. Chaque ministère du gouvernement de la Nouvelle-Écosse a élaboré une série parallèle de résultats, d'indicateurs et de mesures en établissant des liens avec les résultats pangouvernementaux et avec les objectifs de chacun des ministères. Ces mesures font partie intégrante des plans d'activités ministériels et des rapports sur les réalisations. Le gouvernement cherche actuellement des moyens de renforcer les liens entre la planification des activités du gouvernement et le processus budgétaire²⁹.

²⁹ *Government by Design, 1998-99*. <http://www.gov.ns.ca/prio/nsc98>





Depuis quatre ans, l'**Alberta** publie des informations provinciales sur le rendement concernant la population, la prospérité et la préservation, soit les trois secteurs d'activité centraux signalés par le gouvernement. Les résultats sont publiés dans *Measuring Up* qui fait rapport sur 27 mesures centrales de rendement liées à 18 énoncés d'objectifs du gouvernement qui ont été publiés dans le plan d'activités de l'année précédente. Les objectifs correspondent à des résultats dépassant la responsabilité seule du gouvernement, mais représentent tous des secteurs où il joue un rôle important. On trouve dans le rapport des informations financières de haut niveau et des données non financières. Les rapports annuels publiés chaque automne par les ministères contiennent par ailleurs des données plus détaillées sur le rendement³⁰.

Les instituts de recherche externes et les ministères fédéraux ont aussi apporté une contribution importante à l'élaboration d'indicateurs sociaux, de cadres ou de modèles, en travaillant souvent ensemble. On trouvera des analyses à ce sujet et des informations de base dans les documents de travail fédéraux dans le tableau ci-après³¹.

³⁰ *Measuring Up: The Third Annual Report on the Performance of the Alberta Government.*
<http://www.treas.gov.ab.ca/comm/perfmeas/measup97/index.html>

³¹ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. *Indicateurs de rendement du gouvernement : Enquête sur les cadres des résultats.*
<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/account/socindf.doc>





Type	Nom de l'organisation Adresse Internet	Nom du modèle ou de la publication
Instituts de recherche sur les politiques publiques	Conseil canadien de développement social http://www.ccsd.ca Centre d'étude de niveau de vie http://www.csls.ca Conference Board du Canada http://www.conferenceboard.ca Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques Inc. http://www.cprn.com	Le Progrès des enfants du Canada* An Index of Economic Well-Being for Canada Rendement et potentiel 1998* Préserver l'Union sociale
Organisations internationales	Programme des Nations Unies pour le développement http://www.undp/org/index5.html	Le rapport mondial sur le développement http://www.undp.org.undp/hdro/98.html
Gouvernements provinciaux	Province de l'Alberta http://www.gov.ab.ca/index2.html Province de la Nouvelle-Écosse http://www.gov.ns.ca	Measuring Up http://www.treas.gov.ab.ca/comm/perfmeas/measup98/index.html Government by Design http://www.gov.ns.ca/prio/pub.htm
Gouvernements municipaux	Fédération canadienne des municipalités http://www.fcm.ca	Le système de rapports sur la qualité de vie
Ministères fédéraux	Développement des ressources humaines Canada http://www.hrdc-drhc.gc.ca Environnement Canada http://www.ec.gc.ca Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avec 19 ministères et organismes fédéraux http://www.tbs-sct.gc.ca	Un indice de santé sociale pour le Canada État de l'environnement Projet concernant les indicateurs de rendement du gouvernement http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/account/socindf.doc

Non disponible en français sur Internet*





CHAPITRE 5 : MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Le présent chapitre fait le point sur les mesures que prend le gouvernement dans le cadre de sa stratégie en quatre volets visant à mettre en œuvre la gestion axée sur les résultats. Un certain nombre d'activités complémentaires du gouvernement³², plus particulièrement la modernisation de la fonction de contrôleur, permettront d'encadrer et de soutenir la démarche globale.

Pour rehausser la capacité ministérielle de gérer en fonction des résultats, le gouvernement continuera de renforcer :

1. ***le rôle des résultats dans la planification des activités, l'acquisition des ressources et la reddition de comptes.*** Bien que des progrès aient été réalisés, il faut continuer de mettre l'accent sur les résultats des services offerts à la population – la démarche extérieur-intérieur – du point de vue de la conception des programmes, de l'acquisition des ressources et de l'exécution des programmes;
2. ***les fonctions d'évaluation et d'examen des ministères*** pour que ceux-ci soient mieux à même de mesurer les résultats, particulièrement l'incidence à long terme des programmes fédéraux;
3. ***le lien entre les informations relatives aux résultats et les extrants et les coûts.*** Deux initiatives sont particulièrement importantes à ce chapitre. La première initiative consiste à améliorer les cadres de planification, de rapport et de responsabilisation de chaque ministère et organisme, afin d'en faire un cadre central et cohérent de gestion, de mesure et de rapport. La deuxième initiative consiste à poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière, en particulier à mettre en place des méthodes de comptabilisation des coûts qui sont clairement liées aux résultats et qui produisent de meilleures estimations des coûts de résultats donnés.

Pour promouvoir la collaboration entre les multiples niveaux des administrations, ainsi que la mesure des résultats collectifs, le gouvernement :

4. ***continuera de surveiller les ententes interministérielles de responsabilisation et de mesure du rendement.*** Plusieurs initiatives, concernant par exemple les changements climatiques et le développement rural, sont en cours ou projetées et mettent l'accent sur l'harmonisation interministérielle afin de produire des résultats et de mesurer les succès. Les leçons tirées de ces initiatives seront résumées et partagées;
5. ***favorisera la collaboration pour cerner les résultats et mesurer le rendement avec les autres administrations et partenaires.*** Continuer d'analyser les initiatives plurijuridictionnelles du point de vue de la responsabilisation et de la mesure du rendement

³² *Initiatives du Secrétariat du Conseil du Trésor en vue d'appuyer une bonne gouvernance : Fiches d'information* (publié avec le Rapport sur les plans et les priorités), le 26 mars 1998, http://www.tbs-sct.gc.ca/news98/0325_f.html





afin d'en tirer des leçons et de cerner les occasions de mise en œuvre de nouvelles initiatives coopératives de mesure du rendement. Des analyses comparatives de la gestion axée sur le rendement dans le cas des ententes internationales commenceront à être effectuées, cette année;

6. **établira un réseau fédéral-provincial-territorial.** Le partage des expériences avec les experts provinciaux et territoriaux de la mesure du rendement et de la production de rapports est une manière rentable d'améliorer la gestion axée sur les résultats.

Pour améliorer les rapports sur le rendement destinés au Parlement et pour susciter la participation des parlementaires, le gouvernement :

7. **groupera les rapports sur le rendement et améliorera l'accès aux informations pertinentes.** Cette mesure comporte deux aspects. Le premier aspect consiste à profiter de la production des rapports sur le rendement de l'automne pour grouper les rapports et réduire la paperasserie tout en améliorant l'accès des parlementaires aux informations et à des renseignements plus succincts. Le deuxième aspect consiste à faciliter et à accroître l'accès électronique à l'information sur les résultats des programmes;
8. **produira sur mesure la présentation des informations sur les résultats et les coûts.** En 1998-1999, chercher diverses manières d'organiser les informations pour en faciliter l'utilisation par les parlementaires;
9. **organisera des séances d'information pour les parlementaires et pour d'autres intervenants au sujet des rapports sur le rendement de l'automne.** Pendant l'automne et l'hiver 1998-1999, des séances d'information seront organisées à l'intention des greffiers des comités permanents, des parlementaires et de leur personnel, et (ou) de courts communiqués leur seront envoyés au sujet des rapports sur le rendement, de la fonction de contrôleur et de la gestion axée sur les résultats;
10. **évaluera les rapports destinés au Parlement.** Les documents sur le rendement de l'automne destinés au Parlement feront l'objet d'une évaluation surtout en fonction des besoins, des intérêts et des pratiques des parlementaires.

Pour rehausser la capacité fédérale d'élaboration des politiques dans la gestion axée sur les résultats, le gouvernement :

11. **encouragera l'utilisation de recherches en politiques pour cerner les résultats et mesurer le rendement.** L'analyse politique des engagements en matière de résultats du point de vue des priorités du gouvernement, ainsi que des points de vue sectoriels et horizontaux peut contribuer à la gestion axée sur les résultats. Dans la mesure du possible, synthétiser les constatations relatives aux questions horizontales et prévoir une mise à jour dans *Une gestion axée sur les résultats 1999*. De cette manière, préciser quelle preuve sur le rendement doit être renforcée;





12. *utilisera les indicateurs sociaux pour intégrer l'optique des citoyens.* Le gouvernement continuera de coopérer avec les organismes intéressés au sujet des indicateurs sociaux concernant l'élaboration des politiques et l'examen des programmes.

Le présent rapport et ce plan d'action sont aussi un projet d'apprentissage continu. Les ministères et les organismes centraux apprennent à mieux suivre l'évolution des enjeux à l'échelle du gouvernement et à communiquer les résultats de manière équilibrée. Si l'on veut que les Canadiens et les Canadiennes tirent pleinement parti des informations supplémentaires, il faudrait que les parlementaires soient mieux sensibilisés à la disponibilité de ces informations et comprennent mieux comment ils peuvent influencer sur ces mêmes informations. Les médias ont également un rôle important à jouer en diffusant l'information et en fournissant des renseignements additionnels. Les informations contenues dans ces rapports favorisent l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés.

Quant au secteur privé, au tiers secteur et au milieu universitaire, ceux-ci peuvent également jouer un rôle important dans le développement d'une saine gestion axée sur les résultats.





ANNEXE A : EXAMENS LIÉS AUX PRIORITÉS DU DISCOURS DU TRÔNE

Le discours du Trône de la 36^e législature portait sur huit thèmes principaux : Pour un Canada plus fort, Investir dans nos enfants, Investir dans le domaine de la santé et des soins de qualité, Vivre en sécurité dans nos collectivités, Offrir des possibilités aux jeunes Canadiens, Investir dans le savoir et la créativité, Accroître les possibilités offertes aux communautés autochtones et Regard vers l'extérieur.

On trouvera dans la présente annexe les examens achevés ou planifiés par les ministères au sujet de ces priorités. Pour le moment, très peu de nouvelles initiatives, voire aucune, ont pu être mises en œuvre et évaluées en réponse directe aux priorités du discours du Trône. En revanche, il existait déjà dans certains ministères des programmes liés à ces priorités, et les informations sur leurs résultats peuvent à la fois constituer un contexte pour concevoir de nouvelles initiatives et fixer des données de référence pour mesurer les progrès. Dans d'autres cas, les ministères montrent qu'ils se préparent à examiner leurs initiatives actuelles importantes.

L'annexe A donne la liste des titres des examens les plus importants qui ont été proposés par les ministères. La version en langage de balisage d'hypertexte (HTML) de ce document (GAR98) permet, en cliquant sur les titres, d'avoir accès aux notes sur les constatations ou l'importance de cet examen. Ces notes se retrouvent dans le document de fond d'accompagnement publié sur le site Internet du SCT.





Pour un Canada plus fort

Agence de promotion économique du Canada atlantique

▪ Ententes de coopération Canada-Nouveau-Brunswick	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse pour le développement économique durable	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Incidence des programmes de l'APECA sur la création d'emplois (rapport définitif)	Étude spéciale	achevée	1996-1997
▪ Partenariats de développement économique communautaire : l'exemple du grand Moncton	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Programme de développement de l'entrepreneuriat dans la région atlantique	Vérification	achevée	1996-1997
▪ Rapport quinquennal au Parlement, 1993 à 1998	Examen	achevé	1998-1999

Agriculture et Agroalimentaire Canada

▪ Diversification des modes d'exécution – Administration de rétablissement agricole des Prairies	Examen	achevé	1997-1998
▪ Évaluation de l'incidence des accords de partenariat Canada-Saskatchewan	Étude spéciale	achevée	1997-1998
▪ Examen de la politique de protection du revenu (après 1999)	Examen	achevé	1997-1998

Citoyenneté et Immigration Canada

▪ Au-delà des chiffres	Examen	achevé	1997-1998
------------------------	--------	--------	-----------

Commission canadienne des droits de la personne

▪ Obligation de prendre des mesures d'adaptation : interprétation	Examen	achevé	1997-1998
▪ Plaintes de harcèlement sexuel devant la Commission canadienne des droits de la personne	Examen	achevé	1996-1997

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

▪ Concurrence dans la distribution des services de radiodiffusion	Examen	achevé	1997-1998
▪ Concurrence dans la prestation de télécommunications internationales	Examen	achevé	1997-1998
▪ Concurrence locale et service dans les régions à frais élevés	Examen	achevé	1997-1998
▪ Examen de la politique de télédiffusion	Examen	en cours	
▪ Politique de la radio publicitaire	Examen	achevé	1997-1998
▪ Renouvellement du permis de la Société Radio-Canada	Examen	prévu	

Développement économique Canada pour les régions du Québec

▪ Évaluation des incubateurs technologiques	Évaluation	en cours	
▪ Évaluation de la conférence de Montréal	Évaluation	en cours	
▪ Évaluation des salons d'information, du 6 mars au 17 avril 1998	Évaluation	achevée	1998-1999





Environnement Canada

▪ Examen des éléments d'Environnement Canada du Programme Saint-Laurent Vision 2000	Examen	achevé	1996-1997
---	--------	--------	-----------

Industrie Canada

▪ Entente fédérale-provinciale Canada-Québec sur le développement industriel	Évaluation	achevée	1997-1998
--	------------	---------	-----------

Patrimoine Canadien

▪ Examen stratégique du Programme d'échange	Examen	achevé	1998-1999
---	--------	--------	-----------

Ressources naturelles Canada

▪ Stratégie nationale sur les forêts	Évaluation	achevée	1997-1998
--------------------------------------	------------	---------	-----------

Solliciteur général Canada

▪ Examen de la <i>Loi sur le casier judiciaire</i>	Examen	achevé	
▪ Initiative correctionnelle des collectivités autochtones	Évaluation	prévue	
▪ Initiative sur la croissance de la population carcérale	Examen	achevé	

Investir dans nos enfants

Développement des ressources humaines Canada

▪ L'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ)	Évaluation	achevée	1998-1999
▪ Meilleurs accès aux services de garde d'enfants : Initiative stratégique Canada/C.-B., évaluations formatives	Évaluation	achevée	1997-1998

Gendarmerie royale du Canada

▪ Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime (examen à mi-mandat)	Évaluation	achevée	1996-1997
--	------------	---------	-----------

Ministère de la Justice Canada

▪ Initiative d'aide à l'exécution des pensions alimentaires pour enfants	Évaluation	en cours	
--	------------	----------	--

Santé Canada

▪ Bon départ à l'intention des Autochtones – Cadre d'évaluation	Évaluation	prévue	
▪ Nutrition prénatale – Cadre d'évaluation	Évaluation	prévue	
▪ Rapport annuel de l'Initiative de lutte contre la violence familiale	Rapport annuel	achevé	





Investir dans le domaine de la santé et des soins de qualité

Anciens Combattants Canada

▪ Projets pilotes de promotion de la santé	Évaluation	achevée	
--	------------	---------	--

Commission canadienne des droits de la personne

▪ Examen de l'accessibilité du milieu de travail – Fonction publique fédérale	Examen	achevé	1996-1997
▪ Résumé des délibérations : forum de la Commission canadienne des droits de la personne sur les questions relatives aux personnes handicapées, 1 ^{er} et 2 mai 1997	Examen	achevé	1997-1998

Conseil de recherches médicales du Canada

▪ Recherche sur la recherche : étude comparative des subventions de fonctionnement du Conseil de recherches médicales du Canada en 1990-1991 et 1995-1996	Examen	achevé	1996-1997
---	--------	--------	-----------

Environnement Canada

▪ Suivi des questions atmosphériques	Examen	achevé	1997-1998
--------------------------------------	--------	--------	-----------

Gendarmerie royale du Canada

▪ Stratégie canadienne antidrogue	Évaluation	achevée	1996-1997
-----------------------------------	------------	---------	-----------

Santé Canada

▪ Bon départ à l'intention des Autochtones – Cadre d'évaluation	Évaluation	prévue	
▪ Évaluation de la contribution de Santé Canada à la SCA	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Évaluation de la Division du vieillissement et des aînés et de la Stratégie des aînés	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Évaluation du financement des contributions	Évaluation	prévue	
▪ Évaluation du contrôle de l'assurance-maladie	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Nutrition prénatale – Cadre d'évaluation	Évaluation	prévue	
▪ Risques environnementaux	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Rapport annuel de l'Initiative de lutte contre la violence familiale	Rapport annuel	achevé	
▪ Stratégie canadienne antidrogue (SCA) (interministérielle)	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Stratégie de réduction de la demande de tabac	Évaluation	en cours	
▪ Stratégie nationale sur le sida	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Toxicomanie et programmes subventionnés par la communauté	Évaluation	en cours	

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

▪ Analyse du rendement interministériel	Étude spéciale achevée	achevée	1998-1999
---	------------------------	---------	-----------





Vivre en sécurité dans nos collectivités

Citoyenneté et Immigration Canada

▪ Programme canadien des crimes de guerre	Rapport annuel	achevé	1998-1999
▪ Rapport sur l'examen consécutif à la mise en œuvre du Centre de confirmation des mandats de l'Immigration	Examen	achevé	1997-1998

Commission nationale des libérations conditionnelles

▪ Droits d'utilisation – Réhabilitation	Examen	prévu	
▪ Justice applicable aux Autochtones	Évaluation	prévue	
▪ <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i>	Examen	en cours	

Gendarmerie royale du Canada

▪ Examen du mandat du programme fédéral antidrogue	Examen	achevé	1997-1998
▪ Rapport d'examen de Douanes et Accise et de l'Initiative anticontrabande	Examen	achevé	1996-1997
▪ Stratégie canadienne antidrogue	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime (examen à mi-mandat)	Évaluation	achevée	1996-1997

Ministère de la Justice Canada

▪ 1991 – Programme relatif aux armes à feu	Évaluation	achevée	1998-1999
▪ 1995 – Programme relatif aux armes à feu	Évaluation	prévue	
▪ Stratégie de justice applicable aux Autochtones	Évaluation	en cours	
▪ Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime (phase II)	Évaluation	prévue	

Santé Canada

▪ Évaluation de la contribution de Santé Canada à la SCA	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Stratégie canadienne antidrogue (SCA) (interministérielle)	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Rapport annuel de l'Initiative de lutte contre la violence familiale	Rapport annuel	achevé	

Service correctionnel Canada

▪ Dispositions de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i>	Examen	achevé	1997-1998
▪ Examen national de la gestion des cas	Examen	achevé	





Solliciteur général Canada

▪ Examen de la détermination de la peine	Examen	achevé	1996-1997
▪ Examen de la <i>Loi sur le casier judiciaire</i>	Examen	achevé	1998-1999
▪ Examen de <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i>	Examen	prévu	
▪ Examen de la <i>Loi sur le transfèrement des délinquants</i>	Examen	achevé	1997-1998
▪ Examen des coûts estimatifs du projet de banque nationale de données sur l'ADN	Examen	achevé	1998-1999
▪ Examen du rendement et de responsabilisation de l'Initiative anticontrebande	Examen	prévu	
▪ Initiative de services communautaires correctionnels autochtones	Évaluation	prévue	
▪ Initiative relative à la croissance de la population carcérale	Rapport annuel	achevé	
▪ Initiative intégrée sur les produits de la criminalité	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Mise à jour des lignes directrices sur l'écoute électronique – Partie VI du <i>Code criminel</i>	Examen	en cours	

Offrir des possibilités aux jeunes Canadiens

Commission de la fonction publique du Canada

▪ Relever le défi du recrutement à la fonction publique de la prochaine génération de diplômés universitaires	Examen	prévu	
---	--------	-------	--

Développement des ressources humaines Canada

▪ Programme canadien de prêts aux étudiants	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Programmes et initiatives pour la jeunesse	Vérification	prévue	
▪ Programme placement carrière-été	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Stratégie emploi-jeunesse – Évaluation interministérielle	Évaluation	prévue	

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

▪ Premiers emplois en sciences et technologie, évaluation préliminaire et cadre	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Programme d'emploi en commerce international (PECI) : évaluation provisoire	Évaluation	achevée	1997-1998

Patrimoine Canadien

▪ Examen stratégique du Programme d'échange	Examen	achevé	1998-1999
---	--------	--------	-----------

Ressources naturelles Canada

▪ Programme de perfectionnement professionnel de Géomatique	Évaluation	achevée	1997-1998
---	------------	---------	-----------





Investir dans le savoir et la créativité

Agence spatiale canadienne

▪ Énoncé de projet annuel sur la station spatiale canadienne, grand projet de l'État	Examen	achevé	
▪ Participation du Canada aux programmes de l'Agence spatiale européenne	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Programme de développement de technologies stratégiques en automation et en robotique (TSAR)	Examen	achevé	1997-1998
▪ Radarsat 1	Examen	prévu	
▪ Vérification des processus de gestion du laboratoire David Florida	Examen	achevé	1996-1997
▪ Vérification des processus de gestion du Programme des sciences spatiales	Vérification	achevée	1996-1997

Agriculture et Agroalimentaire Canada

▪ Mise en œuvre du Programme de partage des frais pour l'investissement	Vérification	achevée	1997-1998
---	--------------	---------	-----------

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

▪ Concurrence dans la distribution des services de radiodiffusion	Examen	achevé	1997-1998
▪ Concurrence dans la prestation de télécommunications internationales	Examen	achevé	1997-1998
▪ Concurrence locale et service dans les régions à frais élevés	Examen	achevé	1997-1998
▪ Examen de la politique de télédiffusion	Examen	en cours	
▪ Politique de la radio publicitaire	Examen	achevé	1997-1998
▪ Renouvellement du permis de la Société Radio-Canada	Examen	prévu	

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

▪ Évaluation du Programme des réseaux de centres d'excellence (RCE)	Évaluation	achevée	1996-1997
---	------------	---------	-----------

Conseil de recherches médicales du Canada

▪ Recherche sur la recherche : étude comparative des subventions de fonctionnement du Conseil de recherches médicales du Canada en 1990-1991 et 1995-1996	Examen	achevé	1996-1997
---	--------	--------	-----------

Développement économique Canada pour les régions du Québec

▪ Évaluation des incubateurs technologiques	Évaluation	en cours	
---	------------	----------	--

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

▪ Premiers emplois en sciences et technologie : évaluation préliminaire et cadre	Évaluation	achevée	1997-1998
--	------------	---------	-----------





Environnement Canada

▪ Mesure des incidences environnementales et socioéconomiques de la R-D d'Environnement Canada	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Suivi de la gestion des données	Examen	achevé	1997-1998

Industrie Canada

▪ Analyse des besoins – Programme d'échange (tourisme canadien)	Examen	achevé	1997-1998
▪ Des ressources minérales aux produits manufacturés – Vers une stratégie de valeur ajoutée pour les minéraux et les métaux du Canada	Examen	achevé	1998-1999
▪ Examen de la compétitivité de l'industrie automobile	Examen	achevé	1998-1999
▪ Évaluation des activités de la Commission canadienne du tourisme (CCT)	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Évaluation du Programme de club de produits de la CCT	Évaluation	achevée	1997-1998
▪ Renouvellement de la Stratégie canadienne de la biotechnologie (Phase 1)	Examen	achevé	1997-1998
▪ Renouvellement de la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie – Phase 2	Examen	achevé	1997-1998

Ressources naturelles Canada

▪ Energy S&T – An Investment for Canada (non traduit)	Examen	achevé	1997-1998
▪ Ententes de collaboration de l'Agence internationale de l'énergie	Examen	achevé	1996-1997
▪ Étude du plateau continental polaire (EPCP)	Vérification conjointe et évaluation	achevée	1996-1997
▪ Investissements en R-D – Minéraux et métaux	Examen	achevé	1996-1997
▪ Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM)	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Programme national de télédétection	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Utilisation de renseignements géologiques pour l'aménagement et le développement urbains et régionaux	Évaluation	achevée	1998-1999

Revenu Canada

▪ Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE)	Évaluation	achevée	1997-1998
--	------------	---------	-----------

Accroître les possibilités offertes aux communautés autochtones

Agriculture et Agroalimentaire Canada

▪ Développement de l'agriculture autochtone et rôle d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	Examen	achevé	1997-1998
▪ Rôle possible dans les négociations pour l'autonomie gouvernementale des Autochtones	Examen	achevé	1997-1998





Commission canadienne des droits de la personne

▪ Micmacs de Terre-Neuve	Examen	achevé	1997-1998
--------------------------	--------	--------	-----------

Commission nationale des libérations conditionnelles

▪ Justice applicable aux Autochtones	Évaluation	prévue	
--------------------------------------	------------	--------	--

Industrie Canada

▪ Enquête auprès des autochtones	ExamenÉvaluation	achevé	1997-1998
----------------------------------	------------------	--------	-----------

Ministère de la Justice Canada

▪ Stratégie de justice applicable aux Autochtones	Évaluation	en cours	
---	------------	----------	--

Ressources naturelles Canada

▪ Programme forestier des Premières nations	Évaluation	prévue	
---	------------	--------	--

Santé Canada

▪ Bon départ à l'intention des Autochtones – Cadre d'évaluation	Évaluation	prévue	
▪ Nutrition prénatale – Cadre d'évaluation	Évaluation	prévue	
▪ Toxicomanie et programmes subventionnés par la communauté	Évaluation	en cours	

Regard vers l'extérieur

Agence canadienne de développement international

▪ Aide alimentaire	Examen	achevé	1997-1998
▪ Fonds canadien d'initiatives locales : Afrique et Caraïbes	Vérification	achevée	1997-1998
▪ Fonds de contrepartie – Costa Rica, Jamaïque et Équateur	Vérification	achevée	1997-1998
▪ Les besoins humains fondamentaux – Examen ministériel	Examen	en cours	

Agence spatiale canadienne

▪ Énoncé de projet annuel sur la station spatiale canadienne, grand projet de l'État	Examen	achevé	
▪ Participation du Canada aux programmes de l'Agence spatiale européenne	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Vérification des processus de gestion du laboratoire David Florida	Examen	achevé	1996-1997
▪ Vérification des processus de gestion du Programme des sciences spatiales	Vérification	achevée	1996-1997

Agriculture et Agroalimentaire Canada

▪ Programme de spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger	Examen	achevé	1996-1997
---	--------	--------	-----------





Citoyenneté et Immigration Canada

▪ Évaluation du Programme de parrainage des réfugiés	Évaluation	achevée	1996-1997
--	------------	---------	-----------

Gendarmerie royale du Canada

▪ Participation aux missions des Nations Unies	Examen	achevé	1996-1997
--	--------	--------	-----------

Ressources naturelles Canada

▪ Fonds d'action pour le changement climatique	Évaluation	prévue	
▪ Programme de la forêt modèle du Canada	Évaluation	achevée	1996-1997
▪ Programme international de partenariats forestiers	Évaluation	achevée	1996-1997

Revenu Canada

▪ Programme de mesures d'exécution pour le contrôle des exportations	Examen	achevé	1997-1998
▪ Programme des remboursements aux visiteurs	Vérification	achevée	1997-1998





ANNEXE B : PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

B-1 : ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS PAR MINISTÈRE ET ORGANISME

On trouvera dans la présente annexe deux parties qui sont destinées à cerner clairement les objectifs visés par les ressources et les pouvoirs qui sont consentis par le Parlement.

L'annexe B-1 présente les engagements en matière de résultats par ministère et organisme, alors que l'annexe B-2 présente les engagements en matière de résultats des hauts fonctionnaires du Parlement.

Les ministères fédéraux énoncent les résultats qu'ils s'engagent à atteindre dans des documents publics tels que les rapports sur les plans et les priorités et les rapports ministériels sur le rendement.

Notre rapport de l'an dernier regroupait les engagements en matière de résultats de 78 ministères, afin de faciliter l'analyse de la contribution des divers ministères aux grands objectifs du gouvernement, et de promouvoir une meilleure compréhension des liens interministériels.

L'annexe de cette année a été étoffée puisqu'elle comprend des tableaux portant sur 80 ministères fédéraux. En ce qui concerne les organismes indépendants du gouvernement et soumettant leurs rapports directement au Parlement, ils sont inclus dans la deuxième partie de l'annexe B. L'objectif central reste d'indiquer les engagements en matière de résultats qui intéressent les Canadiens et les Canadiennes.

Cette année, les tableaux présentant les principaux engagements en matière de résultats comprennent trois colonnes. La colonne de gauche indique les résultats ou les produits que chaque ministère s'engage à fournir à la population. Ces énoncés ne constituent pas des engagements d'atteindre un résultat donné dans l'année courante. Ils indiquent plutôt les résultats à long terme que visent les ministères. La colonne centrale indique les méthodes qu'utiliseront les ministères pour montrer dans quelle mesure ils ont atteint ces résultats. Ces méthodes sont formulées en fonction des résultats attendus, de façon à démontrer si les ministères ont réussi ou non à atteindre les résultats énoncés. Finalement, une nouvelle colonne de droite indique au lecteur où s'adresser pour obtenir des informations sur le rendement en matière de résultats réels.

À moins d'indication contraire, les références aux pages et aux sections mentionnées dans la colonne droite se rapportent au *rapport ministériel sur le rendement (RMR)* pour la période se terminant le 31 mars 1998. Nous vous indiquons les références précises quand des informations sur le rendement se trouvent dans d'autres documents.

Des consultations et des recherches ont montré que ce sont les renseignements sur le rendement et sur les résultats qui suscitent généralement le plus d'intérêt chez les parlementaires et dans la population. En conséquence, les ministères ont été vivement encouragés à mettre l'accent sur les résultats plutôt que sur les services à la clientèle ou sur les activités. En outre, ils ont été invités à ne pas se limiter aux résultats sur lesquels ils détiennent un contrôle total, mais à cerner plutôt les résultats durables qui sont importants pour la population et auxquels contribue l'activité





gouvernementale. Dans bien des cas, les résultats cernés ne peuvent être atteints que grâce à la coopération de plusieurs ministères.

Les ministères ont mentionné dans la présente annexe les engagements en matière de résultats qui leur semblent les plus importants. Toutefois, le critère ultime sera l'utilité de l'information fournie, du point de vue des parlementaires et du public. La présente annexe leur permet d'évaluer les informations sur les résultats des programmes et sur les ministères en fonction de leurs propres besoins en information. Le lecteur est prié de nous adresser ses remarques sur l'utilité des renseignements fournis et sur leur pertinence par rapport à ses responsabilités.

Les parlementaires ayant demandé que les coûts associés à chaque résultat leur soient communiqués, chaque tableau des principaux engagements en matière de résultats renferme de l'information financière sommaire, qui constitue le premier lien entre les résultats prévus et les ressources attribuées.

L'information financière sur les 80 ministères et organismes est extraite de la Partie II du Budget principal des dépenses de 1998-1999. Ces recettes et ces dépenses prévues indiquent sommairement l'utilisation que les ministères et organismes font des crédits qui leur sont attribués par le Parlement. Le rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1998 et le rapport sur les plans et les priorités de 1998-1999 de chaque entité renferme plus de précisions financières. Les Parties I et II du Budget principal des dépenses renferment des renseignements sommaires pour l'ensemble des ministères et les organismes³³.

³³ <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/estlstf.html>





Administration du pipe-line du Nord Canada (APN)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 259 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 259 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska	<ul style="list-style-type: none">▪ mettre en vigueur l'« Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord », conclu en 1977▪ satisfaire aux exigences prescrites dans la Loi sur le pipe-line du Nord, à savoir :<ul style="list-style-type: none">– faciliter la construction du pipe-line– consulter les gouvernements des provinces et des territoires traversés par le pipe-line– maximiser les avantages sociaux et économiques découlant de la construction et de l'exploitation du pipe-line– minimiser les répercussions fâcheuses que pourrait avoir le pipe-line sur le milieu social et sur l'environnement– promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux– maximiser les avantages industriels connexes et la participation des Canadiens	RMR, Partie III.B RMR, Partie III.B





Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires (AINC)

ont planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 4 426 412 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 4 426 412 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
partenariats renouvelés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ déclaration de réconciliation exprimant des regrets pour les injustices commises envers les Autochtones ▪ excuses publiques aux victimes de sévices physiques et sexuels dans les pensionnats ▪ création d'une fondation pour la guérison des Autochtones chargée du financement des projets de guérison communautaire jugés admissibles ▪ sensibilisation de la population ▪ nouvelle approche des relations fédérales-provinciales-territoriales avec les Premières nations et les Inuit ▪ participation des Autochtones à la conception et à la prestation des programmes 	<p>RMR, page 26</p> <p>RMR, page 26</p> <p>RMR, page 26</p> <p>RMR, page 27</p> <p>RMR, page 27</p> <p>RMR, pages 27 et 28</p>
plus grand exercice du pouvoir par les Autochtones	<ul style="list-style-type: none"> ▪ progrès des négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones ▪ capacité des Premières nations au chapitre de l'autonomie gouvernementale ▪ application de stratégies de perfectionnement professionnel en rédaction de lois, intendance de l'environnement, gestion des terres et des ressources et soutien communautaire ▪ forums pour la tenue de discussions exploratoires concernant les traités ▪ transferts de responsabilités fédérales 	<p>RMR, page 30</p> <p>RMR, page 31</p> <p>RMR, page 31</p> <p>RMR, page 31</p> <p>RMR, pages 31 et 32</p>
nouvelle relation financière plus stable	<p><i>Modèles de transferts financiers qui soutiennent</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une relation de gouvernement à gouvernement ▪ des revenus et des recettes fiscales autonomes ▪ des normes pour la présentation de rapports financiers ▪ une stricte obligation de rendre des comptes ▪ le partage d'information 	<p>RMR, page 35</p> <p>RMR, page 35</p> <p>RMR, pages 35 et 36</p> <p>RMR, page 37</p> <p>RMR, page 37</p>

(suite)





Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires (AINC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
renforcement des collectivités, des économies et de l'appui aux gens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réformes du système de sécurité du revenu ▪ aide aux enfants autochtones ▪ nouvelle stratégie de partenariat pour le développement économique des Autochtones ▪ qualité des systèmes scolaires des Premières nations et nombre de diplômes obtenus ▪ soutien des services essentiels, y compris de l'éducation et du développement social ▪ niveau de santé et de sécurité publiques et remise en état des lieux contaminés jugés prioritaires dans les réserves 	<p>RMR, page 41</p> <p>RMR, page 41 RMR, page 41</p> <p>RMR, pages 42-44</p> <p>RMR, pages 44 et 45</p> <p>RMR, pages 45-47</p>
règlement négocié des revendications	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ententes sur le règlement des revendications et certitude relativement aux titres fonciers ▪ établissement d'un organisme indépendant chargé des revendications particulières ▪ cas en instance réglés à l'amiable 	<p>RMR, pages 52 et 53</p> <p>RMR, page 53</p> <p>RMR, page 54</p>
gestion des intérêts fédéraux dans le Nord	<ul style="list-style-type: none"> ▪ établissement du territoire et du gouvernement du Nunavut à compter du 1er avril 1999 ▪ soutien de l'évolution politique dans la partie ouest des T.N.-O. ▪ transfert des responsabilités de type provincial d'AINC ▪ achèvement des lois sur la gestion des ressources visées par les revendications ▪ établissement de relations solides avec les pays de la région circumpolaire ▪ analyse des répercussions du service aérien omnibus du Nord (acheminement de nourriture) ▪ participation des Autochtones et autres habitants du Nord à la planification et à la mise en œuvre Rassembler nos forces et à l'élaboration du programme du gouvernement pour le Nord 	<p>RMR, pages 59 et 60</p> <p>RMR, page 60</p> <p>RMR, page 60</p> <p>RMR, page 60</p> <p>RMR, page 61</p> <p>RMR, page 61</p> <p>RMR, page 61</p>

(suite)





Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires (AINC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
promotion du développement durable dans le Nord – dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ élaborer des mesures législatives, des politiques et des règlements sur la gestion des ressources naturelles et modifier ceux qui existent déjà▪ préparation des stratégies pour assurer la protection de l'environnement et des ressources renouvelables▪ gestion des exploitations ressources ainsi que des fermetures et de la réduction des activités▪ collaboration avec les gouvernements territoriaux et autres partenaires du Nord pour l'élaboration d'une stratégie moderne de développement économique	RMR, page 64 RMR, page 64 RMR, pages 64 et 65 RMR, page 65
présence et rôle concrets dans les régions polaires et dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, aux échelles nationale et internationale, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des affaires polaires	<ul style="list-style-type: none">▪ acquisition et diffusion de connaissances dans le domaine des affaires polaires▪ sensibilisation du public à l'importance des sciences polaires pour le Canada et les Canadiens▪ perception du Canada dans le monde en tant que nation circumpolaire▪ promotion des sciences et de la technologie dans le Nord	RMR, page 74 RMR, page 74 RMR, page 75 RMR, page 75





Agence canadienne de développement international (ACDI)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 637 541 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 1 637 541 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<p>l'occasion de regarder vers l'extérieur en appuyant le développement durable dans les pays en développement, ce qui contribue aussi aux autres priorités du gouvernement telles qu'une meilleure santé pour les Canadiens et Canadiennes par le contrôle des maladies et la protection de l'environnement, des possibilités accrues pour les jeunes Canadiens et Canadiennes et un monde meilleur pour tous les enfants</p>		
besoins humains fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ meilleur accès aux services de santé, d'éducation, de gîte, de nourriture et de nutrition, d'hygiène et d'approvisionnement en eau potable ▪ secours d'urgence adéquats, rapides et efficaces ▪ amélioration des capacités locales en matière d'atténuation des effets des catastrophes ▪ amélioration de la capacité des groupes vulnérables d'accroître leurs activités de production afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux 	<p>RMR, pages 36, 37 et 50</p> <p>RMR, page 51</p> <p>RMR, page 52</p> <p>RMR, pages 36 et 50</p>
intégration de la femme au développement et égalité des sexes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ participation accrue des femmes au développement et aux prises de décisions ▪ possibilités accrues des femmes de gagner un revenu et d'influer sur les décisions ▪ élaboration d'orientations de politique et de programmes moins sexistes ▪ amélioration de l'accès à l'éducation pour les filles 	<p>RMR, page 38</p> <p>RMR, page 38</p> <p>RMR, pages 37 et 56</p> <p>RMR, page 52</p>
services d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accroissement de la participation des communautés et du secteur privé au financement, à l'approvisionnement et à la prestation de services d'infrastructure ▪ capacités institutionnelles améliorées permettant de gérer les réformes et de garantir une répartition efficace et équitable de ces services ▪ amélioration de l'accès aux services d'infrastructure pour les pauvres, et plus particulièrement les femmes pauvres, afin que ces services puissent réduire la pauvreté ▪ amélioration des capacités physiques en l'absence de moyens raisonnables et évidents de fournir des services vitaux 	<p>RMR, page 56</p> <p>RMR, pages 38 et 39</p> <p>RMR, page 38</p> <p>RMR, page 38</p>

(suite)





Agence canadienne de développement international (ACDI) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
droits de la personne, démocratie et bon gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accroissement de la participation populaire à la prise de décision ▪ renforcement des institutions démocratiques ▪ exercice du pouvoir plus efficace, plus ouvert et plus honnête ▪ accroissement de la capacité des organisations de protection et de promotion des droits de la personne ▪ accroissement de l'aptitude de la société à aborder les questions du respect des droits, et de renforcer la sécurité de la personne ▪ renforcement de la volonté des dirigeants de respecter les droits, de gouverner démocratiquement et de diriger de façon efficace 	<p>RMR, page 39</p> <p>RMR, page 57</p> <p>RMR, page 40</p> <p>RMR, page 39</p> <p>RMR, page 52</p> <p>RMR, page 52</p>
développement du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ élaboration de politiques favorisant le développement du secteur privé ▪ accroissement de l'accès des pauvres au micro-crédit ▪ accroissement de l'emploi et de l'éventail des possibilités d'emploi ▪ renforcement de la capacité du secteur privé de réaliser un développement durable et équitable ▪ amélioration de la gestion et du fonctionnement des institutions de crédit ▪ renforcement des partenariats avec les entreprises canadiennes ▪ cadre législatif et réglementaire pour attirer les investissements 	<p>RMR, page 40</p> <p>RMR, page 60</p> <p>RMR, page 58</p> <p>RMR, page 40</p> <p>RMR, page 58</p> <p>RMR, page 57</p> <p>RMR, page 53</p>
environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ gestion saine des ressources naturelles et environnementales ▪ création de réseaux régionaux d'analystes de politique et amélioration de la coordination entre les organes de réglementation et d'élaboration des orientations de politique ▪ amélioration de la réglementation visant la réduction de l'utilisation de substances contribuant au réchauffement de la planète 	<p>RMR, pages 41 et 58</p> <p>RMR, pages 42 et 54</p> <p>RMR, page 41</p>

(suite)





Agence canadienne de développement international (ACDI) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
l'occasion de regarder vers l'extérieur en appuyant le développement démocratique et la libéralisation économique dans les pays en transition, ce qui contribue aux autres priorités du gouvernement telles des possibilités accrues pour les jeunes Canadiens et Canadiennes et un monde plus sécuritaire pour tous les Canadiens et Canadiennes		
Europe centrale et de l'Est :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des progrès au chapitre du passage de l'économie de marché ▪ l'accroissement du commerce canadien et des investissements dans la région ▪ progrès au chapitre du bon gouvernement, de la démocratie, du pluralisme politique, de la primauté du droit et l'adhésion aux normes internationales ▪ preuve d'une réduction dans les menaces à la sécurité du Canada et du monde ▪ progrès au chapitre du renforcement de la sécurité nucléaire 	<p>RMR, page 44</p> <p>RMR, page 45</p> <p>RMR, page 45</p> <p>RMR, page 46</p> <p>RMR, page 46</p>

Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 8 672 000 \$ financées par des recettes de 532 000 \$ et des crédits parlementaires de 8 140 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui contribuent à la prise de décision éclairée et respectueuse du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les recommandations fournies aux décideurs en temps opportun et de manière à refléter les valeurs de la population, de saines pratiques en matière d'évaluation environnementale et les principes du développement durable ▪ les approches d'évaluation environnementale qui sont coordonnées à travers le gouvernement et harmonisées avec d'autres instances ▪ les processus d'évaluation environnementale qui sont efficaces, cohérents, prévisibles et qui comportent les plus hautes normes 	<p>RMR, Partie 3.2, page 17</p> <p>RMR, Partie 3.2, page 25</p> <p>RMR, Partie 3.2, page 26</p>

(suite)





Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
	<ul style="list-style-type: none">▪ les autorités fédérales qui se conforment aux exigences de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>▪ les régimes autochtones qui répondent aux normes et aux principes de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>, ou qui les dépassent, en plus de s'harmoniser avec le processus d'évaluation environnementale déjà en place▪ l'application cohérente des facteurs environnementaux dans les projets fédéraux de programmes et de politiques▪ une juste représentation des intérêts du Canada dans les forums internationaux sur l'évaluation environnementale	RMR, Partie 3.2, page 30 RMR, Partie 3.2, page 32 RMR, Partie 3.2, Page 33 RMR, Partie 3.2, page 35

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 315 425 000 \$ financées par des recettes de 47 394 000 \$ et des crédits parlementaires de 268 031 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments et des produits animaux et végétaux	<ul style="list-style-type: none">▪ la contribution de l'ACIA à l'approvisionnement d'aliments sains et à la diffusion de renseignements exacts sur les aliments▪ la contribution de l'ACIA à la santé des animaux et la protection des végétaux aux fins de la protection des ressources▪ l'ACIA facilite le commerce des aliments, des animaux, des végétaux et des produits connexes	RMR, Pages 26-36 RMR, Pages 36-45 RMR, Pages 45-51





Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 320 728 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 320 728 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ croissance durable de l'emploi grâce à une approche fédérale-provinciale coordonnée du développement économique ▪ commercialisation de la technologie et sa diffusion par le biais de partenariats entre les établissements de recherche et le secteur privé à l'échelle nationale et internationale ▪ emplois et de nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour le développement des petites et moyennes entreprises dans la région de l'Atlantique ▪ accès à des marchés importants pour les entreprises de la région de l'Atlantique ▪ recettes générées par le tourisme et par de nouveaux produits touristiques mis au point pour la région 	<p>RMR, Partie III, 4A., i page 22</p> <p>RMR, Partie III, 4A., ii page 23</p> <p>RMR, Partie III, 4A., iii page 25</p> <p>RMR, Partie III, 4A., v page 27</p> <p>RMR, Partie III, 4A., vi page 28</p>
le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une amélioration des pratiques de gestion dans les PME ▪ accroissement du nombre de nouveaux exportateurs et du nombre de participants à la formation de préparation à l'exportation ▪ organisation de cours en entrepreneurship à tous les niveaux du système scolaire en collaboration avec les ministères provinciaux de l'Éducation ▪ participation à des programmes d'entrepreneurship qui traitent des besoins particuliers de groupes tels les Autochtones et les jeunes 	<p>RMR, Partie III, 4B., i et ii page 31</p> <p>RMR, Partie III, 4B., iii page 33</p> <p>RMR, Partie III, 4B., iv page 34</p> <p>RMR, Partie III, 4B., v, vi et vii pages 35 et 36</p>
des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités, avec l'accent sur les régions rurales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ maintien du nombre de prêts et d'emplois créés en milieu rural grâce aux services de conseils aux PME et aux services de financement offerts par les Corporations locales de développement économique ▪ amélioration de l'accès aux services gouvernementaux (p. ex. financement, conseils et information) ▪ prise en charge du développement économique et de la création d'emplois de remplacement par les collectivités dans les secteurs touchés par la fermeture de la pêche du poisson de fond dans l'Atlantique 	<p>RMR, Partie III, 4C., i page 40</p> <p>RMR, Partie III, 4C., ii page 40</p> <p>RMR, Partie III, 4C., iii page 41</p>





Agence spatiale canadienne (ASC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 275 837 000 \$ financées par des recettes de 2 800 000 \$ et des crédits parlementaires de 273 037 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'examen par les pairs des documents publiés ou présentés lors de conférences ▪ nombre d'instruments et d'expériences de recherche canadiens à bord de satellites lancés par la NASA ou d'autres agences spatiales de même qu'à bord de navettes spatiales de la NASA et la station russe MIR ▪ nombre d'instruments et de systèmes d'engins spatiaux développés dans l'industrie et nombre de scientifiques et d'ingénieurs œuvrant en sciences et technologies spatiales ▪ les améliorations apportées dans les domaines de la technologie, des matériaux et des techniques médicales ▪ des procédés attribuables à la participation à des travaux en sciences spatiales ▪ la participation des astronautes canadiens à des vols habités internationaux 	<p>RMR, Section 3.2.1.1, page 25</p> <p>RMR, Sections 3.2.1.1, page 25, 3.2.1.2 page 27</p> <p>RMR, Section 3.2.1.1, page 25</p> <p>RMR, Section 3.2.1.1 page 25</p> <p>RMR, Section 3.2.1.1, page 25</p> <p>RMR, Section 3.2.1.2, page 27</p>
des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le nombre de nouvelles applications transférées à des utilisations industrielles ou opérationnelles ▪ le nombre de nouvelles technologies mises en marché et de licences négociées ▪ la croissance économique du secteur spatial canadien pour l'ensemble des revenus, des exportations et des emplois ▪ des analyses économiques périodiques indiquant une augmentation des emplois et la répartition régionale des activités industrielles découlant de l'investissement du Canada dans l'espace ▪ la rétroaction positive des intervenants concernant leurs relations avec l'ASC 	<p>RMR, Sections 3.2.2.2, page 32, 3.3.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39 3.2.2.5, page 41</p> <p>RMR, Sections 3.2.2.2, page 32, 3.3.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39 3.2.2.5, page 41</p> <p>RMR, Sections 3.2.2.2, page 32, 3.3.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39, 3.2.2.5, page 41, 3.2.2.6, page 43, 3.2.2.7, page 44</p> <p>RMR, Sections 3.2.2.2, page 32, 3.3.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39 3.2.2.5, page 41</p> <p>RMR, Sections 3.2.2.2, page 32, 3.3.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39 3.2.2.5, page 41, 3.2.2.6, page 43 3.2.2.7, page 44</p>

(suite)





Agence spatiale canadienne (ASC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les augmentations annuelles des recettes en redevances de RADARSAT-1 ▪ l'augmentation du nombre d'entreprises canadiennes de télédétection qui exploitent commercialement les données des satellites d'observation de la Terre ▪ la distribution régionale des contrats faite conformément aux cibles fixées ▪ des études de cas démontrant les avantages pour la médecine des expériences menées dans l'espace ▪ des études économiques démontrant le nombre d'emplois créés grâce aux retombées des technologies spatiales ▪ des études de cas démontrant la diffusion des technologies spatiales dans les domaines de la gestion des ressources et des catastrophes ▪ des sondages faisant état de l'accroissement annuel du niveau de sensibilisation à l'Agence et à ses programmes provenant du public, surtout des jeunes, des médias, des intervenants et de l'industrie ▪ nombre de demandes de renseignements sur l'espace et de consultations du site Web de l'Agence (www.espace.gc.ca) ▪ des études sur l'utilité du matériel éducatif élaboré par l'Agence et distribué aux écoles et aux centres de ressources ▪ nombre d'étudiants diplômés canadiens touchant des bourses d'études en S et T au Canada ▪ nombre d'étudiants diplômés canadiens hautement qualifiés, recrutés par des entreprises, des universités et des organismes gouvernementaux canadiens pour travailler dans le domaine spatial 	<p>RMR, Section 3.2.2.2, page 32</p> <p>RMR, Section 3.2.2.2, page 32</p> <p>RMR, Sections 3.2.2.2, page 32, 3.3.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39, 3.2.2.5, page 41, 3.2.2.7, page 44</p> <p>RMR, Section 3.2.2.3, page 35</p> <p>RMR, Sections 3.3.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39, 3.2.2.5, page 41</p> <p>RMR, Sections 3.2.2.2, page 33, 3.3.2.3, page 35</p> <p>RMR, Section 3.2.2.8, page 47</p> <p>RMR, Section 3.2.2.8, page 47</p> <p>RMR, Section 3.2.2.8, page 47</p> <p>RMR, Sections 3.2.1.1, page 25, 3.2.2.2, page 33, 3.2.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39</p> <p>RMR, Sections 3.2.1.1, page 25, 3.2.2.2, page 33, 3.2.2.3, page 35, 3.2.2.4, page 39</p>





Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 508 073 000 \$ financées par des recettes de 87 989 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 420 084 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
l'expansion des marchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien	<ul style="list-style-type: none">▪ l'accès aux marchés▪ les ventes de produits agricoles et agroalimentaires canadiens▪ les possibilités d'investissement	RMR, page 21 RMR, page 23 RMR, page 26
un avenir durable	<ul style="list-style-type: none">▪ les innovations dans le développement des produits, procédés et pratiques agricoles et agroalimentaires▪ les systèmes durables de gestion des terres et des eaux▪ le leadership dans la mise en place de principes et de pratiques de développement durable	RMR, page 28 RMR, page 31 RMR, page 32
une base solide pour le secteur et les collectivités rurales	<ul style="list-style-type: none">▪ un cadre stratégique qui permet au secteur de s'adapter à une économie en évolution▪ une économie rurale forte▪ le développement des coopératives	RMR, page 34 RMR, page 35 RMR, page 40





Anciens Combattants Canada (ACC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 964 490 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 1 964 490 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
la promotion du bien-être et de l'autonomie des clients à titre de membres actifs de leur collectivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la prestation de services et avantages justes fournis au moment opportun et basée sur une approche du service axé sur le client ▪ des programmes qui répondent aux besoins changeants des clients ▪ l'établissement de partenariats et d'alliances en vue de soulever les capacités et d'améliorer les services 	<p>RMR, pages 12 à 16</p> <p>RMR, pages 16 à 18</p> <p>RMR, pages 18 à 21</p>
des avantages, une aide financière, des services de soins de santé et une représentation par avocat auxquels les anciens combattants, les personnes à leur charge et d'autres civils admissibles ont droit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la réduction de 50 % des délais de traitement des demandes de pension d'invalidité en deux ans ▪ la limitation des coûts des soins de santé ▪ l'amélioration des efforts pour l'achat collectif vis-à-vis les services et les produits relatifs aux médicaments d'ordonnance, les soins de la vue et les soins dentaires par l'entremise de la coordination des soins de santé ▪ l'évaluation du rendement en comparaison aux normes de service ▪ le transfert du dernier hôpital ministériel 	<p>RMR, page 12</p> <p>RMR, pages 27 à 30</p> <p>RMR, page 19</p> <p>RMR, pages 22 et 23</p> <p>RMR, page 19</p>
la perpétuation du souvenir des réalisations et des sacrifices des anciens combattants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'élaboration de programmes d'éducation et de sensibilisation ▪ l'expansion de l'utilisation de la technologie 	<p>RMR, page 16</p> <p>RMR, pages 31 et 32</p>





Archives nationales du Canada (AN)

ont planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 45 015 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 45 015 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
l'acquisition et la gestion d'archives reflétant l'expérience canadienne	▪ l'acquisition des fonds d'archives dans les catégories-clés	RMR, page 17
	▪ la description normalisée des documents d'archives	RMR, page 18
	▪ une approche de conservation préventive	RMR, page 19
la préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux	▪ la disposition des documents des institutions gouvernementales incluant celles qui ont été abolies ou ont fait l'objet de compressions	RMR, page 19
	▪ les normes de gestion des documents gouvernementaux	RMR, page 21
	▪ l'utilisation optimale de l'espace alloué aux opérations des centres fédéraux de documents	RMR, page 21
la sensibilisation au patrimoine archivistique canadien et accès à celui-ci; l'assistance aux milieux archivistiques	▪ la prestation de services efficaces aux Canadiens grâce à la technologie de l'information et à des initiatives de services de qualité	RMR, page 23
	▪ la sensibilisation des Canadiens à l'égard de leur patrimoine archivistique grâce à la diffusion d'informations concernant les Archives nationales et leurs fonds	RMR, page 25
	▪ la participation aux organisations archivistiques nationales et internationales	RMR, page 26





Bibliothèque nationale du Canada (BNC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 29 535 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 29 535 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation	<ul style="list-style-type: none">▪ une vaste collection de documents publiés canadiens▪ la conservation de documents publiés canadiens▪ les services de référence et d'aide à la recherche disponibles selon les besoins des utilisateurs▪ accès opportun et équitable à l'information dans les deux langues officielles▪ expositions et événements publics	Partie III du RMR
accès à tous les Canadiens aux réseaux nationaux et internationaux de ressources en information	<ul style="list-style-type: none">▪ accès aux ressources de bibliothèque collectives du pays de façon universelle et équitable▪ une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèques fédérales▪ du soutien aux bibliothèques canadiennes pour développer des services offerts à leurs divers groupes de clients	Partie III du RMR
un organisme public jouissant d'une gestion d'un bon rendement et efficace soutenant la prestation de services aux Canadiens	<ul style="list-style-type: none">▪ le personnel est en mesure de gérer l'information et de donner des services de qualité dans un milieu en constante évolution▪ une infrastructure qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque	Partie III du RMR





Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 22 005 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 22 005 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
promotion de la sécurité par l'entremise d'analyses indépendantes, impartiales et en temps opportun des manquements à la sécurité dans le réseau de transport réglementé par le gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> ▪ identification des manquements à la sécurité dans les réseaux de transport maritime, ferroviaire, aérien et par pipeline ▪ réduction des risques pour les personnes, les biens et l'environnement grâce à l'utilisation, par les gouvernements et l'industrie, des constatations des enquêtes ▪ accès public à des données pertinentes sur la sécurité et les recommandations ▪ satisfaction avec la qualité et la ponctualité des constatations et des recommandations ▪ sensibilisation des Canadiens et Canadiennes au rôle du BST dans la promotion de la sécurité des transports ▪ reconnaissance nationale et internationale du BST en tant que ressource compétente et indépendante dans le domaine de la sécurité des transports 	<p>Section III du RMR, page 15 et rapport annuel du BST au Parlement</p> <p>Section III du RMR, page 17 et rapport annuel du BST au Parlement</p> <p>Section III du RMR, page 19 et rapport annuel du BST au Parlement</p> <p>Section III du RMR, page 21 et rapport annuel du BST au Parlement</p> <p>Section III du RMR, page 23 et rapport annuel du BST au Parlement</p> <p>Section III du RMR, page 24 et rapport annuel du BST au Parlement</p>

Bureau de l'Enquêteur correctionnel (BEC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 437 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 1 437 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un organisme de révision indépendant et impartial qui mène des enquêtes sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations, actes ou omissions qui proviennent du Service correctionnel Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le nombre de délinquants utilisant les services du Bureau ▪ l'accessibilité du Bureau à la population délinquante ▪ la confiance et la compréhension de la population délinquante envers le Bureau ▪ les opinions des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans le système correctionnel fédéral ▪ les résultats des mesures prises par Service correctionnel Canada en réponse aux conclusions et aux recommandations du Bureau 	RMR, paragraphe 3.3





Bureau d'information du Canada (BIC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 20 000 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 20 000 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des occasions leur permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des partenariats favorisant la collaboration, la confiance, le respect et la compréhension mutuelle parmi la population canadienne ▪ la participation des Canadiens et des Canadiennes à des activités axées sur l'édification du pays 	Partie III du RMR
des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la portée et l'incidence des activités du BIC sur les participants et sur certains publics cibles ▪ l'accès aux renseignements sur le Canada, y compris les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada 	Partie III du RMR

Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale (CMF)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 231 700 000 \$ financées par des recettes de 275 000 \$ et des crédits parlementaires de 231 425 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une administration qui fait bénéficier la magistrature fédérale d'une gamme complète de services de soutien administratif comme le prévoit la <i>Loi sur les juges</i> , afin de protéger et de promouvoir son indépendance et son efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tous les juges et leurs bénéficiaires survivants reçoivent, en temps utile, les sommes exactes auxquelles ils ont droit aux termes de la Partie I de la <i>Loi sur les juges</i> ▪ une gamme complète de services administratifs de qualité offerts aux juges fédéraux et aux organisations affiliées ▪ les ressources dont la Cour fédérale du Canada, la Cour canadienne de l'impôt et le Conseil canadien de la magistrature ont besoin pour s'acquitter efficacement de leurs fonctions ▪ un niveau acceptable de satisfaction du ministre à l'égard des autres fonctions du Bureau (publication du <i>Recueil des arrêts de la Cour fédérale</i>, programme de formation linguistique, gestion des comités sur les nominations à la magistrature, coordination des programmes de coopération judiciaire internationale, promotion de l'utilisation de la technologie moderne en matière d'information et de gestion) 	<p>RMR, (Rapport de rendement), Section III B</p> <p>RMR, Section III B</p> <p>RMR, Section III B</p> <p>RMR, Section III B</p>





Bureau du Conseil privé (BCP)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 73 418 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 73 418 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un bon gouvernement en conseillant et en assistant, au mieux et en toute impartialité, le Premier ministre et le Cabinet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conseiller et assister le Premier ministre et les ministres de son portefeuille, c'est-à-dire le Vice-premier ministre, le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, le leader du gouvernement à la Chambre des communes et le leader du gouvernement au Sénat ▪ assurer l'efficacité du processus décisionnel du Cabinet conformément aux principes du gouvernement responsable et aux directives du Premier ministre ▪ coordonner au niveau interministériel les politiques afin d'assurer leur conformité avec les priorités gouvernementales ▪ assurer le leadership et coordonner au niveau interministériel les initiatives de réforme de la fonction publique afin d'appuyer les priorités gouvernementales ▪ fournir un système capable de traiter avec efficacité le volume de correspondance reçu des Canadiens par le Premier ministre 	<p>RMR, Partie III, pages 11-22</p> <p>RMR, Partie III, pages 11-22</p> <p>RMR, Partie III, pages 11-22</p> <p>RMR, Partie III, pages 15, 16, 19 et 20</p> <p>RMR, Partie III, pages 27 et 28</p>

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 46 690 000 \$ financées par des recettes de 45 064 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 626 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
l'application d'un régime sain et souple de réglementation et de surveillance des institutions financières et des régimes de retraite fédéraux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite sont à l'abri des pertes indues ▪ les stratégies de surveillance et de réglementation tiennent compte des risques nouveaux ▪ le public a confiance dans les institutions financières et les régimes de retraite canadiens ▪ les entités surveillées sont concurrentielles 	<p>RMR, Section III.B.(1).(a)</p> <p>RMR, Section III.B.(1).(b)</p> <p>RMR, Section III.B.(1).(c) & (d)</p>
la fourniture de services, actuariels et autres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le Parlement et d'autres intervenants et régimes de retraite fédéraux reçoivent des services professionnels, rentables et opportuns 	<p>RMR, Section III.B.(2)</p>





Centre canadien de gestion (CCG)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 14 209 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 14 209 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une fonction publique dont les cadres de direction sont hautement compétents, innovateurs et réceptifs, et qui :		
<ul style="list-style-type: none"> ■ valorise le service au public, tant sur le plan stratégique que sur celui de la prestation des services; 	<ul style="list-style-type: none"> ■ l'engagement des cadres de la fonction publique à l'égard des priorités du gouvernement énoncées par le Greffier du Conseil privé 	RMR, pages 19, 21 et 22
<ul style="list-style-type: none"> ■ met en pratique des compétences de leadership adaptées aux besoins actuels; 	<ul style="list-style-type: none"> ■ le perfectionnement des connaissances et du niveau de compétence des cadres 	RMR, pages 19, 22 et 23
<ul style="list-style-type: none"> ■ comprend et favorise le travail en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les organismes à but non lucratif. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ l'augmentation de la résolution de problèmes par des groupes de cadres au sein des ministères et d'un ministère à l'autre 	RMR, pages 21, 22, 23, 25, 28 et 29

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 6 863 000 \$ financées par des recettes de 5 841 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 022 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail	<ul style="list-style-type: none"> ■ le niveau de satisfaction des utilisateurs du service des demandes de renseignements gratuits ■ la prestation des bases de données sous des formes accessibles ■ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens ■ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail ■ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les niveaux de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre ■ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement 	<p>RMR, Section 3, pages 16 et 17</p> <p>RMR, Section 3, pages 17 à 19</p> <p>RMR, Section 3, pages 17 à 19</p> <p>RMR, Section 3, page 19</p> <p>RMR, Section 3, page 17</p> <p>RMR Section 3, page 18</p>





Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 645 839 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 645 839 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des avantages sociaux et économiques maximaux procurés par le mouvement des personnes à l'échelle de la planète	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'atteinte des niveaux d'immigration prévus ▪ la réunion de familles d'immigrants parrainés par des Canadiens ▪ la sélection des gens d'affaires y compris les investisseurs ▪ la sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché canadien du travail ▪ la présence au Canada de visiteurs, d'étudiants étrangers et de travailleurs temporaires stimulant la demande de biens et de services 	<p>RMR, page 16</p> <p>RMR, page 17</p> <p>RMR, page 16</p> <p>RMR, page 16</p> <p>RMR, page 18</p>
une protection accrue offerte aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'être réinstallées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'atteinte des objectifs fixés en ce qui concerne les réfugiés par le gouvernement pris en charge ou parrainés par le secteur privé ▪ la négociation d'ententes de parrainage entre le gouvernement du Canada et des organismes du secteur privé en vue de la réinstallation de réfugiés au Canada ▪ l'influence exercée par le Canada sur des initiatives internationales visant à protéger des réfugiés ▪ l'existence de rapports efficaces et efficients entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et Citoyenneté et Immigration Canada 	<p>RMR, page 20</p> <p>RMR, page 20</p> <p>RMR, page 21</p> <p>RMR, page 21</p>
une adaptation et un établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne ▪ les progrès réalisés dans l'adoption de dispositions visant à améliorer la prestation des services d'établissement ▪ l'acceptation de la participation à part entière à la société canadienne pour les résidents permanents qui demandent et obtiennent la citoyenneté canadienne ▪ la promotion et la compréhension efficaces des questions de citoyenneté et d'intégration 	<p>RMR, page 22</p> <p>RMR, page 22</p> <p>RMR, page 24</p> <p>RMR, page 25</p>

(suite)





Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
la gestion de l'accès au Canada en appliquant, en matière d'exécution de la loi, une stratégie juste et efficace	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les activités du Ministère contribuant à la protection et à la sécurité de la société canadienne ▪ l'interception des personnes cherchant à se rendre au Canada sans être munies des documents voulus ▪ l'identification et, si nécessaire, la détention des contrevenants à la <i>Loi sur l'immigration</i> ▪ le renvoi des personnes non admissibles, surtout de celles qui présentent une menace pour la société canadienne 	<p>RMR, page 26</p> <p>RMR, page 26</p> <p>RMR, page 29</p> <p>RMR, page 26</p>

Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité (CSARS)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 389 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 1 389 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses pouvoirs extraordinaires dans les limites de la légalité et de manière à protéger le plus possible les droits civils des Canadiens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réussir à obtenir la satisfaction du Parlement et du public ▪ veiller à ce que le SCRS protège bien les Canadiens des menaces terroristes ou des autres menaces envers la sécurité nationale ▪ présenter des rapports annuels et des rapports de recherche qui obtiennent une réaction favorable de la part du Ministre et, dans la mesure où la sécurité nationale le permet, de la part du public également ▪ être la plus fiable et la plus utilisée des sources d'information indépendantes concernant les activités du SCRS ▪ examiner rapidement les plaintes et les rapports ministériels ▪ réduire la fréquence avec laquelle sont annulées ou modifiées en cour d'appel les décisions relatives aux plaintes ou aux rapports ministériels 	<p>Rapport annuel du CSARS</p> <p>Rapport sur le rendement</p>





Comité externe d'examen de la GRC (CEE-GRC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 780 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 780 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
le Comité assure la surveillance civile de la GRC dans certains domaines ayant trait aux relations de travail afin de mieux protéger les droits des membres de la GRC	<p><i>le Comité présente au Commissaire de la GRC des recommandations impartiales, utiles et opportunes sur les questions renvoyées au Comité, de manière à respecter les intérêts de la GRC, de ses membres et des citoyens canadiens, et à maintenir un juste équilibre entre ces divers intérêts. La qualité des recommandations est établie par :</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ le pourcentage élevé de recommandations approuvées par le Commissaire de la GRC▪ la confiance des membres de la GRC dans le travail du Comité (résultats de sondages d'opinion, pourcentage des membres ayant recours au Comité)▪ le nombre et la nature des changements apportés aux dispositions législatives et aux politiques de la GRC qui découlent des conclusions et recommandations du Comité▪ une augmentation du nombre de cas traités dans les 120 jours	<p>RMR, page 6</p> <p>RMR, page 8</p> <p>RMR, page 7</p> <p>RMR, page 6</p>

Commission canadienne des droits de la personne (CCDP)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 14 847 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 14 847 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un recours à ceux et celles qui croient que leurs droits, aux termes de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> , ont été violés	<ul style="list-style-type: none">▪ les plaintes du public sont traitées d'une manière équitable, rapide et efficiente	Partie III du RMR pages 12 à 15

(suite)





Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une plus grande égalité dans le milieu de travail des quatre groupes désignés aux termes de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> : les peuples autochtones, membres des minorités visibles, les femmes sur le marché du travail et les personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la mise en place par les employeurs de systèmes d'emploi qui permettent de devenir davantage représentatifs ▪ une plus haute représentation des groupes désignés à tous les niveaux de l'effectif 	Partie III du RMR page 16 Partie III du RMR pages 17 à 19
la sensibilisation publique et la diffusion d'information sur les principes en matière de droits de la personne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une compréhension publique des principes de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i>, de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> et du rôle et de l'activité de la Commission 	Partie III du RMR page 20

Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 43 525 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 43 525 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
l'assurance que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque excessif pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une structure réglementaire ▪ des niveaux élevés de conformité pour les activités réglementées ▪ une faible fréquence d'événements d'importance pour la sûreté ▪ de faibles niveaux d'irradiation pour les humains et l'environnement ▪ la confiance du public envers la CCEA 	<p>Partie III B (page 18, 19, 29 et 30) du RMR Site web de la CCEA http://www.gc.ca/aecb Document à l'intention des commissaires de la CCEA BMD 98-116</p> <p>Partie III B (page 20 et 21) du RMR</p> <p>Partie III B (page 17, 18, 23 et 24) du RMR Document à l'intention des commissaires de la CCEA BMD 97-192 Document INFO-0682 de la CCEA</p> <p>Partie III B (page 17 et 18) du RMR</p> <p>Partie III B (page 27-29) du RMR</p>
l'assurance que les matières nucléaires, la technologie et l'équipement canadiens ne contribuent pas à la prolifération des armes nucléaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le contrôle des activités d'importation et d'exportation ▪ le soutien des efforts internationaux visant à élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire 	Rapport annuel de la CCEA (1997-1998) Partie III B (page 25 et 26) du RMR





Commission de la fonction publique du Canada (CFP) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de conduite des affaires publiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un public, un Parlement et des institutions fédérales qui comprennent à la fois la valeur d'une fonction publique professionnelle et le rendement actuel de la fonction publique compte tenu de cet idéal ▪ la collaboration avec d'autres institutions fédérales en vue de préserver et d'accroître l'intégrité de la fonction publique professionnelle 	RMR, Section 3.2.2.4, Politiques, recherche et liaison externe
une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et comme gardien indépendant des principes compris dans la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i> , principes régissant une fonction publique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la reconnaissance de la CFP comme autorité et ressource indépendante dans les secteurs touchant les valeurs clés de l'administration publique (objectivité, mérite, représentativité) 	RMR, Section 3.2.2.4, Politiques, recherche et liaison externe

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 76 945 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 76 945 000 \$

pour fournir aux canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
rendre, dans les délais fixés, des décisions éclairées sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés, conformément à la Loi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le nombre de cas réglés par chacune des sections ▪ l'antériorité des cas et le nombre de cas en suspens ▪ le coût par cas ▪ les délais de traitement ▪ le nombre de décisions infirmées par la Cour fédérale ▪ un processus décisionnel cohérent 	RMR, Section 3
être un tribunal administratif d'avant-garde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'utilisation novatrice et optimale de la technologie ▪ des initiatives visant à améliorer la gestion des cas ▪ le perfectionnement professionnel ▪ la reconnaissance d'autres personnes et organisations, tant à l'échelle nationale qu'internationale 	RMR, Section 3

(suite)





Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) (suite)

pour fournir aux canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
être un partenaire qui contribue avec innovation à tracer le système d'immigration du Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une approche intégrée à la gestion du portefeuille ▪ la faculté de réagir aux questions d'actualité ▪ les relations efficaces avec les clients et intervenants (autres tribunaux administratifs et organismes non gouvernementaux) 	RMR, Section 3

Commission des champs de bataille nationaux (CCBN)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 6 157 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 6 157 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
la conservation et la mise en valeur des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs		RMR, page 20, partie III
un des plus beaux parcs au monde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le respect du plan d'aménagement et son embellissement par des aménagements horticoles 	RMR, page 21, partie III
la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la surveillance et l'entretien régulier du parc et de ses biens 	RMR, page 21, partie III
la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les activités éducatives ou services dans les domaines historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique à une clientèle diversifiée ▪ les projets de partenariats financiers ▪ le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas ▪ la satisfaction du public 	<p>RMR, page 21, partie III</p> <p>RMR, page 12, partie II</p> <p>RMR, page 21, partie III</p> <p>RMR, page 22, partie III</p>





Commission des plaintes du public contre la GRC (CPP-GRC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 3 493 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 3 493 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une contribution à une société juste et sécuritaire par une révision indépendante et impartiale de la disposition des plaintes du public par la GRC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rapports sur les recommandations faites au Commissaire de la GRC ▪ le pourcentage des recommandations soutenues par le Commissaire de la GRC ▪ modifications aux pratiques, politiques et procédures de la GRC découlant des recommandations du Président ▪ les normes de service rencontrés ou améliorés ▪ le grand public averti au sujet de l'existence et du mandat de la Commission 	<p>Section III B 1 du RMR (pages 12-13)</p> <p>Section III B 1 du RMR (pages 12-13)</p> <p>Section III B 1 du RMR (pages 12-13)</p> <p>Section III B du RMR (pages 10-15)</p> <p>Section III B du RMR (pages 9-10)</p>

Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 5 482 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 5 482 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un milieu qui favorise des relations de travail harmonieuses dans les différents lieux de travail de la fonction publique fédérale de manière à réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la rapidité, l'équité et la transparence des processus de la Commission ▪ la satisfaction de la clientèle ▪ l'aide apportée aux parties ▪ la qualité des décisions de la Commission 	<p>RMR, page 9</p> <p>RMR, page 11</p> <p>RMR, page 12</p> <p>RMR, page 13</p>





Commission du droit d'auteur Canada (CDA)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 847 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 847 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs des œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables	<i>redevances justes et raisonnables</i> <ul style="list-style-type: none">▪ satisfaction des usagers avec les structures tarifaires▪ fréquence des oppositions aux tarifs▪ révisions judiciaires appuyant les conclusions de la Commission▪ examen rapide des tarifs contestés▪ évaluation de l'impact des développements technologiques concernant l'utilisation d'œuvres protégées sur les médias non traditionnels▪ conseil et aide dans le milieu de la propriété intellectuelle▪ diffusion du mandat et des activités de la Commission pour qu'ils soient davantage connus auprès de sa clientèle ainsi que du public en général▪ délivrance de licences permettant l'utilisation d'œuvres publiées dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables	RMR non mesuré non rapporté page 9, section 5 du RMR page 7, section 1.2, page 14, annexe 5 du RMR non rapporté non rapporté rapport annuel de la Commission du droit d'auteur page 8, section 3 page 24, annexe 7 du RMR





Commission du droit du Canada (CD)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 2 940 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 2 940 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des travaux de recherche pertinents et opportuns sur des questions de droit et de justice	<ul style="list-style-type: none">▪ un plan stratégique qui tienne compte des tendances et priorités sociales▪ un programme de recherche multidisciplinaire qui soit réaliste et bien ciblé▪ des partenariats de recherche productifs et la collaboration intergouvernementale	RMR, Partie III, page 7
une tribune de discussion sur le droit et son fonctionnement dans la société canadienne	<ul style="list-style-type: none">▪ le parrainage d'assemblées publiques, de groupes de consultation et de conférences▪ une consultation continue auprès de l'ensemble des Canadiens sur les programmes de recherches et les recommandations	RMR, Partie III, page 7
des recommandations de qualité sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit	<ul style="list-style-type: none">▪ l'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques▪ des propositions visant à rendre le système juridique plus efficace et plus accessible▪ des recommandations visant à supprimer les règles de droit tombées en désuétude et les anomalies du droit	RMR, Partie III, page 7





Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 23 831 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 23 831 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des décisions judiciaires concernant la mise en liberté sous condition et la réhabilitation – des décisions qui contribuent à la protection de la société à long terme en favorisant la réinsertion sociale des délinquants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un processus de nomination/d'évaluation des commissaires qui permet de s'assurer que la CNLC se compose de personnes bien informées et expérimentées, et représentatives des collectivités dans lesquelles elles travaillent ▪ les données sur les résultats des mises en liberté sous condition, dont : <ul style="list-style-type: none"> – le nombre et le taux d'accusations d'infractions graves portées contre des délinquants en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale ou en liberté d'office (indicateur à court terme) – le taux de succès chez les délinquants en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale ou en liberté d'office (indicateur à moyen terme) – le taux de condamnation à une peine de ressort fédéral chez les délinquants dont le mandat est expiré et qui avaient antérieurement bénéficié du régime fédéral de libération conditionnelle totale ou de libération d'office (indicateur à long terme) ▪ les données sur le nombre et le taux de réhabilitations octroyées/délivrées et révoquées chaque année 	<p>RMR, parties 3A et 3B</p> <p>RMR, parties 3A et 3B. Rapport de surveillance du rendement de la Commission, partie 3.2</p>
un processus décisionnel transparent et responsable en matière de mise en liberté sous condition et de réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les données sur les rapports de la CNLC avec les victimes d'actes criminels, sur les observateurs aux audiences et sur les demandes d'accès au registre de décisions de la CNLC ▪ la communication des résultats des enquêtes portant sur les délinquants impliqués dans des incidents graves dans la collectivité ▪ les consultations publiques sur les questions clés et la diffusion des résultats de ces consultations 	<p>RMR, parties 3A et 3B. Rapport de surveillance du rendement de la Commission, partie 4.1</p> <p>RMR, partie 3B</p> <p>RMR, partie 3B</p>
un traitement rapide, efficace et efficient des demandes de réhabilitation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'information sur la durée moyenne du traitement d'une demande de réhabilitation 	<p>RMR, partie 3B</p>





Condition féminine Canada (CFC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 17 030 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 17 030 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des politiques gouvernementales affirmées et plus équitables par le biais de politiques, de recherches, de lois, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité des points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ d'ici l'an 2002, l'application de l'analyse comparative entre les sexes au processus d'élaboration des politiques, des lois et des programmes par les ministères et organismes fédéraux ▪ un ensemble de mesures coordonnées du gouvernement fédéral pour favoriser la promotion de la femme ▪ des principes liés à l'égalité entre les sexes intégrés aux politiques et aux projets conjoints fédéraux-provinciaux-territoriaux dans les secteurs ayant une importance stratégique pour les femmes ▪ la participation active des groupes de femmes et d'autres organisations œuvrant pour la promotion de l'égalité et l'intégration de leur contribution aux processus nationaux et internationaux d'élaboration des politiques gouvernementales ▪ l'adoption, par des organisations multilatérales, d'ententes, d'instruments et de politiques favorisant la promotion de la femme ▪ une meilleure base de connaissances sur les questions liées aux politiques gouvernementales et sur leurs répercussions sur les femmes 	<p>Partie III du RMR, pages 8, 9, 10</p> <p>Partie III du RMR, pages 8, 9, 10</p> <p>Partie III du RMR, pages 10, 11</p> <p>Partie III du RMR, pages 12, 13</p> <p>Partie III du RMR, pages 13, 14, 15</p> <p>Partie III du RMR, pages 15, 16, 17</p>
un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris les groupes et les institutions des secteurs public, privé et bénévole	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'accès des intervenantes et des intervenants à une meilleure base de connaissances sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et l'utilisation de cette base par ces personnes ▪ la sensibilisation du public à la question de l'égalité entre les sexes et la prise de mesures concrètes à cet égard, dans diverses collectivités et sur certains enjeux précis ▪ la participation de femmes au processus décisionnel dans les institutions clés et la prise en compte, par ces institutions, de la diversité des points de vue des femmes dans les politiques et les programmes, ainsi que des répercussions différentes de ceux-ci sur les femmes et les hommes 	<p>Partie III du RMR, pages 18, 19</p> <p>Partie III du RMR, pages 19, 20, 21</p> <p>Partie III du RMR, pages 21, 22</p>





Conseil canadien des relations du travail (CCRT)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 8 906 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 8 906 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des relations du travail efficaces au sein de toute entreprise relevant de la compétence du Parlement du Canada	<ul style="list-style-type: none">▪ des décisions portant sur les demandes et plaintes rendues de façon juste, rapide et économique▪ le règlement de problèmes propres aux relations du travail par la médiation et par d'autres modes de règlement des différends▪ une communauté des relations du travail engagée et bien renseignée	RMR, Partie III, figures 3-13, pages 14-23 RMR, Partie III, figures 6-7, page 17 RMR, Partie III, page 13

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (CCRMD)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 160 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 1 160 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un moyen juridictionnel indépendant qui permet au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) de trouver un équilibre entre le droit qu'a le fournisseur ou l'employeur de garder certains renseignements commerciaux confidentiels et celui du travailleur de connaître les dangers relatifs à la santé et à la sécurité que présentent les produits chimiques	<ul style="list-style-type: none">▪ les dérogations aux exigences de divulgation du SIMDUT autorisées lorsque les demandes sont valides▪ une application constante des critères réglementaires prescrits auxquels souscrivent les gouvernements, l'industrie et les syndicats▪ la conformité des étiquettes et des fiches signalétiques associées aux demandes conformément aux exigences de divulgation du SIMDUT▪ les modifications apportées aux étiquettes et aux fiches signalétiques connexes suite à des ordres émis en vue de corriger des erreurs▪ des commissions quasi judiciaires tripartites indépendantes créées pour entendre les appels des demandeurs ou des parties intéressées relativement aux décisions et ordres émis par le Conseil	Partie III, pages 11 à 14 du RMR Partie III, pages 16 et 17 du RMR





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 33 616 000 \$ financées par des recettes de 29 043 000 \$ et des crédits parlementaires de 4 573 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<i>l'assurance que les communications canadiennes contribuent de manière juste et équitable à la prospérité économique, sociale et culturelle du Canada grâce à la réglementation, à la surveillance et au dialogue public</i>		
une place pour les voix canadiennes dans les communications nationales et, donc, mondiales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le contenu reflète la dualité linguistique, la diversité culturelle et les valeurs sociales du Canada ▪ le contenu canadien est présent dans les services de communications ▪ la programmation reflète les voix nationales, régionales et communautaires ▪ la programmation met en valeur les talents créateurs canadiens ▪ les investissements dans la création de contenu sonore et vidéo canadien sont importants 	<p>RMR, pages 15-17</p> <p>RMR, pages 17 et 18</p> <p>RMR, page 19</p> <p>RMR, pages 20 et 21</p> <p>RMR, pages 21 et 22</p>
un vaste éventail de services de communications grâce à des industries de communications concurrentielles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les industries des communications canadiennes sont concurrentielles ▪ un vaste éventail de services de communications canadiens est offert ▪ des services de communications fiables, de haute qualité, répondant aux besoins des consommateurs et aux valeurs sociales ▪ un noyau de services de communications à des prix raisonnables ▪ l'infrastructure des communications est novatrice et appuie les services de communications en pleine évolution 	<p>RMR, pages 24-29</p> <p>RMR, pages 30 et 31</p> <p>RMR, pages 32 et 33</p> <p>RMR, pages 33-35</p> <p>RMR, pages 35-37</p>
la crédibilité et la valeur du processus de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les décisions sont justes et équitables ▪ des processus de collaboration sont établis avec un grand nombre d'intervenants ▪ le CRTC se caractérise par le travail d'équipe, la confiance, l'ouverture d'esprit, la fierté et le respect ▪ les mesures (processus et services) sont efficaces, efficientes, opportunes et claires 	<p>RMR, page 39</p> <p>RMR, pages 39-41</p> <p>RMR, page 42</p> <p>RMR, pages 42-46</p>





Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 91 527 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 91 527 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<p>une capacité de recherche de niveau international procurant des bénéfices sur le plan social issus des progrès de la connaissance et d'un leadership en matière de politiques dans le secteur des sciences humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ une base de recherche forte et de calibre international en sciences humaines <ul style="list-style-type: none"> – des travaux de recherche de qualité, évalués par des pairs – les distinctions et les prix nationaux et internationaux accordés aux chercheurs subventionnés par le CRSH – la participation des chercheurs subventionnés par le CRSH à des activités de recherche internationales ■ des connaissances qui contribuent à notre compréhension des questions sociales, culturelles, intellectuelles et économiques et à notre aptitude à résoudre des problèmes dans ces domaines <ul style="list-style-type: none"> – des recherches qui ont une incidence importante sur le plan social, culturel, intellectuel ou économique – la contribution des chercheurs subventionnés par le CRSH aux débats sur les grandes questions d'intérêt public ■ des spécialistes hautement qualifiés aptes à répondre aux besoins des universités et des secteurs public et privé au Canada <ul style="list-style-type: none"> – les tendances en matière d'emploi et de carrière chez les boursiers du CRSH ■ la communication et le transfert des résultats et des connaissances provenant de la recherche subventionnée par le CRSH au milieu universitaire, aux secteurs public, privé et à but non lucratif ainsi qu'au grand public <ul style="list-style-type: none"> – la mesure dans laquelle les chercheurs subventionnés par le CRSH publient dans des revues scientifiques ou font connaître leurs résultats d'autres façons – la mesure dans laquelle les chercheurs, les partenaires et d'autres intéressés connaissent et utilisent les résultats de la recherche subventionnée par le CRSH ■ un leadership en matière de politiques pour ce qui est du développement de la capacité de recherche canadienne en sciences humaines <ul style="list-style-type: none"> – l'incidence des initiatives en matière de politiques et de programmes sur le développement de la recherche en sciences humaines au Canada 	<p>RMR, Section III</p> <p>Protocoles de collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration (voir RMR, Section III)</p> <p>RMR, Section III</p> <p>Protocoles de collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration (voir RMR, Section III)</p> <p>RMR, Sections II et III</p> <p>Protocoles de collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration (voir RMR, Section III)</p> <p>RMR, Section III</p> <p>Protocoles de collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration (voir RMR, Section III)</p> <p>RMR, Section III</p> <p>Protocoles de collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration (RMR, Section III)</p>





Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 422 656 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 422 656 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
retombées économiques et sociales d'une main-d'œuvre hautement spécialisée et du transfert, des universités vers les autres secteurs, des connaissances acquises par les chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une main-d'œuvre hautement spécialisée, avec des compétences dans tous les domaines des sciences naturelles et du génie <ul style="list-style-type: none"> – tendances de l'emploi et avancement professionnel des anciens boursiers et des chercheurs subventionnés ▪ une base de connaissances avancées, vitale pour l'économie et la société canadienne, à court et à long termes <ul style="list-style-type: none"> – résultats de travaux de recherche de haute qualité, évalués selon des critères internationaux élevés ▪ application des connaissances pour la formulation de politiques, normes et (ou) règlements nouveaux <ul style="list-style-type: none"> – incidence et impact de la contribution des chercheurs et (ou) des résultats de la recherche sur la formulation des politiques publiques, règlements et normes ▪ utilisation créative et productive des connaissances, pour la conception de nouveaux produits et services, créant de la sorte de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises <ul style="list-style-type: none"> – tendances relatives au nombre de partenariats aidés par le CRSNG entre l'université et les secteurs privé et public – impact économique de la recherche appuyée par le CRSNG 	<p>RMR, section 3.4.2</p> <p>RMR, section 3.4.1</p> <p>indicateurs de rendement à être élaborés</p> <p>RMR, section 3.4.1</p> <p>RMR, section 3.4.1</p>



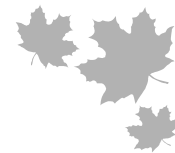


Conseil de recherches médicales du Canada (CRM)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 227 302 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 227 302 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer leur santé et leur bien-être	<ul style="list-style-type: none">▪ des projets de recherche de calibre international, dans des établissements partout au Canada, qui portent sur les processus fondamentaux de la santé et de la maladie, la prévention et le traitement de la maladie, et les services de santé▪ des initiatives de recherches spéciales sur les questions de santé qui présentent un intérêt particulier pour les Canadiens, comme le cancer du sein, le diabète et le SIDA	RMR, pages 12-13 RMR, page 14
les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé	<ul style="list-style-type: none">▪ résultats de recherches ayant une incidence sur la prévention de la maladie, le diagnostic et le traitement de la maladie ou sur les services de santé▪ la commercialisation des découvertes de la recherche en matière de santé, avec la création d'emplois et de possibilités économiques qui s'ensuit	RMR, pages 15-16 RMR, page 17
une capacité de répondre aux besoins de recherche et développement dans toutes les disciplines de la santé	<ul style="list-style-type: none">▪ des chercheurs formés et expérimentés capables de répondre aux besoins de recherche dans toutes les disciplines▪ des ressources et la capacité de recherche issues de partenariats entre le CRM et d'autres organismes	RMR, pages 18-19 RMR, pages 19-21
une perspective nationale sur la question des priorités, de l'éthique et de la sécurité de la recherche	<ul style="list-style-type: none">▪ des avis et des conseils sur les priorités, l'éthique et la sécurité de la recherche	RMR, page 22





Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 3 118 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 3 118 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
l'assurance que les prix des fabricants des médicaments brevetés vendus au Canada ne sont pas excessifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'examen des prix des fabricants de tous les médicaments brevetés vendus au Canada chaque année ▪ la comparaison favorable de la variation annuelle en pourcentage de l'indice des prix des médicaments brevetés (IPMB), avec l'indice des prix à la consommation (IPC) ▪ les prix des nouveaux médicaments et des médicaments existants qui ne sont pas supérieurs aux prix demandés dans d'autres pays ▪ le pourcentage des médicaments brevetés dont le prix respecte les Lignes directrices ▪ activités d'application des Lignes directrices 	<p>RMR, 3.2.1</p> <p>RMR, 3.3.1, 3.3.2 et 3.3.3</p> <p>RMR, 3.2.2</p> <p>RMR, 3.2.1</p> <p>RMR, 3.2.1</p>
de l'information sur les tendances des prix des fabricants de tous les médicaments au Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des rapports complets et précis sur <ul style="list-style-type: none"> – les tendances des prix des fabricants et le volume des médicaments brevetés vendus – les tendances des prix des fabricants de tous les médicaments, brevetés ou non 	<p>RMR, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3 et 3.3.4</p>
de l'information sur les dépenses en recherche et développement effectuées par les titulaires de brevets pharmaceutiques au Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la publication complète et exacte, dans le Rapport annuel <ul style="list-style-type: none"> – du rapport entre les dépenses de R-D et les revenus provenant des ventes, pour chaque titulaire de brevet et pour l'ensemble de l'industrie – des dépenses de R-D par endroit et selon le type de recherche 	<p>RMR, 3.4.1</p> <p>Tableaux 1 et 2</p>





Conseil national de recherches Canada (CNRC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 472 114 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 472 114 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un programme de recherche axé sur l'excellence et le savoir et qui répond à leurs besoins	<ul style="list-style-type: none">▪ acceptation et utilisation des progrès de la recherche réalisée au CNRC▪ reconnaissance de l'excellence de la recherche au CNRC▪ investissement dans les installations du CNRC et utilisation de ces installations▪ personnel hautement qualifié	RMR, pages 11-14 et 17-19
la croissance économique en aidant les entreprises du pays à mettre au point de nouvelles technologies commercialisables	<ul style="list-style-type: none">▪ participation de partenaires à des projets de recherche▪ réussites techniques et commerciales des entreprises qui collaborent avec le CNRC▪ satisfaction des clients et partenaires à l'égard des services et de l'appui offerts par le CNRC	RMR, pages 11-14, 20 et 21, 26-28 et 30-31
la croissance économique à l'échelle des collectivités partout au pays grâce à la technologie	<ul style="list-style-type: none">▪ résultats des initiatives régionales▪ utilisation et impact des codes et normes▪ retombées des collaborations avec le gouvernement et l'industrie▪ influence des réseaux de soutien à l'industrie et des réseaux d'information du CNRC	RMR, pages 11-14, 22 et 28-29
le transfert des réussites scientifiques et technologiques du CNRC à des entreprises canadiennes	<ul style="list-style-type: none">▪ nombre de transferts de technologie et d'information à des entreprises▪ la vente de licences et de l'octroi de brevets▪ introduction d'outils et de systèmes de gestion perfectionnés	RMR, pages 11-14, 22 et 23 et 32-34





Défense nationale (DN)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 9 710 736 000 \$ financées par des recettes de l'ordre de 328 015 000 \$ et des crédits parlementaires de 9 382 721 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<i>des forces maritimes, terrestres et aériennes polyvalentes et aptes au combat</i>		
défendre le Canada; défendre l'Amérique du Nord; et contribuer à la sécurité internationale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les capacités requises pour remplir des missions opérationnelles au Canada et partout dans le monde ▪ la capacité requise pour assurer la surveillance et le contrôle des activités qui se déroulent sur le territoire du Canada, dans son espace aérien et à l'intérieur de ses zones de responsabilité maritimes ▪ des opérations nationales comportant l'aide aux autorités civiles et aux particuliers, notamment des activités telles que : <ul style="list-style-type: none"> – la fourniture d'aide en cas de sinistre (inondation, incendie de forêt, ouragan, tempête de neige, etc.) et le secours humanitaire (recherches de personnes disparues, secours de plongeurs, recherche et sauvetage, etc.) – l'aide à d'autres ministères fédéraux (par exemple, des opérations de lutte contre le trafic de stupéfiants, menées de concert avec la Gendarmerie royale du Canada, ou des patrouilles de surveillance des pêches, avec Pêches et Océans Canada) – la fourniture de secours humanitaire vital, au pays comme à l'étranger, par l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe des FC – l'aide aux autorités provinciales dans le cadre d'opérations de maintien de l'ordre public, à un niveau ne dépassant pas l'aide au pouvoir civil prévue par la <i>Loi sur la défense nationale</i> – Partie XI. ▪ la capacité d'aider à organiser, à tout moment, une intervention immédiate et efficace en cas de geste terroriste ▪ la capacité de mener, avec efficacité, des opérations en mer, sur terre et dans l'espace aérien de concert avec les forces militaires des États-Unis, pour défendre l'Amérique du Nord dans le cadre de diverses ententes comme le NORAD 	<p>RMR, page 12</p> <p>RMR, page 14</p> <p>RMR, page 13</p> <p>RMR, page 20</p> <p>RMR, page 19</p> <p>RMR, page 21</p>

(suite)





Défense nationale (DN) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la participation à un grand éventail d'accords bilatéraux existants, conclus entre le Canada et les États-Unis en matière de défense, notamment le Programme des essais et des évaluations ainsi que l'Accord sur le partage de la production de défense et l'Accord sur le partage du développement industriel pour la défense ▪ le déploiement d'une force de circonstance pouvant se composer d'un groupe opérationnel naval, d'un groupe-brigade renforcé d'un groupe-bataillon d'infanterie, d'une escadre de chasse et d'un escadron de transport tactique, dans le cadre d'opérations multilatérales quelle que soit la localité dans le monde, sous les auspices des Nations Unies ou pour défendre un État membre de l'OTAN ▪ la capacité d'aider le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à assurer la protection et l'évacuation de Canadiens se trouvant dans des régions menacées d'un conflit ▪ le maintien d'une gamme complète d'éléments auprès de l'OTAN, pour satisfaire à nos obligations de temps de paix ▪ des rapports et des échanges bilatéraux et multilatéraux avec un choix de partenaires en Europe centrale et en Europe de l'Est, dans la région de l'Asie-Pacifique, en Amérique latine et en Afrique ▪ la vérification des accords en vigueur sur le contrôle des armements, notamment le Traité sur les forces conventionnelles en Europe, et la participation à l'élaboration d'accords futurs 	<p>RMR, page 23</p> <p>RMR, page 24</p> <p>RMR, page 26</p> <p>RMR, page 24</p> <p>RMR, page 27</p> <p>RMR, page 28</p>
<p><i>une capacité de protection civile</i></p> <p>aide humanitaire et secours aux sinistrés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ protéger la vie des Canadiens et réduire les dégâts matériels, en maintenant des mesures adéquates de protection civile dans tous les coins du Canada; fournir un appui financier en vertu des accords d'aide financière en cas de catastrophe 	<p>RMR, page 14</p>





Développement économique Canada pour les régions du Québec (DECRO)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 342 001 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 342 001 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) du Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'aide à la commercialisation de l'innovation ▪ la sensibilisation à l'exportation et au développement des marchés ▪ la mise en place d'organismes venant en aide aux entreprises et particulièrement aux jeunes entrepreneurs ▪ le développement de l'économie locale 	<p>RMR , Partie III, Section E</p> <p>RMR , Partie III, Section E</p> <p>RMR , Partie III, Section E Évaluation en cours – Incubateurs technologiques</p> <p>RMR , Partie III, Section E</p>
la réalisation d'initiatives régionales stratégiques au Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la coordination de la <i>Stratégie d'action fédérale pour le Grand Montréal</i> ▪ le développement d'entreprises rurales ▪ le développement d'autres régions du Québec 	<p>RMR, Partie III, Section E</p> <p>RMR, Partie III, Section E</p> <p>RMR, Partie III, Section E</p>
mesures spéciales d'ajustement au Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la diversification de l'économie côtière et la responsabilisation du milieu (Québec Côtier) ▪ l'appui à la relance et/ou le rétablissement des activités des petites et moyennes entreprises (PME) affectées par les inondations et la tempête de verglas 	<p>RMR, Partie III, Section E (Évaluation à venir)</p> <p>Évaluations à venir. Programme de relance de l'activité économique (PRAE) et Programme e reconstruction économique temporaire (PRET)</p>
une contribution à la réalisation de travaux créateurs d'emplois au Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la gestion de l'<i>Entente Canada-Québec sur les infrastructures</i> 	<p>RMR, Partie III, Section E</p> <p>Évaluation à venir</p>





Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 26 534 253 000 \$ financées par des recettes de 1 186 251 000 \$ et des crédits parlementaires de 25 348 002 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un marché du travail efficace et efficient	<p><i>l'accès à l'emploi pour tous les Canadiens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre de clients qui obtiennent un emploi ou qui deviennent des travailleurs autonomes grâce à l'intervention d'investissement dans les ressources humaines (fonds du Trésor et de l'Assurance-emploi) ▪ prestations non versées (Partie I de l'a.-e.) en raison du retour au travail des prestataires d'a.-e. avant la fin de leur période de prestations grâce aux prestations d'emploi et aux mesures de soutien 	RMR, pages 3-8
un soutien du revenu temporaire aux travailleurs sans emploi admissibles	<p><i>l'efficacité du traitement des demandes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ rapidité de paiement : pourcentage de premières prestations émises aussitôt que légalement possible (soit dans un délai de 28 jours suivant l'enregistrement des demandes initiales et renouvelées) <p><i>l'efficacité du traitement des appels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ rapidité de traitement des appels : nombre d'appels réglés ou ajournés par le Conseil arbitral dans les 30 jours suivant leur dépôt par rapport au nombre total d'appels réglés ou ajournés <p><i>le maintien de la stabilité et de l'intégrité financières du Compte d'assurance-emploi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ valeur, en dollars, des économies directes découlant des activités de détection et des économies indirectes provenant des activités de dissuasion et de prévention 	<p>RMR, pages 3-20</p> <p>RMR, pages 3-20</p> <p>RMR, pages 3-21</p>
un milieu de travail sécuritaire, juste, stable et productif	<p><i>un milieu sécuritaire, sain et équitable et des relations patronales-syndicales stables</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ pourcentage de différends liés à la négociation collective réglés en vertu de la Partie I du <i>Code canadien du travail</i> sans arrêt de travail ▪ pourcentage de situations de non-conformité en vertu de la Partie II du <i>Code canadien du travail</i> (à l'exception des situations de danger) résolues par l'acceptation d'une promesse de conformité volontaire (PCV) ▪ pourcentage de plaintes de congédiement injuste en vertu de la Partie III du <i>Code canadien du travail</i> réglées par des inspecteurs (selon les dossiers clos) 	RMR, pages 3-28 à 3-30

(suite)





Développement des ressources humaines Canada (DRHC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des Programmes de la sécurité du revenu sûrs pour les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs enfants, les survivants et les migrants	<p><i>l'efficacité et la durabilité du Régime de pensions du Canada et des programmes de la Sécurité de la vieillesse</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ service téléphonique aux clients <ul style="list-style-type: none"> – Accès I : pourcentage de demandeurs qui n'obtiennent pas la tonalité d'occupation – Accès II : pourcentage d'appels auxquels répond un agent de prestation des services dans un délai maximal de trois minutes ▪ rapidité du service : temps de traitement des demandes au titre de la Sécurité de la vieillesse ▪ rapidité du service : temps de traitement des demandes au titre du Régime de pensions du Canada (à l'exclusion des prestations d'invalidité) ▪ rapidité du service : temps de traitement des demandes initiales de prestations d'invalidité au titre du Régime de pensions du Canada ▪ satisfaction des clients : pourcentage de clients satisfaits des services des Programmes de la sécurité du revenu 	RMR, pages 3-49
un recouvrement rapide des sommes dues à l'État	<p><i>l'efficacité de la fonction de recouvrement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ montants recouvrés : Régime de pensions du Canada ▪ montants recouvrés : Assurance-emploi et Programme de l'emploi ▪ montants recouvrés : Programme canadien de prêts aux étudiants 	RMR, pages 3-49
des systèmes conformes aux exigences de l'An 2000	<p><i>l'efficacité des systèmes informatiques à l'appui de la prestation des programmes et des services</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ pourcentage d'applications essentielles à la mission entièrement mises en œuvre 	RMR, pages 3-49





Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 313 626 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 313 626 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des programmes de développement économique destinés aux collectivités de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> ▪ de nouveaux programmes de développement économique, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les municipalités urbaines, les collectivités et les groupes clients stratégiques ▪ l'incidence économique des programmes et partenariats 	RMR, III.D.1 à III.D.7
un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la création d'emplois et la découverte de nouveaux débouchés commerciaux ▪ l'atteinte des normes de service à la clientèle ▪ les taux de satisfaction de la clientèle ▪ l'évolution du nombre des petits et moyens exportateurs ▪ l'étendue de la région géographique desservie par les points du Réseau intégré de prestation des services (y compris les Centres de services aux entreprises du Canada, les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres pour les femmes entrepreneurs) ▪ l'étendue du groupe cible (par exemple les jeunes, les francophones, les femmes, etc.) 	<p>RMR, III.C</p> <p>RMR, III.D.3</p> <p>RMR, III.D.4</p> <p>RMR, III.D.5</p>
du capital pour les petites entreprises et les entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les petites entreprises qui sont lancées, leur taux de croissance et leur longévité ▪ l'efficacité d'exécution ▪ les taux de satisfaction de la clientèle ▪ les taux d'utilisation ▪ l'étendue des mesures prises dans les régions rurales, les industries de pointe et les secteurs technologiques 	RMR, III.D.1
l'aide du gouvernement fédéral dans les périodes de crise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la réponse des gens de l'Ouest en matière d'aide aux victimes d'inondations (satisfaction des clients) ▪ la normalisation des activités dans les régions touchées par la catastrophe ▪ les emplois créés grâce à la restructuration économique 	<p>RMR, III.C</p> <p>RMR, III.D.6</p>

(suite)





Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les nouvelles possibilités de passation de marchés offertes aux entreprises de l'Ouest canadien ▪ la prise en compte des intérêts de l'Ouest dans les politiques internes et internationales du Canada (environnement, etc.) 	RMR, III.D.6

Environnement Canada (EC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 561 895 000 \$ financées par des recettes de 67 622 000 \$ et des crédits parlementaires de 494 273 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un environnement sain		
la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent	<ul style="list-style-type: none"> ▪ limiter les concentrations de gaz à effet de serre par des mesures planétaires pour les ramener à des niveaux auxquels il n'y aura pas de perturbations graves du système climatique ▪ réduire au minimum les effets négatifs des particules inhalables sur la santé humaine et la visibilité ▪ rétablir la couche d'ozone à un niveau qui réduit au minimum les effets nocifs sur la santé humaine et les écosystèmes naturels 	<p>RMR, pages 18-19</p> <p>RMR, pages 19-20</p> <p>RMR, page 20</p>
l'élimination de la menace que représentent les substances toxiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ déterminer les sources et les quantités des substances toxiques, des effluents, des émissions et des déchets qui nécessitent une gestion (de façon opportune et selon de bonnes recherches scientifiques et de bonnes évaluations) ▪ appliquer des mesures de gestion en vue de l'élimination presque complète des substances toxiques persistantes et bioaccumulables provenant de l'activité humaine ▪ appliquer des mesures de gestion pour prévenir, réduire ou éliminer les risques causés par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes et qui ne satisfont pas aux critères de la voie 1 de la Politique de gestion des substances toxiques 	<p>RMR, pages 21-22</p> <p>RMR, pages 22-24</p> <p>RMR, pages 21-22</p>

(suite)





Environnement Canada (EC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
l'application, de façon juste et efficace, des lois et des règlements relatifs à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer un haut degré d'observation des lois et des règlements 	RMR, pages 28-30
la conservation et l'amélioration de la biodiversité canadienne et planétaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réaliser des tendances positives de rétablissement des espèces menacées ou en péril par des initiatives fédérales pour les espèces en péril ▪ protéger ou améliorer les habitats de la faune et les écosystèmes importants 	RMR, pages 24-25 RMR, pages 25-26
la conservation et la restauration des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ améliorer la santé et la durabilité des écosystèmes ciblés partout au Canada par le truchement d'initiatives sur les écosystèmes de priorité nationale ▪ déterminer en priorité les écosystèmes vulnérables et les conserver par l'élaboration de stratégies ou d'initiatives écosystémiques, régionales, sectorielles ou autres 	RMR, pages 27-28 RMR, pages 27-28
la sécurité contre les risques environnementaux		
les prévisions météorologiques et environnementales et les avertissements exacts et en temps opportun des violentes intempéries	<ul style="list-style-type: none"> ▪ diffuser aux Canadiens en temps voulu et de façon exacte des renseignements météorologiques et environnementaux ▪ veiller à ce que les Canadiens prennent des décisions judicieuses sur les répercussions sociales et économiques des changements météorologiques, climatiques et hydrologiques ▪ établir une capacité scientifique pour comprendre les états passés, présents et futurs de l'environnement atmosphérique 	RMR, pages 31-33 RMR, pages 32-33 RMR, pages 34-35
la prévention ou la réduction de la fréquence, de la gravité et des conséquences pour l'environnement des situations d'urgence que connaît le Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ prévenir les rejets accidentels ▪ se préparer à faire face aux rejets accidentels ▪ donner des conseils et un soutien spécialisé aux intervenants responsables 	RMR, pages 35-36 RMR, pages 35-36 RMR, pages 35-36

(suite)





Environnement Canada (EC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une société plus verte		
la promotion d'un écocivisme responsable en aidant les Canadiens à utiliser de façon efficace l'information et les conseils en matière d'environnement qui leur sont fournis en temps opportun	<ul style="list-style-type: none"> ▪ offrir de la part d'Environnement Canada des produits et des services qui répondent aux besoins des Canadiens ▪ mettre au point des produits et des services qui aident les Canadiens à prendre des décisions respectueuses de l'environnement ▪ fournir de la part d'Environnement Canada un large appui public aux services 	<p>RMR, pages 37-38</p> <p>RMR, pages 37-38</p> <p>RMR, pages 16, 20, 33</p>
les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mettre au point des technologies et des techniques environnementales et les faire connaître au pays et à l'étranger pour régler les problèmes environnementaux et contribuer à la création d'emplois et à la croissance économique ▪ veiller à la prévention de la pollution de façon à protéger l'environnement tout en contribuant à la création d'emplois et à la croissance économique ▪ compétences de gestions, capacités et activités dans les collectivités pour aborder les priorités environnementales 	<p>RMR, pages 37-40</p> <p>RMR, pages 41-42</p> <p>RMR, pages 43-44</p>
la mobilisation à l'échelle nationale des partenariats efficaces et la constitution d'une voix forte sur la scène internationale à l'appui d'un programme de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ intégrer les programmes environnementaux, économiques et sociaux aux politiques et aux opérations du gouvernement dans le contexte du développement durable ▪ établir des partenariats avec tous les secteurs de la société pour les mobiliser en vue du développement durable ▪ veiller à ce qu'on tienne compte dans les enceintes et les mécanismes internationaux des intérêts nationaux du Canada au sujet du développement durable 	<p>RMR, page 43</p> <p>RMR, page 45</p> <p>RMR, page 45</p>





Gendarmerie royale du Canada (GRC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 881 183 000 \$ financées par des recettes de 730 110 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 151 073 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une protection contre le crime organisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une amélioration de la riposte de la police face au crime organisé ▪ une réduction de l'incitatif économique pour le crime organisé ▪ une contribution à la hausse des recettes fiscales ▪ une contribution à la réduction de la criminalité transfrontalière ▪ une contribution à la baisse de l'offre et de la demande de drogues illicites ▪ une contribution à la réduction des délits économiques ▪ l'amélioration de la qualité des renseignements criminels ▪ l'efficacité des autres services de police fédérale 	<p>RMR, pages 22-25</p> <p>RMR, pages 26-28</p> <p>RMR, pages 28-31</p> <p>RMR, pages 31-33</p> <p>RMR, pages 33-36</p> <p>RMR, pages 36-38</p> <p>RMR, pages 38-40</p> <p>RMR, pages 40-42</p>
des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une contribution à la baisse continue du taux global de criminalité et des crimes contre les biens ▪ une contribution à l'augmentation de la sécurité routière ▪ le nombre de plaintes du public justifiées ▪ le degré de satisfaction des clients et des partenaires 	<p>RMR, pages 45-49</p> <p>RMR, pages 49-51</p> <p>RMR, pages 51-52</p> <p>RMR, pages 52-53</p>
une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une contribution à la baisse des taux de crimes de violence et de criminalité juvénile ▪ une contribution au sentiment accru de sécurité de la population 	<p>RMR, pages 54-57</p> <p>RMR, pages 58-59</p>
des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les peuples autochtones	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des méthodes policières adaptées aux besoins des communautés autochtones et qui font état de leur culture (dont les arrangements en vue d'assurer les services de police dans le nouveau Territoire du Nunavut) 	<p>RMR, pages 59-61</p>

(suite)





Gendarmerie royale du Canada (GRC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des renseignements en matière d'enquêtes policières et des outils d'enquête	<ul style="list-style-type: none">▪ l'accès accru par les clients aux services d'analyse génétique et aux dossiers d'antécédents judiciaires, d'empreintes digitales et d'armes à feu▪ le partage efficace et en temps opportun de renseignements criminels▪ l'amélioration des services de formation supérieure, de recherche et de bibliothèque	RMR, pages 63-66 RMR, pages 66-67 RMR, pages 67-68
des services de police civile pour les missions de maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none">▪ l'offre rentable et à temps de personnel de police civile à l'appui des missions de maintien de la paix▪ la satisfaction de l'autorité internationale pertinente à l'égard des missions de maintien de la paix et autres missions▪ le rehaussement de la réputation internationale du Canada	RMR, pages 70-72 RMR, pages 72-73 RMR, page 73

Greffe de la Cour fédérale du Canada (GCC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 30 901 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 30 901 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une organisation donnant accès à la Cour fédérale du Canada pour la résolution équitable de différends dans le cadre de plus de 90 lois fédérales	<ul style="list-style-type: none">▪ une gestion méthodique des instances, ainsi que des services de soutien fonctionnels▪ les tendances en ce qui concerne la nature et le volume de la charge de travail de la Cour▪ une enquête menée auprès des clients pour savoir s'ils sont satisfaits des services▪ l'accessibilité du public aux dossiers contenant toutes les pièces de procédure et les décisions	Partie III du RMR Partie III du RMR Partie III du RMR Partie III du RMR





Industrie Canada (IC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 095 744 000 \$ financées par des recettes de 80 876 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 014 868 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
sur le plan du <i>commerce</i> , en cherchant à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la mesure dans laquelle Industrie Canada permet au Canada de se tailler une plus grande place sur le marché international, encourage un plus grand nombre d'entreprises et de secteurs à tenter de percer sur les marchés d'exportation et favorise la diversification des exportations canadiennes 	RMR, Section 3.2 Annexe A-I
de conditions plus favorables à l' <i>investissement</i> intérieur et étranger dans l'économie canadienne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la mesure dans laquelle Industrie Canada attire davantage de nouveaux investissements étrangers tout en maintenant les investissements actuels 	RMR, Section 3.2 Annexe A-II
d'une meilleure performance du Canada sur le plan de l' <i>innovation</i> et de la transition vers l'économie du savoir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la mesure dans laquelle Industrie Canada stimule l'innovation technologique et encourage l'industrie à adopter des technologies de pointe 	RMR, Section 3.2 Annexe A-III
en matière de <i>connectivité</i> , en faisant du Canada le pays le plus branché du monde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la mesure dans laquelle Industrie Canada permet au Canada d'occuper une place de premier plan dans le domaine de l'autoroute mondiale de l'information et à tous les Canadiens d'y avoir accès, à prix abordable 	RMR, Section 3.2 Annexe A-IV
d'un <i>marché</i> équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la mesure dans laquelle Industrie Canada influe sur l'équité, l'efficacité et la compétitivité du marché et sur le degré de confiance dans le marché 	RMR, Section 3.2 Annexe A-V

Ministère de la Justice Canada (Jus)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 503 641 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 503 641 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des services juridiques rentables, de qualité, rendus dans les délais souhaités au gouvernement du Canada et à ses ministères et organismes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mécanismes novateurs de prestation des services juridiques ▪ conclusion de partenariats efficaces et efficaces avec les ministères et organismes clients grâce à l'initiative des services axés sur la clientèle 	Partie 2B, sections 1B, 1C, 1E à 1L et 2A du RMR Partie 2B, sections 1A et 2A du RMR

(suite)





Ministère de la Justice Canada (Jus) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un système de justice équitable, efficace, abordable et opérationnel qui répond aux préoccupations du public quant à sa sécurité, satisfait les aspirations d'une société moderne, pluraliste, et reflète les valeurs des Canadiens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la réalisation du programme de sécurité du gouvernement par une approche équilibrée de la justice pénale ▪ l'intégration des politiques en matière de justice aux orientations de politiques plus larges du gouvernement afin d'être en mesure de traiter les questions complexes de façon exhaustive et systématique ▪ un système de justice intégré, rentable, axé sur le citoyen et lié à la communauté ▪ un système de justice équitable et accessible qui tient compte des besoins d'une population diversifiée et changeante ▪ la confiance du public à l'égard du système de justice ▪ le leadership sur des questions de justice internationale par des approches dynamiques et cohérentes des politiques et des opérations 	<p>Partie 2B, sections 2A et 2D du RMR</p> <p>Partie 2B, sections 2A à 2D du RMR</p> <p>Partie 2B, sections 2A à 2D du RMR</p> <p>Partie 2B, sections 2A, 2B et 2D du RMR</p> <p>Partie 2B, sections 2A et 2D du RMR</p> <p>Partie 2B, section 2A du RMR</p>

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (AECI)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 330 420 000 \$ financées par des recettes de 69 438 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 260 982 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
les entreprises canadiennes capables de profiter pleinement des débouchés à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre d'exportateurs « actifs » doublé qui passe à 10 000 d'ici l'an 2000 ▪ augmentation des exportations vers les marchés prioritaires et diversification des marchés d'exportation dans les régions clés d'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est ▪ missions commerciales d'Équipe Canada sous la direction du premier ministre 	<p>RMR Section III</p> <p>RMR Section III</p> <p>RMR Section III</p>
la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ renversement de la tendance selon laquelle la part d'investissement étranger direct pour le Canada diminue 	<p>RMR Section III</p>

(suite)





Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (AECI) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un système de commerce international réglementé qui favorise le libre-échange	<ul style="list-style-type: none">▪ poursuite des initiatives pour ouvrir les marchés et améliorer les règlements commerciaux dans des pays comme la Chine et Taïwan; accord en vue d'établir une Zone de libre-échange des Amériques et libéralisation du commerce dans le cadre de l'APEC	RMR Section III
la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis	<ul style="list-style-type: none">▪ moins de problèmes commerciaux et accès protégé et facilité au marché américain dans le cadre de l'ALENA et de l'OMC, minimiser l'impact de la Loi Helmes-Burton	RMR Section III
le contrôle de l'armement conventionnel	<ul style="list-style-type: none">▪ succès des négociations pour un traité d'interdiction des mines antipersonnel	RMR Section III
la réforme des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none">▪ règlement de la crise financière de l'ONU	RMR Section III
l'esprit d'initiative en ce qui concerne les organisations internationales	<ul style="list-style-type: none">▪ organisation des réunions au sommet au Canada (APEC, OEA); élection au Conseil de sécurité de l'ONU en 1999-2000	RMR Section III
le développement durable et une meilleure protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">▪ accord international qui protège les intérêts forestiers du Canada; accord sur les mesures visant à réduire les changements climatiques; accord sur les mesures prises contre les polluants organiques, en particulier dans le Nord; règlement des questions d'équité et de conservation du saumon du Pacifique	RMR Section III
l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime	<ul style="list-style-type: none">▪ signature d'une convention sur les attentats terroristes à la bombe; mise en œuvre internationale des recommandations du P8 sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational	RMR Section III
la protection accrue des droits de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">▪ proposition à l'Organisation internationale du travail en vue d'établir une nouvelle convention sur le travail des enfants pour 1999	RMR Section III
le maintien de la paix en Bosnie et à Haïti	<ul style="list-style-type: none">▪ rétablissement de la paix et de la sécurité; retrait des troupes canadiennes qui s'en suivra	RMR Section III
l'édification de la paix	<ul style="list-style-type: none">▪ établissement d'institutions dans les régions vulnérables (Bosnie, Haïti, région des Grands lacs africains, Guatemala et Moyen-Orient)	RMR Section III

(suite)





Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (AECI) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
la poursuite en justice des criminels de guerre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ appui des tribunaux pour les crimes de guerre des Nations Unies en ce qui concerne l'ex Yougoslavie et le Rwanda 	RMR Section III
la promotion de la démocratie et des droits de l'homme au Nigeria, en Chine et à Cuba	<ul style="list-style-type: none"> ▪ pas de réadmission active du Nigeria au sein du Commonwealth sans que ce pays n'ait vraiment progressé vers la démocratie; dialogues sur les droits de la personne avec la Chine et Cuba 	RMR Section III
une meilleure protection des Canadiens en voyage ou résidant à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ meilleure information et préparation des voyageurs; assistance apportée plus rapidement aux Canadiens en difficulté à un coût moindre; qualité de service accrue dans les cas complexes, par exemple les enlèvements d'enfants 	RMR Section III
une meilleure connaissance du Canada à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en œuvre de la stratégie d'information internationale sur le Canada 	RMR Section III
un soutien administratif économique à la conduite des relations internationales du Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en œuvre de projets importants dans les domaines des biens et de la technologie de l'information 	RMR Section III
un service de délivrance de passeports de haute qualité et économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ allègement des formalités à remplir par les clients; accroissement de la productivité et économie de coûts par la suite; sécurité et intégrité des passeports canadiens 	RMR Section III

Ministère des Finances Canada (Fin)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 62 798 580 000 \$ financées par des recettes de 5 604 000 \$ et des crédits parlementaires de 62 792 976 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un avenir financier sûr	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des budgets respectant les objectifs financiers du gouvernement ▪ les changements nécessaires en matière d'impôt ▪ la mise à exécution des réductions de dépenses annoncées ▪ la mise en œuvre d'investissements stratégiques pour promouvoir une économie forte et une société sûre 	<p>Mise à jour économique et financière de 1997; Budget de 1998; Revue financière (mensuelle)</p> <p>Budget de 1998; Avis de voies et moyens</p> <p>Budget annuel; Budget principal des dépenses; Détail des dépenses de programmes</p> <p>Budget de 1998; Mise à jour économique et financière de 1997; RMR, page 29</p>

(suite)





Ministère des Finances Canada (Fin) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une stratégie de gestion de la dette de nature à stabiliser et à réduire les coûts du service de la dette et à maintenir un marché performant dans le domaine des titres du gouvernement du Canada ▪ une gestion efficace des réserves internationales officielles du Canada ▪ l'élaboration et la mise en œuvre de mesures appropriées découlant de la politique d'importation ▪ une gestion efficace des relations avec les institutions financières internationales 	<p>Budget de 1998; Rapport sur les opérations d'emprunt de 1997; Stratégie de gestion de la dette de 1998-1999; Titres du gouvernement du Canada (trimestriel); RMR, page 40</p> <p>Rapport annuel présenté au Parlement sur les Opérations du Compte du fonds des changes publié par le ministère des Finances en 1997; Communiqué mensuel sur les réserves internationales officielles; RMR, page 29</p> <p><i>Tarif des douanes</i> (L.C. 1997, ch. 36) le 1^{er} janvier 1998</p> <p>Budget principal des dépenses; Budget de 1998</p>
un secteur des services financiers concurrentiel et sûr pour le XXI ^e siècle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le fait de s'assurer que les Canadiens sont bien servis par un secteur de services financiers qui soit sûr, sain, efficient et concurrentiel 	Rapport du Groupe de travail sur l'avenir du Secteur des services financiers; RMR, page 32
des contributions au projet visant à repenser le rôle de l'État	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la mise à exécution des virages annoncés dans les domaines de la création d'agences, de la privatisation et de la commercialisation ▪ la conclusion des ententes nécessaires de transfert avec d'autres sphères de compétence 	<p>RMR, page 33</p> <p>RMR, page 44</p>
des programmes sociaux sûrs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la mise en œuvre de nouveaux programmes ▪ des améliorations aux programmes sociaux actuels ▪ le renforcement du financement et de l'investissement touchant le Régime de pensions du Canada 	<p>Subventions canadiennes pour l'épargne-étude annoncées dans le Budget de 1998</p> <p>Améliorations à la prestation fiscale pour enfants annoncées dans le Budget de 1998</p> <p><i>Loi sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada</i> (L.C. 1997, ch. 40). Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez l'Internet à l'adresse suivante : www.cpp-rpc.gc.ca</p>





Office des transports du Canada (OTC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 20 360 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 20 360 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la prise de décisions judiciaires par un tribunal quasi judiciaire à l'intérieur des délais prescrits par la loi ▪ l'élaboration, par l'entremise de consultations, d'une réglementation efficace et essentielle ▪ la protection des consommateurs et des transporteurs en administrant un système de délivrance de licences aux transporteurs aériens, un système de délivrance de certificats d'aptitude aux transporteurs ferroviaires, des accords et des tarifs aériens internationaux et un programme d'application des règlements ▪ un mécanisme équitable et impartial de règlement des différends sur les questions relevant de la compétence de l'Office ▪ l'utilisation de moyens alternatifs pour régler les différends ▪ l'établissement opportun du barème annuel des taux maximaux pour le transport du grain de l'ouest avant le 30 avril de chaque année ▪ l'amélioration de l'accès au système de transport du Canada pour les personnes ayant une déficience en éliminant les obstacles inutiles ▪ des conseils au gouvernement quant à l'évaluation de l'effet de la <i>Loi sur les transports au Canada</i> et des difficultés rencontrées dans l'application de celle-ci et d'autres lois connexes 	<p>Partie III, Résultats d'ensemble, page 11 Transports ferroviaire et maritime, page 14 Prestation de service et normes à cet égard, page 27</p> <p>Partie III, Résultats d'ensemble, page 11 Transports ferroviaire et maritime, page 19 Transport aérien et transport accessible, pages 21 et 24 Initiatives de réglementation, page 27 Voir aussi le Rapport annuel, pages 6, 36 à 38, 45 et 46</p> <p>Partie III, Transports ferroviaire et maritime, page 14 Transport aérien et transport accessible, pages 20 à 26 Rapport annuel, pages 29 à 35</p> <p>Partie III, Transports ferroviaire et maritime, pages 14, 15 et 18 à 20 Transport aérien et transport accessible, pages 23 et 26 Rapport annuel, pages 14, 15, 17, 23, 26 et 41 à 43</p> <p>Partie III, Transports ferroviaire et maritime, page 15 Transport aérien et transport accessible, pages 25 et 26 Rapport annuel, pages 16 et 44</p> <p>Partie III, Transports ferroviaire et maritime, page 17 Rapport annuel page 19</p> <p>Partie III, Transports aérien et transport accessible, pages 24 et 25 Rapport annuel, pages 40 à 42</p> <p>Partie III, Résultats d'ensemble, pages 13 et 27 Rapport annuel, chapitre 3, pages 59 à 76</p>





Office national de l'énergie (ONE)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 28 343 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 28 343 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité)	▪ efficacité et efficience des processus d'examen des demandes, se traduisant par la tenue d'instances justes, bien comprises et conviviales, et par le traitement en temps opportun des demandes malgré une charge de travail élevée	RMR, Partie III, (i) page 14
	▪ bilan de sécurité et performance environnementale des installations relevant de la compétence de l'Office	RMR, Partie III, (ii) page 16
	▪ effets de la coopération avec l'industrie, d'autres ministères du gouvernement et le public pour ce qui concerne la sécurité et l'environnement	RMR, Partie III, (iii) page 20
	▪ accès du public aux décisions, aux registres publics et à l'information de l'Office, et rapport coût-efficacité de la gestion de l'information	RMR, Partie III, (iv) page 21
	▪ rapport coût-efficacité de la surveillance des marchés énergétiques et de la collecte de renseignements sur ces marchés	RMR, Partie III, (v) page 22
	▪ rapport coût-efficacité de la réglementation touchant la construction et l'exploitation de pipelines	RMR, Partie III, (vi) page 23
	▪ qualité des conseils et de l'aide fournis aux membres et à la direction de l'Office	RMR, Partie III, (vii) page 25
	▪ compétitivité sur le marché du travail de Calgary	RMR, Partie III, (viii) page 27
	▪ satisfaction des clients internes	RMR, Partie III, (ix) page 29





Office national du film (ONF)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 64 785 000 \$ financées par des recettes de 8 900 000 \$ et des crédits parlementaires de 55 885 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des œuvres audiovisuelles permettant de mieux faire connaître et comprendre le Canada et le monde aux Canadiens et aux Canadiennes	<ul style="list-style-type: none">▪ le niveau de satisfaction et d'intérêt suscité par les films▪ la représentativité des cinéastes▪ la fidélisation des auditoires existants et le développement de nouveaux segments	RMR, section 1.1.3 page 15 et 16 RMR, section 2.2 page 22 RMR, section 1.1.2 page 14
un accès à ses productions et ses produits par le biais de divers circuits et marchés d'exploitation afin de rejoindre des auditoires au Canada et à l'étranger	<ul style="list-style-type: none">▪ le taux d'utilisation des systèmes d'information, de communication et de livraison▪ le développement et la diversification des marchés	RMR, section 1.2.3 page 19 RMR, section 1.2 page 16 à 18
un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne	<ul style="list-style-type: none">▪ le succès de ses productions et de ses produits au Canada et à l'étranger▪ le développement de nouveaux talents et de nouvelles compétences en cinéma	RMR, section 1.1.1 page 13 RMR, section 1.3 page 20 et 21





Patrimoine Canadien (PC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 982 785 000 \$ financées par des recettes de l'ordre de 74 030 000 \$ et des crédits parlementaires de 908 755 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une fierté accrue à l'égard du Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des Canadiens et des Canadiennes qui célèbrent nos réalisations et notre identité ▪ des Canadiens et des Canadiennes qui apprennent à se connaître et à connaître notre pays ▪ des industries culturelles qui créent, produisent, distribuent et commercialisent des produits canadiens ▪ des Canadiens et des Canadiennes qui sont sensibles à notre dualité linguistique et jettent des passerelles afin de surmonter les barrières linguistiques ▪ l'excellence et la célébration des réalisations dans le sport ▪ le soutien d'un système canadien de sport de haut niveau ▪ l'excellence et l'innovation dans le milieu artistique ▪ la population et les institutions du Canada reconnaissent et respectent la diversité du pays, ce qui permet aux Canadiens et Canadiennes de toutes origines d'éprouver un sentiment d'appartenance et d'attachement à l'égard du Canada ▪ la reconnaissance nationale et internationale du leadership de Parcs Canada et de son expertise en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine 	<p>RMR, page 51</p> <p>RMR, page 31</p> <p>RMR, page 47</p> <p>RMR, page 64</p> <p>RMR, page 65</p> <p>RMR, page 35</p> <p>RMR, page 60</p> <p>RMR, page 101</p>
la croissance économique et la prospérité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une contribution juste et équitable des radiodiffuseurs publics et privés canadiens ▪ une liaison efficace avec d'autres compétences et représentation des intérêts canadiens grâce à des expositions internationales ▪ l'obtention d'avantages environnementaux, économiques et sociaux des endroits du patrimoine national 	<p>RMR, page 29</p> <p>RMR, page 70</p> <p>RMR, page 98</p>
la protection du patrimoine du Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la protection et la mise en valeur d'endroits importants du patrimoine naturel et culturel au bénéfice des Canadiens et des Canadiennes ▪ la préservation, la promotion et la gestion des répertoires nationaux et des ressources ▪ des collections patrimoniales répondant aux normes d'excellence 	<p>RMR, page 104</p> <p>RMR, page 41</p> <p>RMR, page 40</p>

(suite)





Patrimoine Canadien (PC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un contenu canadien de qualité, la présence de voies canadiennes pour un choix véritable ▪ un régime de droits d'auteur qui respecte les obligations internationales du Canada et qui stimule le développement d'œuvres canadiennes ▪ une stabilité financière et une plus grande autonomie des organismes à vocation artistique ▪ des auditoires et des possibilités pour les organismes canadiens à vocation artistique et culturelle ▪ un accès aux collections patrimoniales ▪ des Canadiens et des Canadiennes qui apprécient notre patrimoine naturel et culturel et en profitent 	<p>RMR, page 27</p> <p>RMR, page 33</p> <p>RMR, page 34</p> <p>RMR, page 35</p> <p>RMR, page 36</p> <p>RMR, page 101</p>
la participation et la contribution à la société canadienne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une compréhension par des Canadiens et des Canadiennes du rôle et de l'importance des droits de la personne ▪ une participation active des Canadiens et des Canadiennes aux affaires du pays et leur contribution à tous les secteurs de la vie canadienne ▪ des Autochtones en milieu urbain et hors des réserves qui sont en mesure de définir et d'aborder les problèmes sociaux, culturels, politiques et économiques qui les affectent ▪ des Canadiens et des Canadiennes ont à la fois la possibilité et la capacité de participer au façonnement de l'avenir de nos collectivités et de notre pays ▪ un traitement juste et équitable et le respect de la dignité humaine ▪ des communautés minoritaires de langue officielle qui contribuent pleinement à l'épanouissement de la société canadienne ▪ une participation aux sports et aux activités connexes comme élément essentiel du développement social et de l'édification de la nation ▪ un système de radiodiffusion qui renforce les buts sociaux, culturels et économiques, lesquels reflètent la diversité et les valeurs des Canadiens et des Canadiennes ▪ des Canadiens et des Canadiennes qui appuient la protection et la conservation d'endroits du patrimoine national et y participent 	<p>RMR, page 59</p> <p>RMR, page 59</p> <p>RMR, page 57</p> <p>RMR, page 61</p> <p>RMR, page 49</p> <p>RMR, page 66</p> <p>RMR, page 30</p> <p>RMR, page 102</p>





Pêches et Océans (P&O)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 106 467 000 \$ financées par des recettes de 54 680 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 051 787 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats marins et d'eau douce et de la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ état des stocks de poisson dans la zone de 200 milles du Canada et à proximité ▪ méthodes de pêche durable au sein de l'industrie ▪ programmes intégrés de surveillance et d'application des règlements qui contribuent à la conservation des stocks de poisson ▪ utilisation et impact des accords de cogestion ▪ gestion intégrée de l'habitat ▪ connaissances scientifiques de la flore et de la faune aquatiques ▪ transfert technologique des projets de recherche en aquaculture à l'industrie ▪ connaissances scientifiques des eaux océaniques et littorales et des écosystèmes aquatiques ▪ renseignements scientifiques fiables ▪ écosystèmes aquatiques sains et productifs ▪ capacité d'intervention en cas d'urgence nationale ▪ intervention en cas de déversement de pétrole en mer ▪ intendance opérationnelle et environnementale responsable des ressources halieutiques et de l'infrastructure par les employés du MPO, les partenaires et le public ▪ avantages socio-économiques aux industries maritimes et aux communautés rurales/côtières ▪ préservation de la propriété de l'accumulation de glace ▪ satisfaction des clients ▪ sensibilisation du public aux programmes et aux politiques ▪ une approche de gestion des risques à la gestion des ressources et de l'habitat basée sur une science fiable et la conservation ▪ participation des clients 	<p>RMR, Sections 2.5.1 et 3.2.8</p> <p>RMR, Sections 2.5.1 et 3.2.8</p> <p>RMR, Section 3.2.8</p> <p>RMR, Section 3.2.8</p> <p>RMR, Sections 2.5.1 et 3.2.6 RMR, Sections 2.5.1 et 3.2.5</p> <p>RMR, Section 3.2.5</p> <p>RMR, Sections 2.5.1 et 3.2.5</p> <p>RMR, Section 3.2.5 RMR, Sections 2.5.1 et 3.2.6</p> <p>RMR, Section 3.2.4</p> <p>RMR, Section 3.2.4</p> <p>RMR, Sections 2.4 et 2.5</p> <p>RMR, Section 3.2.9</p> <p>RMR, Section 3.2.4</p> <p>RMR, Section 3.2.8 RMR, Sections 3.2.5, 3.2.6 et 3.2.8</p> <p>RMR, Sections 3.2.5 et 3.2.8</p> <p>RMR, Section 3.2.8</p>

(suite)





Pêches et Océans (P&O) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un réseau complet, efficace, adéquat et souple de services de communications et de trafic maritime ▪ sécurité, efficacité du trafic maritime dans les eaux envahies par les glaces ▪ approvisionnement annuel par bateau des installations militaires et des localités du nord ▪ connaissances scientifiques et accès du public aux renseignements hydrographiques ▪ qualité des renseignements hydrographiques ▪ avantages économiques et opérationnels engendrés par le commerce maritime ▪ intervention en cas d'incidents maritimes et opérations de recherche et sauvetage ▪ ports essentiels à l'industrie de la pêche ouverts et en bon état ▪ participation des utilisateurs dans la gestion et les coûts des ports ▪ satisfaction des clients ▪ sensibilisation du public aux programmes et aux politiques ▪ participation des clients 	<p>RMR, Section 3.2.2</p> <p>RMR, Section 3.2.3</p> <p>RMR, Section 3.2.3</p> <p>RMR, Section 3.2.7</p> <p>RMR, Section 3.2.7</p> <p>RMR, Sections 3.2.1, 3.2.2 et 3.2.3</p> <p>RMR, Sections 3.2.4 et 3.2.10</p> <p>RMR, Section 3.2.9</p> <p>RMR, Section 3.2.9</p> <p>RMR, Sections 3.2.1, 3.2.3 et 3.2.9</p> <p>RMR, Sections 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.2.4, 3.2.7, et 3.2.9</p> <p>RMR, Sections 3.2.1, 3.2.3 et 3.2.9</p>





Ressources naturelles Canada (RNCan)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 518 958 000 \$ financées par des recettes de 36 396 000 \$ et des crédits parlementaires de 482 562 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes les moyens de :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ bases de données intégrées et faciles d'accès qui nous renseignent sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada, de même que sur leurs dimensions économiques, environnementales et sociales ▪ collaboration et recherche de consensus accrues au pays et sur la scène internationale en ce qui concerne les questions, les politiques, les buts et les programmes d'action relatifs au développement durable ▪ approches fiscales, réglementaires et volontaires qui favorisent le développement durable dans le secteur des ressources naturelles 	<p>RMR, Section III <i>Stratégie du développement durable de RNCan. 1998</i> <i>L'État de l'efficacité énergétique au Canada. 1998</i> <i>L'État des forêts au Canada. 1997-1998</i></p>
maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures	<ul style="list-style-type: none"> ▪ débouchés économiques et de l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles ▪ accès élargi aux marchés étrangers pour les produits, les connaissances, les technologies et les services associés aux ressources naturelles du Canada ▪ capacité accrue des collectivités autochtones, rurales et nordiques de générer une activité économique durable à partir des ressources naturelles 	<p>RMR, Section III</p>
établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> ▪ respect par le Canada de ses obligations internationales de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ▪ technologies et pratiques de gestion qui réduisent les effets sur l'environnement, préservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources ▪ protection des Canadiens contre les désastres naturels et les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources 	<p>RMR, Section III <i>L'État de l'efficacité énergétique au Canada. 1998</i></p>
exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ système national de levés pour le géopositionnement, la cartographie et l'entretien des frontières ▪ utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques 	<p>RMR, Section III</p>





Revenu Canada (RC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 2 514 622 000 \$ financées par des recettes de 137 325 000 \$ et des crédits parlementaires de 2 377 297 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<i>Une administration efficace des recettes</i>		
l'administration fiscale pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et des territoires en établissant et en percevant des impôts, des taxes, des droits, d'autres prélèvements et paiements ainsi que la distribution équitable et rapide des diverses prestations d'ordre social ou économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tendances dans les coûts pour percevoir 100 \$ ▪ tendances dans le volume de demandes de renseignements traitées provenant des particuliers et des entreprises ▪ mise en œuvre des options électroniques de prestation de services et du taux de participation des clients à ces dernières ▪ incidence fiscale globale des activités d'exécution ▪ évaluation des impôts et taxes résultant du ciblage de l'économie clandestine ▪ repérage rapide et vérification des manœuvres d'évitement fiscal et d'abris fiscaux ▪ maintien des comptes débiteurs à un niveau ne dépassant pas 4 % des recettes brutes ▪ pourcentage des appels traités dans les délais prescrits ▪ niveau de satisfaction des clients en ce qui a trait à l'indépendance, la rapidité et l'équité des processus de recours 	<p>RMR, page 16</p> <p>RMR, page 25, Tableau 1-1</p> <p>RMR, pages 21 et 23</p> <p>RMR, pages 47 et 48, Tableaux 3-1, 3-2 et 3-3</p> <p>RMR, page 31</p> <p>RMR, pages 39 et 40</p> <p>RMR, page 53, Tableau 4-2</p> <p>RMR, page 58</p> <p>RMR, page 58</p>
<i>Une administration efficace de la frontière</i>		
le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tendances dans le volume de voyageurs et d'expéditions commerciales traités ▪ niveau de satisfaction des clients envers les services qui leur ont été fournis ▪ taux d'observation pour les voyageurs entrant au Canada ▪ quantité/valeur de la contrebande détectée et interceptée ▪ disponibilité des options électroniques de prestation de services et les taux de participation des clients à ces dernières ▪ utilisation d'options rationalisées pour le traitement des voyageurs et des expéditions commerciales à faible risque 	<p>RMR, page 35, Tableau 2-1</p> <p>page 36, Tableau 2-2</p> <p>RMR, page 35, Tableau 2-1</p> <p>RMR, page 35, Tableau 2-1</p> <p>RMR, page 36, Tableau 2-3</p> <p>RMR, pages 30, 32, 33 et 34</p> <p>RMR, page 30</p>





Santé Canada (SCan)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 700 629 000 \$ financées par des recettes de 55 262 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 645 367 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<i>gestion des risques en matière de santé</i>		
<p>mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réduction des maladies, des traumatismes et des décès attribuables à des risques connus ▪ acquisition d'une meilleure connaissance scientifique des risques et des avantages pour la santé humaine et l'environnement qui tienne compte des besoins des Canadiens et des Canadiennes en matière de soins de santé ▪ une population bien informée des risques et des avantages particuliers pour leur santé ▪ des politiques, des lois, des règlements et des normes modernes qui permettent de faire face aux risques et aux avantages pour la santé humaine et l'environnement, et prennent en considération la mondialisation, l'économie et le développement durable et qui sont harmonisés, si besoin est, avec les homologues étrangers ▪ une consultation accrue du public et des divers intervenants ▪ des programmes qui utilisent la biotechnologie au profit de la santé publique 	<p>RMR, Annexe 1, 1.1.1, 1.4.2, 1.4.5, 1.5.2, 1.6.1, 1.8.1</p> <p>RMR, Annexe 1, 1.2.4, 1.3.1, 1.3.2, 1.4.1, 1.4.3</p> <p>RMR, Annexe 1, 1.3.3.</p> <p>Partie III du RMR, Section C, 1.2 et annexe 1, 1.2.2, 1.4.4, 1.7.1, 1.8.2</p> <p>Partie III du RMR, Section C, 1.3</p> <p>Partie III du RMR, Section C, 1.4</p>
<i>promotion de la santé de la population</i>		
<p>approche de la santé qui prend en considération les déterminants sociaux et comportementaux de la santé et agit sur ces déterminants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un état de santé et des services de santé améliorés grâce à l'habilitation du public, à la participation des consommateurs et à des Canadiens mieux informés ▪ des initiatives ciblées visant à prévenir la maladie et les traumatismes et à s'occuper d'une population vieillissante ▪ le développement optimal de tous les enfants ▪ un leadership en ce qui concerne la santé de la population et l'obligation de rendre compte au public 	<p>Partie III du RMR, Section C, 2.1</p> <p>Partie III du RMR, Section C, 2.2</p> <p>Partie III du RMR, Section C, 2.3</p> <p>Partie III du RMR, Section C, 2.4</p>

(suite)





Santé Canada (SCan) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<i>santé des Autochtones</i>		
des services et des programmes de santé rentables à l'intention des Autochtones, qui visent à réduire les inégalités sur le plan de la santé en regard des autres Canadiens et qui sont pris en charge par les Premières nations et les Inuits à leur propre rythme	<ul style="list-style-type: none">▪ une espérance de vie, une incidence de tuberculose et de maladie cardiovasculaire, et des taux de mortalité infantile, de blessures et de suicides davantage comparables à ceux de la population canadienne en général▪ des données liées à l'habilitation et à l'amélioration des capacités des Premières nations	Partie III du RMR, Section C, 3.1 Partie III du RMR, Section C, 3.2
<i>soutien et renouvellement du système de santé</i>		
un réseau de santé viable et durable à caractère essentiellement national	<ul style="list-style-type: none">▪ accès à des services de santé conformes aux principes énoncés dans la <i>Loi canadienne sur la santé</i> : universalité, transférabilité, accessibilité, gestion publique et intégralité▪ un système de santé renouvelé et modernisé, en collaboration avec les provinces▪ l'équilibre amélioré entre les soins, le traitement, la prévention et la promotion, et la rentabilité du système	Partie III du RMR, Section C, 4.3 Partie III du RMR, Section C, 4.1 Partie III du RMR, Section C, 4.2
<i>politiques, planification et information en matière de santé</i>		
un processus décisionnel dans le secteur de la santé basé sur une information fiable et à jour	▪ système national de surveillance et de recherche de l'information sur la santé de première qualité, accessible à tous les Canadiens et Canadiennes	Partie III du RMR, Section C, 5.1, 5.2





Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne (ALÉNA)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 2 209 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 2 209 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
l'administration des dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israel et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, d'une façon qui assure des procédures administratives sans parti pris, l'équité, la sécurité et l'impartialité tout en offrant des services de qualité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rétroaction des intervenants ▪ enquête sur la satisfaction des clients ▪ communication d'information, y compris les décisions, les rapports et les statistiques sous une forme accessible au public 	<p>RMR, para. II 2. e. iii, page 13 et III 2. a. ii page 15</p> <p>RMR, para. II 2. e. iii, page 12, III 2. a. ii page 15 et Figure 8, pages 16-18</p> <p>RMR, Figure 8, pages 16-18</p> <p>adresse internet http://www.nafta-sec-alena.org</p>

Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 3 074 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 3 074 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
dans une optique d'efficacité par rapport au coût, des services de soutien administratif spécialisés et impartiaux pour des conférences intergouvernementales de niveau supérieur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la prestation, à des conférences, de services administratifs qui sont adaptés, souples et efficaces par rapport au coût ▪ la capacité d'organiser des conférences efficacement dans un court délai ▪ des évaluations entièrement satisfaisantes à la suite des conférences ▪ des services de communication et d'information à la fine pointe de la technologie 	<p>RMR, pages 6 et 7</p> <p>RMR, page 7</p> <p>RMR, pages 7 et 8</p> <p>RMR, pages 8 et 9</p>





Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 631 475 000 \$ financées par des recettes de 77 111 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 554 364 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une planification et une gestion efficaces des dépenses à l'échelle du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ affectation des ressources en fonction des priorités du gouvernement ▪ analyse des programmes et conseils fondés sur une connaissance approfondie des priorités, des politiques, des tensions et des questions interministérielles et sur l'information fondée sur les résultats ▪ approches novatrices et axées sur le citoyen dans l'exécution des programmes et la prestation des services gouvernementaux 	<p>RMR, Section 1.1.1, page 14</p> <p>RMR, Section 1.1.2, page 16</p> <p>RMR, Section 1.1.3, page 16</p>
une fonction de contrôleur moderne pour gérer les ressources de l'État	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en œuvre progressive des principes de la fonction de contrôleur moderne au cours de la prochaine décennie ▪ gestion rigoureuse des ressources et des actifs publics ▪ des normes, une capacité de perfectionnement, des mesures d'encouragement et des processus qui promeuvent une saine gestion des ressources publiques pour atteindre les résultats désirés, y compris des pratiques et des valeurs éthiques, des systèmes de contrôle appropriés et une gestion des risques réfléchie ▪ des plans et des rapports sur le rendement crédibles et pertinents 	<p>RMR, Section 1.2.1, page 23 Voir aussi les aperçus des progrès qui paraîtront dans <i>Une gestion axée sur les résultats</i> à compter de 1999 Les progrès importants qui ont été réalisés par les ministères figureront dans les prochains rapports ministériels sur le rendement (RMR) à compter de 1999, d'abord pour les ministères-pilotes www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.htm</p> <p>RMR, Section 1.2.2, page 24 Voir aussi les vérifications internes; les évaluations et les examens des programmes; la base de données sur l'examen et le rendement</p> <p>RMR, Section 1.2.3, page 26 Voir aussi <i>Une gestion axée sur les résultats 1998</i>, chapitres 1 et 2</p> <p>RMR, Section 1.2.4, page 29 Voir aussi <i>Une gestion axée sur les résultats 1998</i>, chapitre 3</p>
une méthode de prestation des services abordable et souple grâce à l'utilisation des technologies de l'information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ leadership stratégique et conseils relatifs aux technologies de l'information et à la gestion de l'information (TI/GI) dans l'administration fédérale grâce à ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> – gestion du problème de date de l'an 2000 en coordonnant et en signalant les progrès réalisés à l'égard des systèmes essentiels à l'échelle de l'administration fédérale 	<p>RMR, Section 1.3.1 Voir aussi www.cio-dpi.gc.ca</p> <p>RMR, Section 1.3.2, page 32 Voir aussi www.info2000.gc.ca</p>

(suite)





Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
	<ul style="list-style-type: none"> – un environnement permettant d’offrir des services électroniques sécuritaires et accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes – des initiatives et des politiques stratégiques pour faire face aux enjeux en matière de TI/GI à l’échelle de l’administration fédérale – des outils et des techniques pour appuyer la mise en œuvre d’un cadre de gestion des TI dans les ministères – des initiatives pour maintenir en fonction des effectifs extrêmement compétents en TI/GI 	<p>RMR, Section 1.3.3, page 34</p> <p>RMR, Section 1.3.4, page 35 Voir aussi InfoSource; le Répertoire des bases de données du gouvernement fédéral; le Répertoire des points d’information du gouvernement fédéral; le <i>Guide d’Internet du gouvernement du Canada</i></p> <p>RMR, Section 1.3.5, page 36</p> <p>RMR, Section 1.3.6, page 37</p>
<p>une fonction publique professionnelle, représentative et productive pour assurer l’exécution des programmes et la prestation des services gouvernementaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ gestion moderne et efficace des ressources humaines dans les principaux secteurs en matière de résultats énoncés dans le Cadre de gestion des ressources humaines de la fonction publique : <ul style="list-style-type: none"> – leadership – valeurs – effectifs productifs – milieu habitant – effectifs durables ▪ tenir son rôle d’employeur au sein du gouvernement fédéral dans les secteurs du recrutement, du maintien en poste et des stratégies de rémunération (y compris les conventions collectives en fonction des paramètres financiers et en appuyant des relations de travail positives; et l’exécution des programmes d’assurance et des régimes de pension concurrentiels et abordables à l’intention des employés) 	<p>RMR, Section 1.4.1, page 39 Voir aussi http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/hr_connexions_rh</p> <p>page 39 page 40 page 44 page 45 page 44</p> <p>Section 1.4.2, page 46</p>
<i>programmes spéciaux</i>		
<p>– Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mesure dans laquelle les participants acquièrent des compétences relatives à l’employabilité, comme les a définies le Conference Board du Canada 	<p>Section 1.4.2, page 47</p>
<p>– Programme Travaux d’infrastructure Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ financement de projets et création d’emplois 	<p>Section 1.5.1, page 52</p>





Service correctionnel Canada (SCC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 255 547 000 \$ financées par des recettes de 74 560 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 180 987 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<i>des foyers et des communautés plus sûrs grâce à des services correctionnels efficaces</i>		
une contribution à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les évaluations des possibilités de réinsertion sociale des délinquants ▪ des programmes qui s'adressent aux problèmes qui sont à l'origine du comportement criminel ▪ la qualité de la préparation des délinquants à la mise en liberté ▪ la réinsertion des délinquants en tant que citoyens respectueux des lois 	<p>Section III, page 46</p> <p>Section III, pages 46-51</p> <p>Section III, pages 44, 52-54</p> <p>Section III, pages 54 et 55</p>
l'exercice sur les délinquants d'un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la garde en lieu sûr des délinquants au niveau de sécurité le moins restrictif possible ▪ les soins de nature à assurer la santé et la sécurité des délinquants ▪ les recours accrus aux services correctionnels communautaires ▪ la gestion efficace de la population 	<p>Section III, pages 37-39, 41-44 et 60</p> <p>Section III, pages 26-32</p> <p>Section III, pages 32, 43 et 52-55</p> <p>Section III, pages 35-39</p>
le respect de la règle de droit en milieu correctionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la conformité à la loi, aux politiques et aux procédures 	<p>Section III, pages 58 et 59</p> <p>Section V, page 81</p>
un Service correctionnel qui est un partenaire actif au sein du système de justice pénale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le leadership au sein des systèmes correctionnels canadiens et internationaux ▪ la consultation et la participation efficace du public ▪ la communication de résultats correctionnels et l'échange avec d'autres administrations et avec le public ▪ un service correctionnel axé sur la transparence et qui rend compte de ses résultats et des principes énoncés par le Solliciteur général 	<p>Section II, pages 16 et 17</p> <p>Section III, pages 48 et 49, 56-58</p> <p>Section III, pages 48 et 49, 56-59, Section V, page 81</p> <p>Section II, pages 16 et 17</p> <p>Section III, pages 26-28, 43 et 59</p> <p>Section III, pages 57-61 et 64</p> <p>Section V, page 81</p>





Solliciteur général Canada (SGC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 72 897 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 72 897 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un cadre d'orientation législative et stratégique à l'appui de la priorité du gouvernement consistant à rendre les collectivités plus sûres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un plan d'action national global contre le crime organisé ▪ des stratégies correctionnelles judiciaires préconisant des approches différentes selon qu'il s'agit de délinquants à risque élevé ou de délinquants à faible risque ▪ des stratégies qui favoriseront des initiatives communautaires de prévention du crime ▪ des mesures visant à améliorer et à adapter les mécanismes nationaux de lutte contre le terrorisme ▪ un partenariat entre les intervenants clés du secteur de la justice pénale qui permettra ou facilitera la communication des renseignements requis au sein du système de justice pénale ▪ une participation des citoyens, de tous les paliers de gouvernement et des organismes bénévoles à la détermination des orientations à suivre dans le domaine de la justice pénale 	<p>RMR, pages 11, 12 et 18</p> <p>RMR, pages 11, 12, 19 et 20</p> <p>RMR, pages 12 et 18</p> <p>RMR, pages 12, 13 et 20</p> <p>RMR, pages 13 et 21</p> <p>RMR, pages 13, 21 et 22</p>
une politique sur la police des Premières nations et une politique correctionnelle autochtone qui contribuent à améliorer l'ordre social, la sécurité du public et des particuliers ainsi que la justice dans les collectivités des Premières nations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des accords tripartites avec les collectivités des Premières nations ▪ les mesures innovatrices prévues dans les stratégies policières des Premières nations au chapitre de la prévention du crime, de la violence familiale et de la criminalité juvénile ▪ des modèles de politique qui appuient les accords et les dispositions visant la prise en charge par les Autochtones mêmes des services correctionnels destinés aux délinquants de leurs collectivités 	<p>RMR, pages 11 et 22</p> <p>RMR, pages 11, 13, 23</p> <p>RMR, pages 11, 13 et 19</p>





Statistique Canada (SC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 389 904 000 \$ financées par des recettes de 74 000 000 \$ et des crédits parlementaires de 315 904 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<p>des statistiques objectives et non partisans permettant d'évaluer divers aspects de l'économie et de la société canadienne qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ applicables à l'élaboration des politiques et à la prise de décision, sensibles aux problèmes nouveaux et de haute qualité <p>et qui permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ répondre aux exigences légales, renseigner les Canadiens sur les problèmes économiques et sociaux courants et naissants et maintenir une infrastructure nationale d'information statistique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'utilisation de statistiques pour formuler les politiques et prendre des décisions ▪ la diffusion rapide de macro-indicateurs socioéconomiques de haute qualité ▪ la production de descripteurs de la qualité et de notes techniques ▪ le contrôle du fardeau de réponse ▪ le maintien d'une infrastructure nationale de renseignements statistiques 	<p>RMR, page 21</p> <p>RMR, page 28</p> <p>RMR, page 32</p> <p>RMR, page 33</p> <p>RMR, page 36</p>

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 3 255 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 3 255 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<p>des points de vue objectifs et de l'information sur l'état du débat environnemental et économique sur des enjeux de développement durable particuliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ de l'information et des recommandations utiles et crédibles communiquées aux dirigeants et aux décideurs ▪ des programmes et des activités pertinents et efficaces qui regroupent les intervenants appropriés ▪ la perception, par les décideurs, les meneurs d'opinion et les médias, de la TRNEE comme source fiable et impartiale d'information et de recommandations sur l'état du débat en matière d'enjeux économiques et environnementaux 	<p>Parties 3.2.2 et 3.2.3 du RMR</p> <p>Partie 3.2.3 du RMR</p> <p>Parties 3.2.2. et 3.2.3 du RMR</p>





Transports Canada (TC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 382 506 000 \$ financées par des recettes de 273 299 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 109 207 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un réseau de transport sûr et sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les statistiques et les tendances d'accidents et de mortalité, et les comparaisons des taux d'accident du transport aérien, maritime, ferroviaire et routier – transport des matières dangereuses compris ▪ un régime réglementaire simplifié, moderne et efficace ▪ l'efficacité et l'harmonisation des lois, règlements et normes pour tous les modes de transport ▪ la sensibilisation du public à la sécurité ▪ la sensibilisation de l'industrie du transport et le degré de conformité aux règlements et normes 	<p>RRM pages 24, 26, 27 et 28 Rapport Annuel Ch. 6</p> <p>RRM page 33, Section 5.2</p> <p>RRM page 33, Section 5.2</p> <p>RRM pages 26 et 27</p> <p>RRM pages 25 et 26, Section 5.2</p>
un réseau de transport concurrentiel, efficace et efficace	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la viabilité commerciale/financière et les niveaux de compétitivité des services de transport ▪ la cession et la commercialisation de la plupart des activités restantes ▪ l'exploitation efficace des aéroports, ports et havres éloignés ▪ l'élimination des obstacles institutionnels et législatifs aux activités de transport ▪ le transfert des coûts des contribuables aux utilisateurs ▪ un barème de droits axé sur les services ▪ résultats de l'enquête sur la satisfaction de la clientèle 	<p>RRM pages 17, 18 et 19 Section 5.2 Rapport Annuel Ch. 5</p> <p>RRM pages 17, 20 et 22</p> <p>RRM pages 17, 18 et 19 Section 5.2</p> <p>RRM pages 17, 18, 20, 22 et 29</p>
gérance et sensibilisation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une stratégie viable et efficace du transport ▪ un système de gestion de l'environnement au titre des activités de Transports Canada ▪ l'administration efficace des baux d'aéroport, de port et d'installations de navigation 	<p>RRM page 23, Section 5.1 RA Ch. 7</p> <p>RRM, Section 5.1</p>





Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 5 126 095 000 \$ financées par des recettes de 3 330 370 000 \$ et des crédits parlementaires de 1 795 725 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
faire fructifier l'argent des contribuables consacré aux services communs et centraux au gouvernement du Canada, en tenant compte des valeurs essentielles de circonspection, de probité et de transparence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rentabilité des services communs et centraux 	RMR, Section II
soutien à apporter aux ministères clients et à la réalisation des grands objectifs de l'État, grâce à la gestion efficace et efficiente des immeubles de bureaux et des autres biens immobiliers, de même qu'en offrant des conseils et des services spécialisés ponctuels et abordables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ gestion des locaux à bureaux du gouvernement dans un souci de sécurité, de productivité, d'économie et de protection de l'environnement ▪ investissement optimal du gouvernement dans les biens immobiliers, y compris le maintien de la valeur du parc immobilier et la réduction des locaux vacants ▪ services à la clientèle réceptifs et valorisés ▪ partenariats rentables et rapports professionnels de collaboration avec les provinces, les territoires et le secteur privé ▪ régie des biens immobiliers en tenant compte du développement durable, de leur accessibilité pour les personnes handicapées et des considérations relatives à la présence fédérale ▪ préservation des édifices nationaux à caractère patrimonial, y compris les trésors nationaux comme les immeubles du Parlement 	RMR, Section II, Services Immobiliers; Section IV, Stratégie de développement durable
service des approvisionnements permettant d'appuyer les ministères fédéraux grâce aux compétences dans le domaine des services d'achat et des services communs connexes, ainsi que dans le secteur de l'aliénation des biens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rentabilité des services d'achats et autres offerts ▪ évolution du ratio des contrats passés à de petites entreprises par rapport aux grandes sociétés ▪ évolution du rapport entre les marchés concurrentiels et les marchés non concurrentiels ▪ rentabilité de l'aliénation des biens excédentaires de l'État 	RMR, Section II, Service opérationnel au gouvernement
efficacité de la fonction du Receveur général du Canada pour le Trésor fédéral et gestion des Comptes du Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sécurité des systèmes et des infrastructures de traitement des paiements ▪ niveau optimal du dépôt direct des paiements du gouvernement dans les comptes bancaires des bénéficiaires ▪ rentabilité de la gestion des Comptes du Canada et de la production des états financiers du gouvernement ▪ mise en œuvre à grande échelle de la comptabilité d'exercice et capitalisation des immobilisations 	RMR, Section II, Receveur général

(suite)





Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) (suite)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
services de rémunération offerts aux ministères et aux fonctionnaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ application des dispositions des conventions collectives et des politiques du gouvernement fédéral relatives à la rémunération ▪ rentabilité des opérations de traitement de la paie, de l'administration des régimes de retraite et de l'infrastructure des systèmes ▪ exactitude des paiements, du versement des impôts et de la perception des cotisations 	RMR, Section II, Rémunération de la fonction publique
services gouvernementaux efficaces de télécommunications et d'informatique, permettant d'intégrer les solutions opérationnelles de gestion et de technologie de l'information (GI/TI), pour assurer la prestation électronique des services gouvernementaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ services communs et centraux conformes aux normes de l'an 2000 ▪ rentabilité des services électroniques de télécommunications, d'informatique et de gestion des applications pour le gouvernement ▪ sécurité des services de commerce électronique, permettant de réaliser électroniquement, à l'interne, les activités au sein du gouvernement et à l'extérieur, avec les entreprises et le grand public 	RMR, Section II, Services communs de GI/TI; Section IV, l'an 2000
services d'expertise-conseil et de vérification permettant d'améliorer le fonctionnement et la gestion du secteur public	<ul style="list-style-type: none"> ▪ compétences et produits d'expertise-conseil et de vérification offerts aux institutions fédérales 	RMR, Section II, Conseils et Vérification Canada
services de traduction, d'interprétation et de terminologie permettant au Parlement et au gouvernement du Canada d'exercer leurs activités dans les deux langues officielles, ainsi que dans d'autres langues le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rentabilité et qualité des services de traduction et d'interprétation ▪ normalisation et accessibilité de la terminologie diffusée dans la fonction publique fédérale dans les deux langues officielles 	RMR, Section II, Bureau de la traduction
services de communications permettant au grand public d'avoir facilement accès à l'information du gouvernement du Canada et de coordonner et d'appuyer les activités de communications du gouvernement et des autres paliers d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accessibilité pour le public, de l'information du gouvernement grâce au site Internet principal du Canada, aux services aux dépositaires, aux services d'information téléphonique sans frais et aux programmes d'édition, notamment la Gazette du Canada ▪ efficacité, ponctualité et valeur ajoutée de la coordination et de l'achat des services de communications 	RMR, Section II, Service de coordination des communications





Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 2 191 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 2 191 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
un processus d'examen public juste, impartial et efficace aux fins de l'administration et l'exécution de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ opportunité du processus d'audiences et de décisions connexes ▪ décisions bien motivées, compatibles avec la preuve et la jurisprudence ▪ citations des décisions du tribunal par les instances judiciaires ▪ corpus de jurisprudence et de précédents servant à orienter les décisions futures ▪ incidences économiques et sociales des décisions du Tribunal ▪ changements aux politiques, règlements et lois que résultent des décisions du Tribunal ▪ processus novateurs de résolution des différends ▪ satisfaction des membres, des parties et du public par rapport aux services rendus ▪ équité en matière d'accès ▪ sensibilité du public et utilisation des documents publics du Tribunal 	<p>RMR, Section 3, page 11, 21 et 22, Section 4, page 23</p> <p>RMR, Section 2, page 5, Section 3, page 14-17 et 21</p> <p>RMR, Section 3, page 13</p> <p>RMR, Section 3, page 13</p> <p>RMR, Section Partie 3, page 17</p> <p>RMR, Section 2, page 8</p> <p>RMR, Section 1, page 3; Section 3, page 12</p> <p>Sommaire exécutif, page 2; RMR Section 1, page 3, Section 2, pages 5 et 8; Section 3, page 11-13</p> <p>RMR, Section 3, page 13</p> <p>RMR, Section 3, page 13</p>

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs (TCRPAP)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 698 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 1 698 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
une agence qui contribue aux bonnes relations professionnelles entre les artistes, à titre d'entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des décisions bien fondées et rendues dans les meilleurs délais ▪ la négociation d'accords-cadres par les parties ▪ une clientèle bien informée 	<p>RMR, partie III-A (à la page 10)</p> <p>RMR, partie III-A (à la page 11)</p> <p>RMR, partie III-A (à la page 12)</p>





Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 8 136 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 8 136 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
le soutien d'un système d'échanges commerciaux équitable et accessible	<ul style="list-style-type: none">▪ le maintien des décisions du Tribunal par les organismes d'appels nationaux et internationaux▪ la mise en œuvre des recommandations du Tribunal par le gouvernement▪ la publication des décisions du Tribunal en temps opportun▪ les décisions du Tribunal sont considérées justes et impartiales par les intervenants nationaux et internationaux	RMR, page 8 RMR, pages 8 et 9 RMR, page 9 RMR, pages 9 et 10

Tribunal de la concurrence (TDLC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 1 253 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 1 253 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
les services d'une cour d'archives chargée d'entendre et de trancher toutes les demandes présentées en vertu de la partie VIII de la <i>Loi sur la concurrence</i> de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité	<ul style="list-style-type: none">▪ des règles de pratique et de procédure permettant le traitement rapide des demandes▪ la tenue de conférences préparatoires et d'audiences exemptes de retards injustifiés▪ la satisfaction des clients à l'égard des services fournis par le Greffe aux parties à des litiges relativement à la pratique et à la procédure▪ l'accès du public à de l'information sur le Tribunal, aux dossiers et aux décisions	RMR aux pages 9, 10 et 18 RMR aux pages 10 à 18 RMR aux pages 10, 11, 12, 19, 20 et 21 RMR aux pages 10 et 20





Tribunal de l'aviation civile (TAC)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 920 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 920 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des audiences qui sont tenues rapidement, équitablement et sans formalités▪ le règlement des audiences en révision et en appel en accord avec les normes de service et dans un laps de temps raisonnable▪ des audiences tenues aux termes des règles d'équité et de justice naturelle▪ la tenue de conférences préparatoires à l'audience pour rationaliser et accélérer le déroulement des audiences▪ la qualité et la consistance des décisions rendues▪ le niveau de satisfaction du milieu de l'aviation	RMR, Partie III, page 8 Efficacité Rapport annuel 1997-1998, page 16-19 RMR, Partie III, page 8 Rapport annuel page 2 Règles du Tribunal de l'aviation civile RMR, Partie III, page 8 RMR, Partie III, page 8 RMR, page 8 RMR, Partie III, Réal. de rend. Site Web : http://198.103.98.171 Guide sur les audiences du Tribunal





B-2 : ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS DES HAUTS FONCTIONNAIRES DU PARLEMENT

On trouvera dans la présente annexe les principaux engagements en matière de résultats intéressant les divers hauts fonctionnaires du Parlement. Ces personnes et leurs organismes sont indépendants du gouvernement et rendent compte directement au Parlement. Leurs engagements en matière de résultats ne font pas partie du présent rapport au Parlement, mais sont ajoutés pour l'information des parlementaires.





Bureau du Directeur général des élections (BDGE)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 32 319 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 32 319 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des élections et des référendums fédéraux qui respectent l'intégrité du processus électoral	<ul style="list-style-type: none">▪ des scrutins qui se déroulent dans la transparence et l'équité, dans le cadre des exigences constitutionnelles et juridiques et conformément à ces exigences▪ des scrutins qui éliminent les obstacles à la participation	Partie III, B.1 du RMR Partie III, B.1 du RMR
un état de préparation de l'organisme lui permettant de conduire des scrutins à tout moment	<ul style="list-style-type: none">▪ un personnel et des officiers d'élection bien formés, des mécanismes électoraux bien huilés et des systèmes et de l'équipement prêts à servir	Partie III, B.2 du RMR
des améliorations dans la prestation des services électoraux	<ul style="list-style-type: none">▪ l'élaboration de processus qui sont à la fois rentables et axés sur les besoins des intervenants	Partie III, B.3 du RMR
la diffusion, dans les délais prescrits, de produits informatifs de haute qualité et de conseils d'un personnel chevronné aux membres du Cabinet, aux parlementaires, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales et aux autres intervenants, conformément aux accords établis	<ul style="list-style-type: none">▪ la satisfaction de tous les intervenants quant à la qualité des conseils et du soutien d'Élections Canada	Partie III, B.4 du RMR





Bureau du Vérificateur général du Canada (BVG)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 50 960 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 50 960 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
des vérifications et des examens indépendants qui fournissent information, assurance et avis objectifs et qui favorisent la reddition de comptes, l'emploi des meilleures pratiques dans l'administration publique et le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la preuve que nous respectons les normes professionnelles et que le Parlement accepte et endosse les conclusions de nos vérifications des questions que nous jugeons satisfaisantes ou insatisfaisantes ▪ des observations et des recommandations qui sont mises en œuvre et qui produisent des améliorations démontrables dans la gestion publique et dans la prestation des services 	RMR, pages 11 à 31

Commissariat aux langues officielles (CLO)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 10 291 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 10 291 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
<p>le respect de leurs droits linguistiques, tel que prescrit par la <i>Loi</i> et le <i>Règlement sur le service au public</i></p> <p>la reconnaissance du statut d'égalité des deux langues officielles au moyen de la promotion, par les institutions fédérales, de l'anglais et du français</p> <p>des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire développées et épanouies</p> <p>la connaissance de leurs droits linguistiques et du rôle du Commissaire aux langues officielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre et type de plaintes reçues et traitées conformément aux dispositions de la <i>Loi</i> ▪ niveau de satisfaction des clients quant au traitement des plaintes et aux résultats prévus au moyen de sondages périodiques ▪ degré de mise en œuvre, par les institutions assujetties à la <i>Loi</i>, des recommandations formulées (au moyen d'enquêtes et de suivis) ▪ nombre et type d'interventions auprès des décideurs, des communautés visées et du public ▪ attitudes du public par rapport aux droits linguistiques ▪ degré de mise en œuvre des constats et recommandations du Rapport annuel et d'autres rapports ou études (études spéciales, rapports au Gouverneur en conseil, etc.) ▪ données statistiques sur l'effectif de la fonction publique par institution fédérale, par région et par catégorie d'emploi ▪ données statistiques sur le pourcentage de service bilingue et d'offre active dans les bureaux désignés par région 	Toutes les réalisations sont signalées dans la partie III 2.2 du RMR





Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée (CIPVP)

a planifié, pour 1998-1999, des dépenses brutes de 6 763 000 \$ financées par des crédits parlementaires de 6 763 000 \$

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par :	résultats atteints rapportés dans :
accès efficace et efficient à l'information détenue par les institutions fédérales	<ul style="list-style-type: none">▪ meilleure connaissance des droits relatifs à l'accès à l'information détenue par les institutions fédérales▪ accès à l'information sans formalités juridiques▪ plus grande transparence de l'information détenue par les institutions fédérales▪ solutions novatrices et rentables pour régler les plaintes	RMR, pages 8-11 RMR, pages 8-10 Système de mesure en cours d'élaboration RMR, pages 9-12
protection des renseignements personnels détenus par les institutions fédérales	<ul style="list-style-type: none">▪ enquête et résolution de plaintes afin de s'assurer que les personnes sont en mesure de se prévaloir de leurs droits en vertu de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>▪ revue et examen de conformité des ministères fédéraux afin de vérifier leur conformité aux principes établis équitables de traitement de l'information▪ réponse aux demandes de renseignements, afin de sensibiliser davantage aux droits des renseignements personnels▪ aviser les parlementaires et organismes fédéraux quant à la pertinence des initiatives législatives dans le but de pousser plus en avant les mesures de protection de la vie privée des Canadiens	RMR, pages 14-19 RMR, pages 17-18 RMR, pages 15 et 17 RMR, page 16





ANNEXE C : RÉSUMÉ DE RÉSULTATS À L'INTENTION DE COMITÉS PARLEMENTAIRES PERMANENTS CHOISIS

L'information figurant dans la présente annexe est fondée sur les tableaux antérieurs des principaux engagements en matière de résultats.

Le présent rapport regroupe les engagements en matière de résultats du portefeuille des ministères de chaque comité. Pour faciliter l'accès à tous les renseignements pertinents sur le rendement, les tableaux comprennent en outre les engagements en matière de résultats connexes des autres ministères, comme il est indiqué ci-après :

- Santé Canada a fait connaître son engagement en matière de santé des Autochtones. Selon la méthode du portefeuille, cet engagement figure à la rubrique du Comité permanent de la santé de la Chambre des communes. De même, un lien est établi entre le secteur de la santé des Autochtones et les autres questions autochtones, de sorte que ce renseignement apparaît à titre d'engagement connexe à la rubrique du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord.
- L'engagement de Ressources naturelles Canada (RNCan) de maintenir les retombées socioéconomiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures figure parmi les autres engagements de ce ministère à la rubrique du Comité permanent des ressources naturelles et de l'administration gouvernementale de la Chambre des communes. Toutefois, RNCan propose trois manières de montrer ses réalisations, dont celle qui suit : renforcer la capacité des collectivités autochtones, rurales et nordiques de générer une activité économique durable à partir des ressources naturelles. Cette approche fournirait vraisemblablement des renseignements utiles au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord de la Chambre des communes, de sorte que cet engagement et l'approche précise pour montrer la réalisation sont inclus à titre de renseignements connexes.

Des documents de base de certains comités permanents de la Chambre des communes et du Sénat sont également disponibles³⁴.

³⁴ Chambre des communes : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/prr98/rc4hocf.html>

Sénat : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/prr98/rc4senf.html>





C-1 : COMITÉS PERMANENTS CHOISIS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord

engagements axés sur les résultats	
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ partenariats renouvelés ▪ plus grand exercice du pouvoir par les Autochtones ▪ nouvelle relation financière plus stable ▪ renforcement des collectivités, des économies et de l'appui aux gens ▪ règlement négocié des revendications ▪ gestion des intérêts fédéraux dans le Nord ▪ promotion du développement durable dans le Nord – dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i> ▪ présence et rôle concrets dans les régions polaires et dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, aux échelles nationale et internationale, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des affaires polaires
engagements connexes	
<i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui contribuent à la prise de décision éclairée et respectueuse du développement durable
<i>Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique
<i>Commission canadienne des droits de la personne</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une plus grande égalité dans le milieu de travail des quatre groupes désignés aux termes de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>: les peuples autochtones, membres des minorités visibles, les femmes sur le marché du travail et les personnes handicapées
<i>Développement des ressources humaines Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un marché du travail efficace et efficient
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les peuples autochtones
<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la participation et la contribution à la société canadienne
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des services et des programmes de santé rentables à l'intention des Autochtones, qui visent à réduire les inégalités sur le plan de la santé en regard des autres Canadiens et qui sont pris en charge par les Premières nations et les Inuits à leur propre rythme
<i>Solliciteur général Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une politique sur la police des Premières nations et une politique correctionnelle autochtone qui contribuent à améliorer l'ordre social, la sécurité du public et des particuliers ainsi que la justice dans les collectivités des Premières nations





Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

engagements axés sur les résultats

<i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ besoins humains fondamentaux▪ intégration de la femme au développement et égalité des sexes▪ services d'infrastructure▪ droits de la personne, démocratie et bon gouvernement▪ développement du secteur privé▪ environnement▪ Europe centrale et de l'Est
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ les entreprises canadiennes capables de profiter pleinement des débouchés à l'étranger▪ la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois▪ un système de commerce international réglementé qui favorise le libre-échange▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis▪ le contrôle de l'armement conventionnel▪ la réforme des Nations Unies▪ l'esprit d'initiative en ce qui concerne les organisations internationales▪ le développement durable et une meilleure protection de l'environnement▪ l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime▪ la protection accrue des droits de l'enfant▪ le maintien de la paix en Bosnie et à Haïti▪ l'édification de la paix▪ la poursuite en justice des criminels de guerre▪ la promotion de la démocratie et des droits de l'homme au Nigeria, en Chine et à Cuba▪ une meilleure protection des Canadiens en voyage ou résidant à l'étranger▪ une meilleure connaissance du Canada à l'étranger▪ un soutien administratif économique à la conduite des relations internationales du Canada▪ un service de délivrance de passeports de haute qualité et économique
<i>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'administration des dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, d'une façon qui assure des procédures administratives sans parti pris, l'équité et l'impartialité tout en offrant des services de qualité

(suite)





Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (suite)

engagements connexes	
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ gestion des intérêts fédéraux dans le Nord▪ présence et rôle concrets dans les régions polaires et dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, aux échelles nationale et internationale, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des affaires polaires
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui contribuent à la prise de décision éclairée et respectueuse du développement durable
<i>Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments, des produits animaux et végétaux
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales▪ des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'expansion des marchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien
<i>Archives nationales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la sensibilisation au patrimoine archivistique canadien et accès à celui-ci; l'assistance aux milieux archivistiques
<i>Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une administration qui fait bénéficier la magistrature fédérale d'une gamme complète de services de soutien administratif comme le prévoit la <i>Loi sur les juges</i>, afin de protéger et de promouvoir son indépendance et son efficacité
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection accrue offerte aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'être réinstallées▪ la gestion de l'accès au Canada en appliquant, en matière d'exécution de la Loi, une stratégie juste et efficace
<i>Commission de contrôle de l'énergie atomique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'assurance que les matières nucléaires, la technologie et l'équipement canadiens ne contribuent pas à la prolifération des armes nucléaires
<i>Défense nationale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ défendre le Canada; défendre l'Amérique du Nord; et contribuer à la sécurité internationale
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental▪ la mobilisation à l'échelle nationale des partenariats efficaces et la constitution d'une voix forte sur la scène internationale à l'appui d'un programme de développement durable
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des services de police civile pour les missions de maintien de la paix
<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ sur le plan du commerce, en cherchant à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

(suite)





Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (suite)

engagements connexes	
<i>Ministère de la Justice Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un système de justice équitable, efficace, abordable et opérationnel qui répond aux préoccupations du public quant à sa sécurité, satisfait les aspirations d'une société moderne, pluraliste, et reflète les valeurs des Canadiens
<i>Ministère des Finances Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un avenir financier sûr
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la croissance économique et la prospérité▪ accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures▪ établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles▪ exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre
<i>Service correctionnel Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un Service correctionnel qui est un partenaire actif au sein du système de justice pénale
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un réseau de transport concurrentiel, efficient et efficace
<i>Tribunal canadien du commerce extérieur</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le soutien d'un système d'échanges commerciaux équitable et accessible





Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

engagements axés sur les résultats

<i>Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments, des produits animaux et végétaux
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'expansion des marchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien▪ un avenir durable▪ une base solide pour le secteur et les collectivités rurales

engagements connexes

<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la conservation et l'amélioration de la biodiversité canadienne et planétaire▪ la conservation et la restauration des écosystèmes
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ les entreprises canadiennes capables de profiter pleinement des débouchés à l'étranger▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis▪ le développement durable et une meilleure protection de l'environnement
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

engagements axés sur les résultats

<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des avantages sociaux et économiques procurés par le mouvement des personnes à l'échelle de la planète▪ une protection accrue offerte aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'être réinstallées▪ une adaptation et un établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne▪ la gestion de l'accès au Canada en appliquant, en matière d'exécution de la Loi, une stratégie juste et efficace
<i>Commission de l'immigration et du statut de réfugié</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ rendre, dans les délais fixés, des décisions éclairées sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés, conformément à la Loi▪ être un tribunal administratif d'avant-garde▪ être un partenaire qui contribue avec innovation à tracer le système d'immigration du Canada

(suite)





Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration (suite)

engagements connexes	
<i>Développement des ressources humaines Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un marché du travail efficace et efficient▪ un soutien du revenu temporaire aux travailleurs sans emploi admissibles▪ des Programmes de la sécurité du revenu sûrs pour les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs enfants, les survivants et les migrants
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection contre le crime organisé▪ une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile▪ des renseignements en matière d'enquêtes policières et des outils d'enquête
<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ de conditions plus favorables à l'investissement intérieur et étranger dans l'économie canadienne
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime▪ la protection accrue des droits de l'enfant▪ la poursuite en justice des criminels de guerre▪ la promotion de la démocratie et des droits de l'homme au Nigeria, en Chine et à Cuba▪ une meilleure protection des Canadiens en voyage ou résidant à l'étranger
<i>Ministère de la Justice Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un système de justice équitable, efficace, abordable et opérationnel qui répond aux préoccupations du public quant à sa sécurité, satisfait les aspirations d'une société moderne, pluraliste, et reflète les valeurs des Canadiens
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une fierté accrue à l'égard du Canada▪ la participation et la contribution à la société canadienne
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre▪ approche de la santé qui prend en considération les déterminants sociaux et comportementaux de la santé et agit sur ces déterminants
<i>Solliciteur général Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un cadre d'orientation législative et stratégique à l'appui de la priorité du gouvernement consistant à rendre les collectivités plus sûres





Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants

engagements axés sur les résultats

<i>Anciens Combattants Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la promotion du bien-être et de l'autonomie des clients à titre de membres actifs de leur collectivité▪ des avantages, une aide financière, des services de soins de santé et une représentation par avocat auxquels les anciens combattants, leurs personnes à charge et d'autres civils admissibles ont droit▪ la perpétuation du souvenir des réalisations et des sacrifices des anciens combattants
<i>Défense nationale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ défendre le Canada; défendre l'Amérique du Nord; et contribuer à la sécurité internationale▪ aide humanitaire et secours aux sinistrés

engagements connexes

<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection accrue offerte aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'être réinstallées
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des services de police civile pour les missions de maintien de la paix
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le contrôle de l'armement conventionnel▪ le maintien de la paix en Bosnie et à Haïti▪ l'édification de la paix
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports





Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées

engagements axés sur les résultats	
<i>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail
<i>Conseil canadien des relations du travail</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des relations du travail efficaces au sein de toute entreprise relevant de la compétence du Parlement du Canada
<i>Développement des ressources humaines Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un marché du travail efficace et efficient▪ un soutien du revenu temporaire aux travailleurs admissibles et sans emploi admissibles▪ un milieu de travail sécuritaire, juste, stable et productif▪ des Programmes de la sécurité du revenu sûrs pour les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs enfants, les survivants et les migrants▪ un recouvrement rapide des sommes dues à l'État▪ des systèmes conformes aux exigences de l'An 2000
<i>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une agence qui contribue aux bonnes relations professionnelles entre les artistes, à titre d'entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale
engagements connexes	
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ renforcement des collectivités, des économies et de l'appui aux gens
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ développement du secteur privé
<i>Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés▪ le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique▪ des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités, avec l'accent sur les régions rurales
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une base solide pour le secteur et les collectivités rurales
<i>Anciens Combattants Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des avantages, une aide financière, des services de soins de santé et une représentation par avocat auxquels les anciens combattants, leurs personnes à charge et d'autres civils admissibles ont droit
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des avantages sociaux et économiques procurés par le mouvement des personnes à l'échelle de la planète
<i>Comité externe d'examen de la GRC</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le Comité assure la surveillance civile de la GRC dans certains domaines ayant trait aux relations de travail afin de mieux protéger les droits des membres de la GRC

(suite)



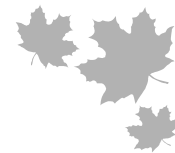


Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées (suite)

engagements connexes (suite)

<i>Commission canadienne des droits de la personne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une plus grande égalité dans le milieu de travail des quatre groupes désignés aux termes de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> : les peuples autochtones, membres des minorités visibles, les femmes sur le marché du travail et les personnes handicapées
<i>Commission des relations de travail dans la fonction publique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un milieu qui favorise des relations de travail harmonieuses dans les différents lieux de travail de la fonction publique fédérale de manière à réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux
<i>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ retombées économiques et sociales d'une main-d'œuvre hautement spécialisée et du transfert, des universités vers les autres secteurs, des connaissances acquises par les chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie
<i>Développement économique Canada pour les régions du Québec</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) du Québec
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois▪ la protection accrue des droits de l'enfant
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Office national de l'énergie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité)
<i>Office national du film</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ approche de la santé qui prend en considération les déterminants sociaux et comportementaux de la santé et agit sur ces déterminants
<i>Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral
<i>Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ soutien à apporter aux ministères clients et à la réalisation des grands objectifs de l'État, grâce à la gestion efficace et efficiente des immeubles de bureaux et des autres biens immobiliers, de même qu'en offrant des conseils et des services spécialisés ponctuels et abordables





Comité permanent de l'environnement et du développement durable

engagements axés sur les résultats	
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui contribuent à la prise de décision éclairée et respectueuse du développement durable
<i>Environnement Canada</i>	<p>un environnement sain</p> <ul style="list-style-type: none">▪ la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent▪ l'élimination de la menace que représentent les substances toxiques▪ l'application, de façon juste et efficace, des lois et des règlements relatifs à l'environnement▪ la conservation et l'amélioration de la biodiversité canadienne et planétaire▪ la conservation et la restauration des écosystèmes <p>la sécurité contre les risques environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none">▪ les prévisions météorologiques et environnementales et les avertissements exacts et en temps opportun des violentes intempéries▪ la prévention ou la réduction de la fréquence, de la gravité et des conséquences pour l'environnement des situations d'urgence que connaît le Canada <p>une société plus verte</p> <ul style="list-style-type: none">▪ la promotion d'un écocivisme responsable en aidant les Canadiens à utiliser de façon efficace l'information et les conseils en matière d'environnement qui leur sont fournis en temps opportun▪ les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental▪ la mobilisation à l'échelle nationale des partenariats efficaces et la constitution d'une voix forte sur la scène internationale à l'appui d'un programme de développement durable
engagements connexes	
<i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ plus grand exercice du pouvoir par les Autochtones▪ renforcement des collectivités, des économies et de l'appui aux gens▪ promotion du développement durable dans le Nord – dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i>
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ environnement
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales

(suite)





Comité permanent de l'environnement et du développement durable (suite)

engagements connexes	
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un avenir durable
<i>Commission de contrôle de l'énergie atomique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'assurance que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque excessif pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection contre le crime organisé
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le développement durable et une meilleure protection de l'environnement
<i>Office national de l'énergie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité)
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la croissance économique et la prospérité
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures▪ établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre
<i>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des points de vue objectifs et de l'information sur l'état du débat environnemental et économique sur des enjeux de développement durable particuliers
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ gérance et sensibilisation à l'environnement





Comité permanent des finances

engagements axés sur les résultats	
<i>Bureau du surintendant des institutions financières Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'application d'un régime sain et souple de réglementation et de surveillance des institutions financières et des régimes de retraite fédéraux ▪ la fourniture de services, actuariels et autres
<i>Ministère des Finances Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un avenir financier sûr ▪ un secteur de services financiers concurrentiel et sûr pour le XXI^e siècle ▪ des contributions au projet visant à repenser le rôle de l'État ▪ des programmes sociaux sûrs
<i>Tribunal canadien du commerce extérieur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le soutien d'un système d'échanges commerciaux équitable et accessible
engagements connexes	
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'administration fiscale pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et des territoires en établissant et en percevant des impôts, des taxes, des droits, d'autres prélèvements et paiements ainsi que la distribution équitable et rapide des diverses prestations d'ordre social ou économique

Comité permanent de l'industrie

engagements axés sur les résultats	
<i>Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés ▪ le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique ▪ des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités, avec l'accent sur les régions rurales
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales ▪ des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales
<i>Commission du droit d'auteur Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs des œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables
<i>Conseil de recherches en sciences humaines du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une capacité de recherche de calibre international qui, par l'avancement des connaissances, procure des avantages à la société; de même que pour fournir un chef de file en matière de politique dans les sciences humaines
<i>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ retombées économiques et sociales d'une main-d'œuvre hautement spécialisée et du transfert, des universités vers les autres secteurs, des connaissances acquises par les chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie

(suite)





Comité permanent de l'industrie (suite)

engagements axés sur les résultats (suite)	
<i>Conseil national de recherches Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un programme de recherche axé sur l'excellence et le savoir et qui répond à leurs besoins ▪ la croissance économique en aidant les entreprises du pays à mettre au point de nouvelles technologies commercialisables ▪ la croissance économique à l'échelle des collectivités partout au pays grâce à la technologie ▪ le transfert des réussites scientifiques et technologiques du CNR à des entreprises canadiennes
<i>Développement économique Canada pour les régions du Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) du Québec ▪ la réalisation d'initiatives régionales stratégiques au Québec ▪ mesures spéciales d'ajustement au Québec ▪ une contribution à la réalisation de travaux créateurs d'emplois au Québec
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des programmes de développement économique destinés aux collectivités de l'Ouest ▪ un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle ▪ du capital pour les petites entreprises et les entrepreneurs ▪ l'aide du gouvernement fédéral dans les périodes de crise ▪ la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales
<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sur le plan du commerce, en cherchant à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux ▪ de conditions plus favorables à l'investissement intérieur et étranger dans l'économie canadienne ▪ d'une meilleure performance du Canada sur le plan de l'innovation et de la transition vers l'économie du savoir ▪ en matière de connectivité, en faisant du Canada le pays le plus branché du monde ▪ d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs
<i>Statistique Canada</i>	<p>des statistiques objectives et non partisans permettant d'évaluer divers aspects de l'économie et de la société canadienne qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ pertinentes à l'élaboration des politiques et à la prise de décision, sensibles aux problèmes nouveaux et de haute qualité <p>et qui permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ répondre aux exigences légales, renseigner les Canadiens sur les problèmes économiques et sociaux courants et naissants et maintenir une infrastructure nationale d'information statistique
<i>Tribunal de la concurrence</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les services d'une cour d'archives chargée d'entendre et de trancher toutes les demandes présentées en vertu de la partie VIII de la <i>Loi sur la concurrence</i> de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité

(suite)





Comité permanent de l'industrie (suite)

engagements connexes	
<i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ promotion du développement durable dans le Nord – dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i> ▪ présence et rôle concrets dans les régions polaires et dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, aux échelles nationale et internationale, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des affaires polaires
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ développement du secteur privé ▪ Europe centrale et de l'Est
<i>Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments, des produits animaux et végétaux
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'expansion des marchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien ▪ un avenir durable ▪ une base solide pour le secteur et les collectivités rurales
<i>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des avantages sociaux et économiques procurés par le mouvement des personnes à l'échelle de la planète
<i>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un moyen juridictionnel indépendant qui permet au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) de trouver un équilibre entre le droit qu'a le fournisseur ou l'employeur de garder certains renseignements confidentiels et celui du travailleur de connaître les dangers relatifs à la santé et à la sécurité que présentent les produits chimiques
<i>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un vaste éventail de services de communications grâce à des industries de communications concurrentielles
<i>Conseil de recherches médicales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes ▪ les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé ▪ une capacité de répondre aux besoins de recherche et développement dans toutes les disciplines de la santé
<i>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ de l'information sur les dépenses en recherche et développement effectuées par les titulaires de brevets pharmaceutiques au Canada
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les entreprises canadiennes capables de profiter pleinement des débouchés à l'étranger ▪ la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois ▪ un système de commerce international réglementé qui favorise le libre-échange ▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis ▪ la réforme des Nations Unies

(suite)





Comité permanent de l'industrie (suite)

engagements connexes (suite)	
<i>Ministère des Finances Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un avenir financier sûr▪ un secteur de services financiers concurrentiel et sûr pour le XXI^e siècle
<i>Office national de l'énergie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité)
<i>Office national du film</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un accès à ses productions et ses produits par le biais de divers circuits et marchés d'exploitation afin de rejoindre des auditoires au Canada et à l'étranger▪ un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la croissance économique et la prospérité▪ accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures▪ prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre▪ approche de la santé qui prend en considération les déterminants sociaux et comportementaux de la santé et agit sur ces déterminants
<i>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des points de vue objectifs et de l'information sur l'état du débat environnemental et économique sur des enjeux de développement durable particuliers
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un réseau de transport concurrentiel, efficient et efficace
<i>Tribunal canadien du commerce extérieur</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le soutien d'un système d'échanges commerciaux équitable et accessible





Comité permanent de la justice et des droits de la personne

engagements axés sur les résultats	
<i>Bureau de l'Enquêteur correctionnel</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un organisme de révision indépendant et impartial qui mène des enquêtes sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations, actes ou omissions qui proviennent du Service correctionnel Canada
<i>Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une administration qui fait bénéficier la magistrature fédérale d'une gamme complète de services de soutien administratif comme le prévoit la <i>Loi sur les juges</i>, afin de protéger et de promouvoir son indépendance et son efficacité
<i>Comité externe d'examen de la GRC</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le Comité assure la surveillance civile de la GRC dans certains domaines ayant trait aux relations de travail afin de mieux protéger les droits des membres de la GRC
<i>Commission canadienne des droits de la personne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un recours à ceux et celles qui croient que leurs droits, aux termes de la Loi canadienne sur les droits de la personne, ont été violés▪ une plus grande égalité dans le milieu de travail des quatre groupes désignés aux termes de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> : les peuples autochtones, membres des minorités visibles, les femmes sur le marché du travail et les personnes handicapées▪ la sensibilisation publique et la diffusion d'information sur les principes en matière de droits de la personne
<i>Commission des plaintes du public contre la GRC</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une contribution à une société juste et sûre par une révision indépendante et impartiale de la disposition des plaintes du public par la GRC
<i>Commission du droit du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des travaux de recherche pertinents et opportuns sur des questions de droit et de justice▪ une tribune de discussion sur le droit et son fonctionnement dans le société canadienne▪ des recommandations de qualité sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit
<i>Commission nationale des libérations conditionnelles</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des décisions judicieuses concernant la mise en liberté sous condition et la réhabilitation – des décisions qui contribuent à la protection de la société à long terme en favorisant la réinsertion sociale des délinquants▪ un processus décisionnel transparent et responsable en matière de mise en liberté sous condition et de réhabilitation▪ un traitement rapide, efficace et efficient des demandes de réhabilitation
<i>Cour canadienne de l'impôt</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un traitement équitable et à une gestion efficace des fonds publics par l'entremise d'une cour d'archives efficace pour l'audition de causes en matière d'impôt sur le revenu et d'autres programmes fédéraux comme le régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse
<i>Cour suprême du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une cour d'appel de dernier ressort accessible et indépendante
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection contre le crime organisé▪ des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités▪ une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile▪ des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les peuples autochtones▪ des renseignements en matière d'enquêtes policières et des outils d'enquête▪ des services de police civile pour les missions de maintien de la paix
<i>Greffe de la Cour fédérale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une organisation donnant accès à la Cour fédérale du Canada pour la résolution équitable de différends dans le cadre de plus de 90 lois fédérales

(suite)





Comité permanent de la justice et des droits de la personne *(suite)*

engagements axés sur les résultats <i>(suite)</i>	
<i>Ministère de la Justice Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des services juridiques rentables, de qualité, rendus dans les délais souhaités au gouvernement du Canada et à ses ministères et organismes ▪ un système de justice équitable, efficace, abordable et opérationnel qui répond aux préoccupations du public quant à sa sécurité, satisfait les aspirations d'une société moderne, pluraliste, et reflète les valeurs des Canadiens
<i>Service correctionnel Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une contribution à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois ▪ l'exercice sur les délinquants d'un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain ▪ le respect de la règle de droit en milieu correctionnel ▪ un Service correctionnel qui est un partenaire actif au sein du système de justice pénale
<i>Solliciteur général Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un cadre d'orientation législative et stratégique à l'appui de la priorité du gouvernement consistant à rendre les collectivités plus sûres ▪ une politique sur la police des Premières nations et une politique correctionnelle autochtone qui contribuent à améliorer l'ordre social, la sécurité du public et des particuliers ainsi que la justice dans les collectivités des Premières nations
<i>Tribunal canadien des droits de la personne</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un processus d'examen public juste, impartial et efficace aux fins de l'administration et l'exécution de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> et de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>
engagements connexes	
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ plus grand exercice du pouvoir par les Autochtones ▪ règlement négocié des revendications
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ droits de la personne, démocratie et bon gouvernement
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une protection accrue offerte aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'être réinstallées ▪ la gestion de l'accès au Canada en appliquant, en matière d'exécution de la Loi, une stratégie juste et efficace
<i>Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses pouvoirs extraordinaires dans les limites de la légalité et de manière à protéger le plus possible les droits civils des Canadiens
<i>Défense nationale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ défendre le Canada; défendre l'Amérique du Nord; et contribuer à la sécurité internationale
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'application, de façon juste et efficace, des lois et des règlements relatifs à l'environnement
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime ▪ la poursuite en justice des criminels de guerre ▪ la promotion de la démocratie et des droits de l'homme au Nigeria, en Chine et à Cuba
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la participation et la contribution à la société canadienne





Comité permanent du patrimoine canadien

engagements axés sur les résultats

<i>Archives nationales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'acquisition et la gestion d'archives reflétant l'expérience canadienne▪ la préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux▪ la sensibilisation au patrimoine archivistique canadien et accès à celui-ci; l'assistance aux milieux archivistiques
<i>Bibliothèque nationale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation▪ accès à tous les Canadiens aux réseaux nationaux et internationaux de ressources en information▪ un organisme public jouissant d'une gestion d'un bon rendement et efficace soutenant la prestation de services aux Canadiens
<i>Commission des champs de bataille nationaux</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la conservation et la mise en valeur des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs▪ un des plus beaux parcs au monde▪ la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine▪ la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays
<i>Condition féminine Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des politiques gouvernementales affirmées et plus équitables par le biais de politiques, de recherche, de lois, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité des points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie▪ un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris les groupes et les institutions des secteurs public, privé et bénévole
<i>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une place pour les voix canadiennes dans les communications nationales et, donc, mondiales▪ un vaste éventail de services de communications grâce à des industries de communications concurrentielles▪ la crédibilité et la valeur du processus de gouvernance
<i>Office national du film</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des œuvres audiovisuelles permettant de mieux faire connaître et comprendre le Canada et le monde aux Canadiens et aux Canadiennes▪ un accès à ses productions et ses produits par le biais de divers circuits et marchés d'exploitation afin de rejoindre des auditoires au Canada et à l'étranger▪ un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une fierté accrue à l'égard du Canada▪ la croissance économique et la prospérité▪ la protection du patrimoine du Canada▪ accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs▪ la participation et la contribution à la société canadienne

(suite)





Comité permanent du patrimoine canadien (*suite*)

engagements connexes	
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ intégration de la femme au développement et égalité des sexes ▪ services d'infrastructure
<i>Bureau d'information du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des occasions leur permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort ▪ des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une adaptation et un établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une meilleure connaissance du Canada à l'étranger
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ soutien et renouvellement du système de santé : un réseau de santé viable et durable à caractère essentiellement national
<i>Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ soutien à apporter aux ministères clients et à la réalisation des grands objectifs de l'État, grâce à la gestion efficace et efficiente des immeubles de bureaux et des autres biens immobiliers, de même qu'en offrant des conseils et des services spécialisés ponctuels et abordables

Comité permanent des pêches et des océans

engagements axés sur les résultats	
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement ▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
engagements connexes	
<i>Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités, avec l'accent sur les régions rurales
<i>Défense nationale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ défendre le Canada; défendre l'Amérique du Nord; et contribuer à la sécurité internationale
<i>Développement économique Canada pour les régions du Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mesures spéciales d'ajustement au Québec
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent ▪ la conservation et l'amélioration de la biodiversité canadienne et planétaire ▪ la conservation et la restauration des écosystèmes
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis ▪ le développement durable et une meilleure protection de l'environnement
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un réseau de transport concurrentiel, efficient et efficace





Comité permanent des ressources naturelles et des opérations gouvernementales

Pour les ressources naturelles

engagements axés sur les résultats	
<i>Commission de contrôle de l'énergie atomique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'assurance que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque excessif pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement▪ l'assurance que les matières nucléaires, la technologie et l'équipement canadiens ne contribuent pas à la prolifération des armes nucléaires
<i>Office national de l'énergie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité)
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures▪ établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources▪ exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs
Engagements connexes	
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ promotion du développement durable dans le Nord dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i>
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un avenir durable
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent▪ les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement

(suite)





Comité permanent des ressources naturelles et des opérations gouvernementales (suite)

Pour les opérations gouvernementales

engagements axés sur les résultats	
<i>Bureau de la sécurité des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ promotion de la sécurité par l'entremise d'analyses indépendantes, impartiales et en temps opportun des manquements à la sécurité dans le réseau de transport réglementé par le gouvernement fédéral
<i>Bureau d'information du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des occasions leur permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort▪ des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral
<i>Bureau du Conseil privé</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un bon gouvernement en conseillant et en assistant, au mieux et en toute impartialité, le Premier ministre et le Cabinet
<i>Centre canadien de gestion</i>	<p>une fonction publique dont les cadres de direction sont hautement compétents, innovateurs et réceptifs, et qui :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ valorise le service au public, tant sur le plan stratégique que sur celui de la prestation des services;▪ met en pratique des compétences de leadership adaptées aux besoins actuels; et comprend et favorise le travail en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement,▪ le secteur privé et les organismes à but non lucratif
<i>Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses pouvoirs extraordinaires dans les limites de la légalité et de manière à protéger le plus possible les droits civils des Canadiens
<i>Commission de la fonction publique du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une fonction publique hautement compétente, non partisane et professionnelle dont les membres sont nommés en fonction du mérite▪ une fonction publique représentative▪ une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu▪ la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de conduite des affaires publiques▪ une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et comme gardien indépendant des principes compris dans la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>, principes régissant une fonction publique professionnelle
<i>Commission des relations de travail dans la fonction publique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un milieu qui favorise des relations de travail harmonieuses dans les différents lieux de travail de la fonction publique fédérale de manière à réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'administration fiscale pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et des territoires en établissant et en percevant des impôts, des taxes, des droits, d'autres prélèvements et paiements ainsi que la distribution équitable et rapide des diverses prestations d'ordre social ou économique▪ le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada
<i>Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ dans une optique d'efficacité par rapport au coût, des services de soutien administratif spécialisés et impartiaux pour des conférences intergouvernementales de niveau supérieur

(suite)





Comité permanent des ressources naturelles et des opérations gouvernementales (suite)

Pour les opérations gouvernementales (suite)

engagements axés sur les résultats (suite)	
<i>Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une planification et une gestion efficaces des dépenses à l'échelle du gouvernement▪ une fonction de contrôleur moderne pour gérer les ressources de l'État▪ une méthode de prestation des services abordable et souple grâce à l'utilisation des technologies de l'information▪ une fonction publique professionnelle, représentative et productive pour assurer l'exécution des programmes et la prestation des services gouvernementaux▪ Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral▪ Programme Travaux d'infrastructure Canada
<i>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des points de vue objectifs et de l'information sur l'état du débat environnemental et économique sur des enjeux de développement durable particuliers
<i>Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ faire fructifier l'argent des contribuables consacré aux services communs et centraux au gouvernement du Canada, en tenant compte des valeurs essentielles de circonspection, de probité et de transparence▪ soutien à apporter aux ministères clients et à la réalisation des grands objectifs de l'État, grâce à la gestion efficace et efficiente des immeubles de bureaux et des autres biens immobiliers, de même qu'en offrant des conseils et des services spécialisés ponctuels et abordables▪ service des approvisionnements permettant d'appuyer les ministères fédéraux grâce aux compétences dans le domaine des services d'achat et des services communs connexes, ainsi que dans le secteur de l'aliénation des biens▪ efficacité de la fonction du Receveur général du Canada pour le trésor fédéral et gestion des Comptes du Canada▪ services de rémunération offerts aux ministères et aux fonctionnaires▪ services gouvernementaux efficaces de télécommunications et d'informatique, permettant d'intégrer les solutions opérationnelles de gestion et de technologie de l'information (GI/TI), pour assurer la prestation électronique des services gouvernementaux▪ services d'expertise-conseil et de vérification permettant d'améliorer le fonctionnement et la gestion du secteur public▪ services de traduction, d'interprétation et de terminologie permettant au Parlement et au gouvernement du Canada d'exercer leurs activités dans les deux langues officielles, ainsi que dans d'autres langues le cas échéant▪ services de communications permettant au grand public d'avoir facilement accès à l'information du gouvernement du Canada et de coordonner et d'appuyer les activités de communications du gouvernement et des autres paliers d'administration
engagements connexes	
<i>Archives nationales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection contre le crime organisé





Comité permanent de la santé

engagements axés sur les résultats	
<i>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un moyen juridictionnel indépendant qui permet au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) de trouver un équilibre entre le droit qu'a le fournisseur ou l'employeur de garder certains renseignements commerciaux confidentiels et celui du travailleur de connaître les dangers relatifs à la santé et à la sécurité que présentent les produits chimiques
<i>Conseil de recherches médicales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer la santé et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes ▪ les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé ▪ une capacité de répondre aux besoins de recherche et développement dans toutes les disciplines de la santé ▪ une perspective nationale sur la question des priorités, de l'éthique et de la sécurité de la recherche
<i>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'assurance que les prix des fabricants des médicaments brevetés vendus au Canada ne sont pas excessifs ▪ de l'information sur les tendances des prix des fabricants de tous les médicaments au Canada ▪ de l'information sur les dépenses en recherche et développement effectuées par les titulaires de brevets pharmaceutiques au Canada
<i>Santé Canada</i>	<p>gestion des risques en matière de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre <p>promotion de la santé de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ approche de la santé qui prend en considération les déterminants sociaux et comportementaux de la santé et agit sur ces déterminants <p>santé des Autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des services et des programmes de santé rentables à l'intention des Autochtones, qui visent à réduire les inégalités sur le plan de la santé en regard des autres Canadiens et qui sont pris en charge par les Premières Nations et les Inuits à leur propre rythme <p>soutien et renouvellement du système de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un réseau de la santé viable et durable à caractère essentiellement national <p>politiques, planification et information en matière de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ processus décisionnel dans le secteur de la santé basé sur une information fiable et à jour
engagements connexes	
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ renforcement des collectivités, des économies et de l'appui aux gens
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ besoins humains fondamentaux

(suite)





Comité permanent de la santé (suite)

engagements connexes (suite)	
<i>Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments, des produits animaux et végétaux
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales▪ des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales
<i>Anciens Combattants Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des avantages, une aide financière, des services de soins de santé et une représentation par avocat auxquels les anciens combattants, leurs personnes à charge et d'autres civils admissibles ont droit
<i>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la gestion de l'accès au Canada en appliquant, en matière d'exécution de la Loi, une stratégie juste et efficace
<i>Commission de contrôle de l'énergie atomique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'assurance que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque excessif pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent▪ les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental
<i>Service correctionnel Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'exercice sur les délinquants d'un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un réseau de transport sûr et sécuritaire





Comité permanent des transports

engagements axés sur les résultats	
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un système de transport sûr et sécuritaire▪ un réseau de transport concurrentiel, efficient et efficace▪ gérance et sensibilisation à l'environnement
<i>Tribunal de l'aviation civile</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des licences prises par le ministre en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i>
engagements connexes	
<i>Bureau de la sécurité des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ promotion de la sécurité par l'entremise d'analyses indépendantes, impartiales et en temps opportun des manquements à la sécurité dans le réseau de transport réglementé par le gouvernement fédéral
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre





C-2 : COMITÉS PERMANENTS CHOISIS DU SÉNAT

Le comité sénatorial permanent des affaires étrangères

engagements axés sur les résultats	
<i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ besoins humains fondamentaux▪ intégration de la femme au développement et égalité des sexes▪ services d'infrastructure▪ droits de la personne, démocratie et bon gouvernement▪ développement du secteur privé▪ environnement▪ Europe centrale et de l'Est
<i>Défense nationale</i>	<p>des forces maritimes, terrestres et aériennes polyvalentes et aptes au combat</p> <ul style="list-style-type: none">▪ défendre le Canada; défendre l'Amérique du Nord; et contribuer à la sécurité internationale <p>une capacité de protection civile</p> <ul style="list-style-type: none">▪ aide humanitaire et secours aux sinistrés
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ les entreprises canadiennes capables de profiter pleinement des débouchés à l'étranger▪ la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois▪ un système de commerce international réglementé qui favorise le libre-échange▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis▪ le contrôle de l'armement conventionnel▪ la réforme des Nations Unies▪ l'esprit d'initiative en ce qui concerne les organisations internationales▪ le développement durable et une meilleure protection de l'environnement▪ l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime▪ la protection accrue des droits de l'enfant▪ le maintien de la paix en Bosnie et à Haïti▪ l'édification de la paix▪ la poursuite en justice des criminels de guerre▪ la promotion de la démocratie et des droits de l'homme au Nigeria, en Chine et à Cuba▪ une meilleure protection des Canadiens en voyage ou résidant à l'étranger▪ une meilleure connaissance du Canada à l'étranger▪ un soutien administratif économique à la conduite des relations internationales du Canada▪ un service de délivrance de passeports de haute qualité et économique
<i>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'administration des dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, d'une façon qui assure des procédures administratives sans parti pris, l'équité et l'impartialité tout en offrant des services de qualité

(suite)





Le comité sénatorial permanent des affaires étrangères (suite)

engagements connexes	
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ gestion des intérêts fédéraux dans le Nord▪ présence et rôle concrets dans les régions polaires et dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, aux échelles nationale et internationale, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des affaires polaires
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui contribuent à la prise de décision éclairée et respectueuse du développement durable
<i>Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments, des produits animaux et végétaux
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales▪ des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'expansion des marchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien
<i>Archives nationales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la sensibilisation au patrimoine archivistique canadien et accès à celui-ci; l'assistance aux milieux archivistiques
<i>Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une administration qui fait bénéficier la magistrature fédérale d'une gamme complète de services de soutien administratif comme le prévoit la <i>Loi sur les juges</i>, afin de protéger et de promouvoir son indépendance et son efficacité
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection accrue offerte aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'être réinstallées▪ la gestion de l'accès au Canada en appliquant, en matière d'exécution de la Loi, une stratégie juste et efficace
<i>Commission de contrôle de l'énergie atomique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'assurance que les matières nucléaires, la technologie et l'équipement canadiens ne contribuent pas à la prolifération des armes nucléaires
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental▪ la mobilisation à l'échelle nationale des partenariats efficaces et la constitution d'une voix forte sur la scène internationale à l'appui d'un programme de développement durable
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des services de police civile pour les missions de maintien de la paix
<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ sur le plan du commerce, en cherchant à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux
<i>Ministère de la Justice Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un système de justice équitable, efficace, abordable et opérationnel qui répond aux préoccupations du public quant à sa sécurité, satisfait les aspirations d'une société moderne, pluraliste, et reflète les valeurs des Canadiens

(suite)





Le comité sénatorial permanent des affaires étrangères (suite)

engagements connexes (suite)	
<i>Ministère des Finances Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un avenir financier sûr
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la croissance économique et la prospérité▪ accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures▪ établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources▪ exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre
<i>Service correctionnel Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un Service correctionnel qui est un partenaire actif au sein du système de justice pénale
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un réseau de transport concurrentiel, efficient et efficace
<i>Tribunal canadien du commerce extérieur</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le soutien d'un système d'échanges commerciaux équitable et accessible





Le comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

engagements axés sur les résultats

<i>Bureau de l'Enquêteur correctionnel</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un organisme de révision indépendant et impartial qui mène des enquêtes sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations, actes ou omissions qui proviennent du Service correctionnel Canada
<i>Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une administration qui fait bénéficier la magistrature fédérale d'une gamme complète de services de soutien administratif comme le prévoit la <i>Loi sur les juges</i>, afin de protéger et de promouvoir son indépendance et son efficacité
<i>Comité externe d'examen de la GRC</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le Comité assure la surveillance civile de la GRC dans certains domaines ayant trait aux relations de travail afin de mieux protéger les droits des membres de la GRC
<i>Commission canadienne des droits de la personne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un recours à ceux et celles qui croient que leurs droits, aux termes de la Loi canadienne sur les droits de la personne, ont été violés▪ une plus grande égalité dans le milieu de travail des quatre groupes désignés aux termes de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>: les peuples autochtones, membres des minorités visibles, les femmes sur le marché du travail et les personnes handicapées▪ la sensibilisation publique et la diffusion d'information sur les principes en matière de droits de la personne
<i>Commission des plaintes du public contre la GRC</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une contribution à une société juste et sûre par une révision indépendante et impartiale de la disposition des plaintes du public par la GRC
<i>Commission du droit du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des travaux de recherche pertinents et opportuns sur des questions de droit et de justice▪ une tribune de discussion sur le droit et son fonctionnement dans le société canadienne▪ des recommandations de qualité sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit
<i>Commission nationale des libérations conditionnelles</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des décisions judicieuses concernant la mise en liberté sous condition et la réhabilitation – des décisions qui contribuent à la protection de la société à long terme en favorisant la réinsertion sociale des délinquants▪ un processus décisionnel transparent et responsable en matière de mise en liberté sous condition et de réhabilitation▪ un traitement rapide, efficace et efficient des demandes de réhabilitation
<i>Cour canadienne de l'impôt</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un traitement équitable et à une gestion efficace des fonds publics par l'entremise d'une cour d'archives efficace pour l'audition de causes en matière d'impôt sur le revenu et d'autres programmes fédéraux comme le régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse
<i>Cour suprême du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une cour d'appel de dernier ressort accessible et indépendante
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection contre le crime organisé▪ des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités▪ une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile▪ des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les peuples autochtones▪ des renseignements en matière d'enquêtes policières et des outils d'enquête▪ des services de police civile pour les missions de maintien de la paix
<i>Greffe de la Cour fédérale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une organisation donnant accès à la Cour fédérale du Canada pour la résolution équitable de différends dans le cadre de plus de 90 lois fédérales

(suite)





Le comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (suite)

engagements axés sur les résultats (suite)

<i>Ministère de la Justice Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des services juridiques rentables, de qualité, rendus dans les délais souhaités au gouvernement du Canada et à ses ministères et organismes ▪ un système de justice équitable, efficace, abordable et opérationnel qui répond aux préoccupations du public quant à sa sécurité, satisfait les aspirations d'une société moderne, pluraliste, et reflète les valeurs des Canadiens
<i>Service correctionnel Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une contribution à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois ▪ l'exercice sur les délinquants d'un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain ▪ le respect de la règle de droit en milieu correctionnel ▪ un Service correctionnel qui est un partenaire actif au sein du système de justice pénale
<i>Solliciteur général Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un cadre d'orientation législative et stratégique à l'appui de la priorité du gouvernement consistant à rendre les collectivités plus sûres ▪ une politique sur la police des Premières nations et une politique correctionnelle autochtone qui contribuent à améliorer l'ordre social, la sécurité du public et des particuliers ainsi que la justice dans les collectivités des Premières nations
<i>Tribunal canadien des droits de la personne</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un processus d'examen public juste, impartial et efficace aux fins de l'administration et l'exécution de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>

engagements connexes

<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ plus grand exercice du pouvoir par les Autochtones ▪ règlement négocié des revendications ▪ gestion des intérêts fédéraux dans le Nord
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ droits de la personne, démocratie et bon gouvernement
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une protection accrue offerte aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'être réinstallées ▪ la gestion de l'accès au Canada en appliquant, en matière d'exécution de la Loi, une stratégie juste et efficace
<i>Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le Parlement et le public soient persuadés que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses pouvoirs extraordinaires dans les limites de la légalité et de manière à protéger le plus possible les droits civils des Canadiens
<i>Défense nationale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ défendre le Canada; défendre l'Amérique du Nord; et contribuer à la sécurité internationale
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'application, de façon juste et efficace, des lois et des règlements relatifs à l'environnement
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la poursuite en justice des criminels de guerre ▪ la promotion de la démocratie et des droits de l'homme au Nigeria, en Chine et à Cuba
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la participation et la contribution à la société canadienne
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible





Le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

engagements axés sur les résultats

<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ partenariats renouvelés▪ plus grand exercice du pouvoir par les Autochtones▪ nouvelle relation financière plus stable▪ renforcement des collectivités, des économies et de l'appui aux gens▪ règlement négocié des revendications▪ gestion des intérêts fédéraux dans le Nord▪ promotion du développement durable dans le Nord - dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i>▪ présence et rôle concrets dans les régions polaires et dans le domaine des sciences et de la technologie polaire, aux échelles nationale et internationale, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des affaires polaires
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales▪ des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales
<i>Anciens Combattants Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la promotion du bien-être et de l'autonomie des clients à titre de membres actifs de leur collectivité▪ des avantages, une aide financière, des services de soins de santé et une représentation par avocat auxquels les anciens combattants, les personnes à leur charge et d'autres civils admissibles ont droit▪ la perpétuation du souvenir des réalisations et des sacrifices des anciens combattants
<i>Archives nationales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'acquisition et la gestion d'archives reflétant l'expérience canadienne▪ la préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux▪ la sensibilisation au patrimoine archivistique canadien et accès à celui-ci; l'assistance aux milieux archivistiques
<i>Bibliothèque nationale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation▪ accès à tous les Canadiens aux réseaux nationaux et internationaux de ressources en information▪ un organisme public jouissant d'une gestion d'un bon rendement et efficace soutenant la prestation de services aux Canadiens
<i>Bureau de la sécurité des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ promotion de la sécurité par l'entremise d'analyses indépendantes, impartiales et en temps opportun des manquements à la sécurité dans le réseau de transport réglementé par le gouvernement fédéral
<i>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail

(suite)





Le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (*suite*)

engagements axés sur les résultats (*suite*)

<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des avantages sociaux et économiques procurés par le mouvement des personnes à l'échelle de la planète▪ une protection offerte aux réfugiés et aux autres personnes ayant besoin d'être réinstallées▪ une adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne▪ la gestion de l'accès au Canada en appliquant, en matière d'exécution de la Loi, une stratégie juste et efficace
<i>Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses pouvoirs extraordinaires dans les limites de la légalité et de manière à protéger le plus possible les droits civils des Canadiens
<i>Commission de l'immigration et du statut de réfugié</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ rendre, dans les délais fixés, des décisions éclairées sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés, conformément à la Loi▪ être un tribunal administratif d'avant-garde▪ être un partenaire qui contribue avec innovation à tracer le système d'immigration du Canada
<i>Commission des champs de bataille nationaux</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la conservation et la mise en valeur des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs▪ un des plus beaux parcs au monde▪ la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine▪ la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays
<i>Condition féminine Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des politiques gouvernementales affirmées et plus équitables par le biais de politiques, de recherche, de lois, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes▪ un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris les groupes et les institutions des secteurs public, privé et bénévole
<i>Conseil canadien des relations du travail</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des relations du travail efficaces au sein de toute entreprise relevant de la compétence du Parlement du Canada
<i>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un moyen juridictionnel indépendant qui permet au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) de trouver un équilibre entre le droit qu'a le fournisseur ou l'employeur de garder certains renseignements commerciaux confidentiels et celui du travailleur de connaître les dangers relatifs à la santé et à la sécurité que présentent les produits chimiques
<i>Conseil de recherches en sciences humaines du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une capacité de recherche de niveau international procurant des bénéfices sur le plan social issus des progrès de la connaissance et d'un leadership en matière de politiques dans le secteur des sciences humaines
<i>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ retombées économiques et sociales d'une main-d'œuvre hautement spécialisée et du transfert, des universités vers les autres secteurs, des connaissances acquises par les chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie

(*suite*)





Le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (*suite*)

engagements axés sur les résultats (*suite*)

<i>Conseil de recherches médicales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes▪ les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé▪ une capacité de répondre aux besoins de recherche et développement dans toutes les disciplines de la santé▪ une perspective nationale sur la question des priorités, de l'éthique et de la sécurité de la recherche
<i>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'assurance que les prix des fabricants des médicaments brevetés vendus au Canada ne sont pas excessifs▪ de l'information sur les dépenses en recherche et développement effectuées par les titulaires de brevets pharmaceutiques au Canada▪ de l'information sur les tendances des prix des fabricants de tous les médicaments au Canada
<i>Conseil national de recherches Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un programme de recherche axé sur l'excellence et le savoir et qui répond à leurs besoins▪ une croissance économique en aidant les entreprises du pays à mettre au point de nouvelles technologies commercialisables▪ une croissance économique à l'échelle des collectivités partout au pays grâce à la technologie▪ le transfert des réussites scientifiques et technologiques du CNRC à des entreprises canadiennes
<i>Développement des ressources humaines Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un soutien du revenu temporaire aux travailleurs sans emploi admissibles▪ un marché du travail efficace et efficient▪ un milieu de travail sécuritaire, juste, stable et productif▪ des Programmes de la sécurité du revenu sûrs pour les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs enfants, les survivants et les migrants▪ un recouvrement rapide des sommes dues à l'État▪ des systèmes conformes aux exigences de l'An 2000
<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ sur le plan du commerce, en cherchant à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux▪ d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs
<i>Office national du film</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des œuvres audiovisuelles permettant de mieux faire connaître et comprendre le Canada et le monde aux Canadiens et aux Canadiennes▪ un accès à ses productions et ses produits par le biais de divers circuits et marchés d'exploitation afin de rejoindre des auditoires au Canada et à l'étranger▪ un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une fierté accrue à l'égard du Canada▪ la croissance économique et la prospérité▪ la protection du patrimoine du Canada▪ accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs▪ la participation et la contribution à la société canadienne

(*suite*)





Le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (*suite*)

engagements axés sur les résultats (*suite*)

<p><i>Santé Canada</i></p>	<p>gestion des risques en matière de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre <p>promotion de la santé de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ approche de la santé qui prend en considération les déterminants sociaux et comportementaux de la santé et agit sur ces déterminants <p>santé des autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des services et des programmes de santé rentables à l'intention des Autochtones, qui visent réduire les inégalités sur le plan de la santé en regard des autres Canadiens et qui sont pris en charge par les Premières Nations <p>soutien et renouvellement du système de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un réseau de la santé viable et durable à caractère essentiellement national <p>politiques, planification et information en matière de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un processus décisionnel dans le secteur de la santé basé sur une information fiable et à jour
<p><i>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dans une optique d'efficacité par rapport au coût, des services de soutien administratif spécialisés et impartiaux pour des conférences intergouvernementales de niveau supérieur
<p><i>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une agence qui contribue aux bonnes relations professionnelles entre les artistes, à titre d'entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale
<p>engagements connexes</p>	
<p><i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<p><i>Agence canadienne de développement international</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ besoins humains fondamentaux ▪ intégration de la femme au développement et égalité des sexes ▪ services d'infrastructure ▪ développement du secteur privé
<p><i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui contribuent à la prise de décision éclairée et respectueuse du développement durable
<p><i>Agence canadienne d'inspection des aliments</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments, des produits animaux et végétaux

(*suite*)





Le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie *(suite)*

engagements connexes *(suite)*

<i>Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés▪ le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique▪ des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités, avec l'accent sur les régions rurales
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un avenir durable▪ une base solide pour le secteur et les collectivités rurales
<i>Bureau d'information du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des occasions leur permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort▪ des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral
<i>Comité externe d'examen de la GRC</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le Comité assure la surveillance civile de la GRC dans certains domaines ayant trait aux relations de travail afin de mieux protéger les droits des membres de la GRC
<i>Commission canadienne des droits de la personne</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une plus grande égalité dans le milieu de travail des quatre groupes désignés aux termes de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> : les peuples autochtones, membres des minorités visibles, les femmes sur le marché du travail et les personnes handicapées
<i>Commission de contrôle de l'énergie atomique</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'assurance que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque excessif pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement
<i>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un vaste éventail de services de communications grâce à des industries de communications concurrentielles
<i>Développement économique Canada pour les régions du Québec</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) du Québec
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle▪ du capital pour les petites entreprises et les chefs d'entreprise
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent▪ les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection contre le crime organisé▪ une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile▪ des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les peuples autochtones

(suite)





Le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (*suite*)

engagements connexes (*suite*)

<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ de conditions plus favorables à l'investissement intérieur et étranger dans l'économie canadienne ▪ d'une meilleure performance du Canada sur le plan de l'innovation et de la transition vers l'économie du savoir
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois ▪ l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime ▪ la protection accrue des droits de l'enfant ▪ la poursuite en justice des criminels de guerre ▪ une meilleure protection des Canadiens en voyage ou résidant à l'étranger ▪ une meilleure connaissance du Canada à l'étranger
<i>Ministère de la Justice Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un système de justice équitable, efficace, abordable et opérationnel qui répond aux préoccupations du public quant à sa sécurité, satisfait les aspirations d'une société moderne, pluraliste, et reflète les valeurs des Canadiens
<i>Ministère des Finances Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des programmes sociaux sûrs
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Office national de l'énergie</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité)
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada
<i>Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une fonction publique professionnelle, représentative et productive pour assurer l'exécution des programmes et la prestation des services gouvernementaux ▪ Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral ▪ Programme Travaux d'infrastructure Canada
<i>Service correctionnel Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'exercice sur les délinquants d'un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain
<i>Solliciteur général Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un cadre d'orientation législative et stratégique à l'appui de la priorité du gouvernement consistant à rendre les collectivités plus sûres ▪ une politique sur la police des Premières nations et une politique correctionnelle autochtone qui contribuent à améliorer l'ordre social, la sécurité du public et des particuliers ainsi que la justice dans les collectivités des Premières nations
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un réseau de transport sûr et sécuritaire





Le comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

engagements axés sur les résultats

<i>Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments, des produits animaux et végétaux
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'expansion des marchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien▪ un avenir durable▪ une base solide pour le secteur et les collectivités rurales
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures▪ établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources▪ exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs

engagements connexes

<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la conservation et l'amélioration de la biodiversité canadienne et planétaire▪ la conservation et la restauration des écosystèmes
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ les entreprises canadiennes capables de profiter pleinement des débouchés à l'étranger▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis▪ le développement durable et une meilleure protection de l'environnement
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ gestion des risques en matière de santé : mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre





Le comité sénatorial permanent des banques et du commerce

engagements axés sur les résultats	
<i>Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés ▪ le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique ▪ des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités, avec l'accent sur les régions rurales
<i>Commission du droit d'auteur Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs des œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables
<i>Développement économique Canada pour les régions du Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) du Québec ▪ la réalisation d'initiatives régionales stratégiques au Québec ▪ mesures spéciales d'ajustement au Québec ▪ une contribution à la réalisation de travaux créateurs d'emplois au Québec
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des programmes de développement économique destinés aux collectivités de l'Ouest ▪ un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle ▪ du capital pour les petites entreprises et les chefs d'entreprise ▪ l'aide du gouvernement fédéral dans les périodes de crise ▪ la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales
<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sur le plan du commerce, en cherchant à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux ▪ de conditions plus favorables à l'investissement intérieur et étranger dans l'économie canadienne ▪ d'une meilleure performance du Canada sur le plan de l'innovation et de la transition vers l'économie du savoir ▪ en matière de connectivité, en faisant du Canada le pays le plus branché du monde ▪ d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs
<i>Revenu Canada</i>	<p>une administration efficace des recettes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'administration fiscale pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et des territoires en établissant et en percevant des impôts, des taxes, des droits, d'autres prélèvements et paiements ainsi que la distribution équitable et rapide des diverses prestations d'ordre social ou économique <p>une administration efficace de la frontière</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada
<i>Statistique Canada</i>	<p>des statistiques objectives et non partisans permettant d'évaluer divers aspects de l'économie et de la société canadienne qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ pertinentes à l'élaboration des politiques et à la prise de décision sensibles aux problèmes nouveaux et de haute qualité <p>et qui permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ répondre aux exigences légales, renseigner les Canadiens sur les problèmes économiques et sociaux courants et naissants, et maintenir une infrastructure nationale d'information statistique
<i>Tribunal de la concurrence</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les services d'une cour d'archives chargée d'entendre et de trancher toutes les demandes présentées en vertu de la partie VIII de la <i>Loi sur la concurrence</i> de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité

(suite)





Le comité sénatorial permanent des banques et du commerce (suite)

engagements connexes	
<i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ promotion du développement durable dans le Nord – dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i> ▪ présence et rôle concrets dans les régions polaires et dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, aux échelles nationale et internationale, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des affaires polaires
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ développement du secteur privé ▪ Europe centrale et de l'Est
<i>Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments, des produits animaux et végétaux
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'expansion des marchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien ▪ un avenir durable ▪ une base solide pour le secteur et les collectivités rurales
<i>Bureau du surintendant des institutions financières Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'application d'un régime sain et souple de réglementation et de surveillance des institutions financières et des régimes de retraite fédéraux ▪ la fourniture de services, actuariels et autres
<i>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail
<i>Citoyenneté et Immigration Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des avantages sociaux et économiques procurés par le mouvement des personnes à l'échelle de la planète
<i>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un moyen juridictionnel indépendant qui permet au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) de trouver un équilibre entre le droit qu'a le fournisseur ou l'employeur de garder certains renseignements confidentiels et celui du travailleur de connaître les dangers relatifs à la santé et à la sécurité que présentent les produits chimiques
<i>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un vaste éventail de services de communications grâce à des industries de communications concurrentielles
<i>Conseil de recherches médicales du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes ▪ les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé ▪ une capacité de répondre aux besoins de recherche et développement dans toutes les disciplines de la santé
<i>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ de l'information sur les dépenses en recherche et développement effectuées par les titulaires de brevets pharmaceutiques au Canada ▪ de l'information sur les tendances des prix des fabricants de tous les médicaments au Canada
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental

(suite)





Le comité sénatorial permanent des banques et du commerce (suite)

engagements connexes (suite)	
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une protection contre le crime organisé
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ les entreprises canadiennes capables de profiter pleinement des débouchés à l'étranger▪ la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois▪ un système de commerce international réglementé qui favorise le libre-échange▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis▪ la réforme des Nations Unies
<i>Ministère des Finances Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un avenir financier sûr▪ un secteur de services financiers concurrentiel et sûr pour le XXI^e siècle
<i>Office national de l'énergie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité)
<i>Office national du film</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un accès à ses productions et ses produits par le biais de divers circuits et marchés d'exploitation afin de rejoindre des auditoires au Canada et à l'étranger▪ un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ la croissance économique et la prospérité▪ accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre▪ approche de la santé qui prend en considération les déterminants sociaux et comportementaux de la santé et agit sur ces déterminants
<i>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ des points de vue objectifs et de l'information sur l'état du débat environnemental et économique sur des enjeux de développement durable particuliers
<i>Tribunal canadien du commerce extérieur</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le soutien d'un système d'échanges commerciaux équitable et accessible



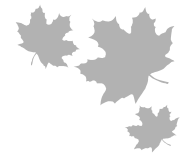


Le comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

engagements axés sur les résultats	
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>	<ul style="list-style-type: none"> des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui contribuent à la prise de décision éclairée et respectueuse du développement durable
<i>Commission de contrôle de l'énergie atomique</i>	<ul style="list-style-type: none"> l'assurance que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque excessif pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement l'assurance que les matières nucléaires, la technologie et l'équipement canadiens ne contribuent pas à la prolifération des armes nucléaires
<i>Environnement Canada</i>	<p>un environnement sain</p> <ul style="list-style-type: none"> la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent l'élimination de la menace que représentent les substances toxiques l'application, de façon juste et efficace, des lois et des règlements relatifs à l'environnement la conservation et l'amélioration de la biodiversité canadienne et planétaire la conservation et la restauration des écosystèmes <p>la sécurité contre les risques environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> les prévisions météorologiques et environnementales et les avertissements exacts et en temps opportun des violentes intempéries la prévention ou la réduction de la fréquence, de la gravité et des conséquences pour l'environnement des situations d'urgence que connaît le Canada <p>une société plus verte</p> <ul style="list-style-type: none"> la promotion d'un écocivisme responsable en aidant les Canadiens à utiliser de façon efficace l'information et les conseils en matière d'environnement qui leur sont fournis en temps opportun les instruments pour prévenir la pollution et la mise au point de technologies douces et d'une capacité qui offrent des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental la mobilisation à l'échelle nationale des partenariats efficaces et la constitution d'une voix forte sur la scène internationale à l'appui d'un programme de développement durable
<i>Office national de l'énergie</i>	<ul style="list-style-type: none"> avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité)
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> prendre des décisions sensées au sujet des ressources naturelles maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures établir des stratégies pour limiter le plus possible les effets environnementaux de l'exploitation et de l'utilisation des ressources exercer efficacement les fonctions du gouvernement fédéral dans le domaine des levés et de la cartographie et dans celui des explosifs

(suite)





Le comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (*suite*)

engagements connexes	
<i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ plus grand exercice du pouvoir par les Autochtones ▪ renforcement des collectivités, des économies et de l'appui aux gens ▪ promotion du développement durable dans le Nord – dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i>
<i>Agence canadienne de développement international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ environnement
<i>Agence spatiale canadienne</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des connaissances et des compétences de base dans les sciences spatiales ▪ des retombées économiques et sociales fondées sur l'application des technologies et recherches spatiales
<i>Agriculture et Agroalimentaire Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un avenir durable
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une protection contre le crime organisé
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la capacité d'attirer et de retenir l'investissement direct étranger générateur d'emplois ▪ le développement durable et une meilleure protection de l'environnement
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la croissance économique et la prospérité
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement ▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le respect de la souveraineté et des lois canadiennes à la frontière et soutien de la compétitivité industrielle et des politiques économiques du Canada
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre
<i>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des points de vue objectifs et de l'information sur l'état du débat environnemental et économique sur des enjeux de développement durable particuliers
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ gérance et sensibilisation à l'environnement





Le comité sénatorial permanent des finances nationales

engagements axés sur les résultats	
<i>Bureau du surintendant des institutions financières Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'application d'un régime sain et souple de réglementation et de surveillance des institutions financières et des régimes de retraite fédéraux▪ la fourniture de services, actuariels et autres
<i>Ministère des Finances Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ un avenir financier sûr▪ un secteur de services financiers concurrentiel et sûr pour le XXI^e siècle▪ des contributions au projet visant à repenser le rôle de l'État▪ des programmes sociaux sûrs
<i>Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ une planification et une gestion efficaces des dépenses à l'échelle du gouvernement▪ une fonction de contrôleur moderne pour gérer les ressources de l'État▪ une méthode de prestation des services abordable et souple grâce à l'utilisation des technologies de l'information▪ une fonction publique professionnelle, représentative et productive pour assurer l'exécution des programmes et la prestation des services gouvernementaux▪ Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral▪ Programme Travaux d'infrastructure Canada
<i>Tribunal canadien du commerce extérieur</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ le soutien d'un système d'échanges commerciaux équitable et accessible
engagements connexes	
<i>Revenu Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">▪ l'administration fiscale pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et des territoires en établissant et en percevant des impôts, des taxes, des droits, d'autres prélèvements et paiements ainsi que la distribution équitable et rapide des diverses prestations d'ordre social ou économique





Le comité sénatorial permanent des pêches

engagements axés sur les résultats

<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none">■ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement■ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
-------------------------	---

engagements connexes

<i>Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	<ul style="list-style-type: none">■ des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités, avec l'accent sur les régions rurales
<i>Défense nationale</i>	<ul style="list-style-type: none">■ défendre le Canada; défendre l'Amérique du Nord; et contribuer à la sécurité internationale
<i>Développement économique Canada pour les régions du Québec</i>	<ul style="list-style-type: none">■ mesures spéciales d'ajustement au Québec
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">■ la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent■ la conservation et l'amélioration de la biodiversité canadienne et planétaire■ la conservation et la restauration des écosystèmes
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none">■ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis■ le développement durable et une meilleure protection de l'environnement
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none">■ un réseau de transport concurrentiel, efficient et efficace





Le comité sénatorial permanent des peuples autochtones

engagements axés sur les résultats

<i>Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ partenariats renouvelés ▪ plus grand exercice du pouvoir par les Autochtones ▪ nouvelle relation financière plus stable ▪ renforcement des collectivités, des économies et de l'appui aux gens ▪ règlement négocié des revendications ▪ gestion des intérêts fédéraux dans le Nord ▪ promotion du développement durable dans le Nord – dans l'esprit des initiatives de <i>Rassembler nos forces</i> ▪ présence et rôle concrets dans les régions polaires et dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, aux échelles nationale et internationale, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des affaires polaires
--	--

engagements connexes

<i>Administration du pipe-line du Nord Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ superviser, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui contribuent à la prise de décision éclairée et respectueuse du développement durable
<i>Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique
<i>Commission canadienne des droits de la personne</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une plus grande égalité dans le milieu de travail des quatre groupes désignés aux termes de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> : les peuples autochtones, membres des minorités visibles, les femmes sur le marché du travail et les personnes handicapées
<i>Développement des ressources humaines Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un marché du travail efficace et efficient
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les peuples autochtones
<i>Industrie Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la participation et la contribution à la société canadienne
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conservation et viabilité biologique, des ressources halieutiques, des habitats maritimes et d'eau douce et de la protection de l'environnement
<i>Ressources naturelles Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ maintenir les retombées socio-économiques des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des services et des programmes de santé rentables à l'intention des Autochtones, qui visent à réduire les inégalités sur le plan de la santé en regard des autres Canadiens et qui sont pris en charge par les Premières nations et les Inuits à leur propre rythme
<i>Solliciteur général Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une politique sur la police des Premières nations et une politique correctionnelle autochtone qui contribuent à améliorer l'ordre social, la sécurité du public et des particuliers ainsi que la justice dans les collectivités des Premières Nations





Le comité sénatorial permanent des transports et des communications

engagements axés sur les résultats	
<i>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une place pour les voix canadiennes dans les communications nationales et, donc, mondiales ▪ un vaste éventail de services de communications grâce à des industries de communications concurrentielles ▪ la crédibilité et la valeur du processus de gouvernance
<i>Office des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien de compétence fédérale efficace et accessible
<i>Transports Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un système de transport sûr et sécuritaire ▪ un réseau de transport concurrentiel, efficient et efficace ▪ gestion et sensibilisation à l'environnement
<i>Tribunal de l'aviation civile</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i>
engagements connexes	
<i>Bureau de la sécurité des transports du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ promotion de la sécurité par l'entremise d'analyses indépendantes, impartiales et en temps opportun des manquements à la sécurité dans le réseau de transport réglementé par le gouvernement fédéral
<i>Environnement Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la réduction des incidences négatives sur l'atmosphère et une aide aux Canadiens afin qu'ils comprennent mieux les conséquences de leurs activités et qu'ils s'y adaptent
<i>Gendarmerie royale du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités
<i>Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la gestion efficace des relations commerciales avec les États-Unis
<i>Office national du film</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un accès à ses productions et ses produits par le biais de divers circuits et marchés d'exploitation afin de rejoindre des auditoires au Canada et à l'étranger
<i>Patrimoine Canadien</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la croissance économique et la prospérité ▪ accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs ▪ la participation et la contribution à la société canadienne
<i>Pêches et Océans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sécurité, efficacité et accessibilité des voies navigables et des ports
<i>Santé Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mécanisme de surveillance de la santé, permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments, les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre





ANNEXE D : COMITÉ CONSULTATIF EXTERNE

Le Comité consultatif externe, présidé par le secrétaire du Conseil du Trésor, donne des avis sur la préparation du rapport annuel du président *Une gestion axée sur les résultats*.

Le Comité, qui se réunit généralement trois fois l'an à Ottawa, se compose d'universitaires, de représentants provinciaux et municipaux et d'autres parties intéressées non fédérales.

Membres du Comité en octobre 1998

M. Ercel Baker
Président du Conseil et président
Baker Group International Inc.

M. Jean-Pierre Boisclair
Président
CCAF-FCVI Inc.

M. Ian Davies
Conseiller
Cour européenne des vérificateurs

M. Richard Goodkey
Chef d'équipe, Mesure du rendement
Treasury Department, Alberta

Dr. Dale Poel
Professeur, École d'administration publique
Université Dalhousie

M. George Post
Conseiller en politiques

M. Dennis Pilkey
Directeur, Statistiques
Ministère des Finances
de la Nouvelle-Écosse

M. David Zussman
Président
Forum des politiques publiques

M. Alasdair Roberts
Professeur associé
École d'études politiques
Université Queen's

M. François Lacasse
Université du Québec (Hull)

M^{me} Alice Nakamura
Professeure, Université de l'Alberta

M. Michael Rayner, FCA
Président
Institut canadien des comptables agréés

M. James Nininger
Président du Conseil et
président-directeur général
Le Conference Board du Canada





INDEX

A

Administration du pipe-line du Nord Canada · 45, 128, 129, 137, 141, 153, 161, 166, 169, 172
Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires · 46, 128, 130, 135, 137, 141, 144, 147, 150, 154, 157, 158, 166, 169, 172
Agence canadienne d'évaluation environnementale · 51, 128, 130, 137, 154, 168, 172
Agence canadienne d'inspection des aliments · 52, 130, 132, 141, 151, 154, 161, 164, 166
Agence canadienne de développement international · 41, 49, 129, 135, 137, 141, 144, 146, 150, 153, 157, 161, 166, 169
Agence canadienne d'évaluation environnementale · 161
Agence de promotion économique du Canada atlantique · 34, 53, 128, 135, 139, 146, 162, 165, 171, 172
Agence spatiale canadienne · 39, 41, 54, 130, 134, 135, 137, 139, 147, 151, 154, 158, 169
Agriculture et Agroalimentaire Canada · 9, 13, 21, 34, 39, 40, 41, 56, 130, 132, 135, 138, 141, 147, 154, 162, 164, 166, 169
Anciens Combattants Canada · 36, 57, 134, 135, 151, 158
Archives nationales du Canada · 58, 130, 145, 149, 154, 158

B

Bibliothèque nationale du Canada · 59, 145, 158
Bureau d'information du Canada · 61, 146, 148, 162
Bureau de l'Enquêteur correctionnel · 60, 143, 156
Bureau de la sécurité des transports du Canada · 60, 148, 152, 158, 173
Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale · 61, 130, 143, 154, 156
Bureau du Conseil privé · 62, 148
Bureau du Directeur général des élections · 124
Bureau du surintendant des institutions financières Canada · 62, 139, 166, 170
Bureau du Vérificateur général du Canada · 125

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail · 63, 135, 141, 151, 158, 166
Centre canadien de gestion · 22, 63, 148
Citoyenneté et Immigration Canada · 34, 37, 42, 64, 130, 132, 134, 135, 141, 144, 146, 151, 154, 157, 159, 166
Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité · 65, 144, 148, 157, 159
Comité externe d'examen de la GRC · 66, 135, 143, 156, 162

Comité permanent du patrimoine canadien · 145, 146
Commissariat aux langues officielles · 125
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée · 126
Commission canadienne des droits de la personne · 34, 36, 41, 66, 128, 136, 143, 156, 162, 172
Commission de contrôle de l'énergie atomique · 67, 130, 138, 147, 151, 154, 162, 168
Commission de l'immigration et du statut de réfugié · 64, 69, 132, 159
Commission de la fonction publique du Canada · 68, 148
Commission des champs de bataille nationaux · 70, 145, 159
Commission des plaintes du public contre la GRC · 71, 143, 156
Commission des relations de travail dans la fonction publique · 71, 136, 148
Commission du droit d'auteur Canada · 72, 139, 165
Commission du droit du Canada · 73, 143, 156
Commission nationale des libérations conditionnelles · 37, 41, 74, 143, 156
Condition féminine Canada · 75, 145, 159
Conseil canadien des relations du travail · 76, 135, 159
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés · 81, 141, 150, 160, 166
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses · 76, 141, 150, 159, 166
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes · 34, 39, 77, 141, 145, 162, 166, 173
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada · 39, 78, 139, 159
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada · 79, 136, 139, 159
Conseil de recherches médicales du Canada · 36, 39, 80, 141, 150, 160, 166
Conseil national de recherches Canada · 82, 140, 160
Cour canadienne de l'impôt · 61, 83, 143, 156
Cour suprême du Canada · 83, 143, 156

D

Défense nationale · 9, 84, 130, 134, 144, 146, 153, 157, 171
Développement des ressources humaines Canada · 9, 13, 28, 35, 38, 87, 128, 133, 135, 160, 172
Développement économique Canada pour les régions du Québec · 39, 86, 136, 140, 146, 162, 165, 171
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada · 38, 39, 89, 130, 136, 138, 140, 146, 154, 162, 165, 169





E

Environnement Canada · 28, 35, 36, 40, 90, 92, 130, 132, 137, 141, 144, 146, 147, 151, 152, 154, 157, 162, 164, 166, 168, 171, 173

G

Gendarmerie royale du Canada · 35, 36, 37, 42, 84, 93, 128, 130, 133, 134, 136, 138, 143, 149, 152, 154, 156, 162, 167, 169, 172, 173

Greffes de la Cour fédérale du Canada · 94, 143, 156

I

Industrie Canada · 35, 40, 41, 95, 128, 130, 133, 140, 154, 160, 163, 165, 172

M

Ministère de la Justice Canada · 35, 37, 41, 95, 131, 133, 144, 154, 157, 163

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international · 96, 129, 132, 133, 134, 136, 138, 141, 144, 146, 147, 152, 153, 157, 163, 164, 167, 169, 171, 173

Ministère des Finances Canada · 98, 131, 139, 142, 155, 163, 167, 170

O

Office des transports du Canada · 100, 131, 132, 136, 144, 152, 155, 157, 163, 164, 173

Office national de l'énergie · 101, 136, 138, 142, 147, 163, 167, 168

Office national du film · 102, 136, 142, 145, 160, 167, 173

P

Patrimoine Canadien · 35, 38, 103, 128, 131, 133, 138, 142, 144, 145, 155, 157, 160, 167, 169, 172, 173

Pêches et Océans · 84, 105, 128, 131, 134, 136, 138, 142, 146, 147, 152, 155, 163, 167, 169, 171, 172, 173

R

Ressources naturelles Canada · 9, 35, 38, 40, 41, 42, 107, 127, 128, 131, 136, 138, 142, 147, 155, 164, 167, 168, 172

Revenu Canada · 40, 42, 108, 131, 133, 138, 139, 148, 155, 163, 165, 169

S

Santé Canada · 13, 35, 36, 37, 41, 109, 127, 128, 131, 132, 133, 136, 138, 142, 146, 150, 152, 155, 161, 164, 167, 169, 172, 173

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne · 111, 129, 153

Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes · 111, 148, 161

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada · 2, 5, 14, 22, 27, 28, 36, 112, 136, 149, 163, 170

Service correctionnel Canada · 13, 37, 114, 131, 144, 151, 155, 157, 163

Solliciteur général Canada · 115, 128, 133, 144, 157, 163, 172

Statistique Canada · 8, 25, 116, 140, 165

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie · 116, 138, 142, 149, 167, 169

Transports Canada · 117, 131, 138, 142, 146, 151, 152, 155, 169, 171, 173

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada · 118, 136, 146, 149

Tribunal canadien des droits de la personne · 120, 144, 157

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs · 120, 135, 161

Tribunal canadien du commerce extérieur · 121, 131, 139, 142, 155, 170

Tribunal de l'aviation civile · 122, 152, 173

Tribunal de la concurrence · 121, 140, 165

